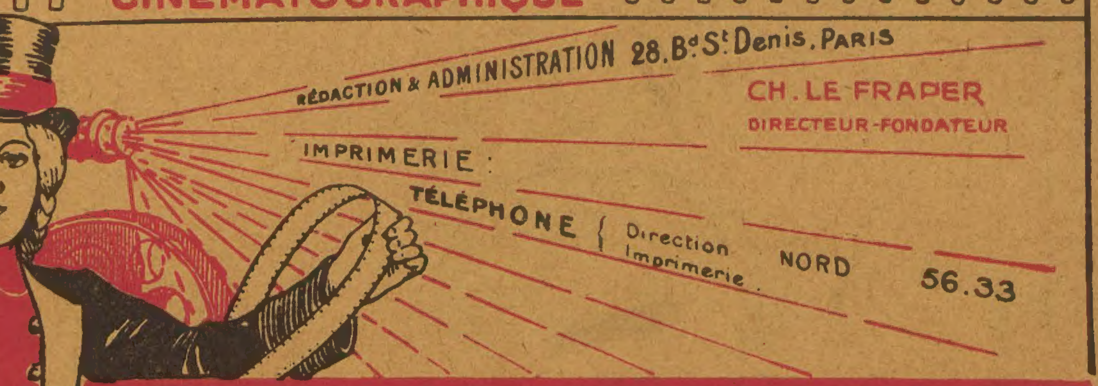
12 Année - N° 2 Le N° 1 fr. 50 : par poste : 1 fr. 65 14 Janvier 1922

Le Courrier
CINÉMATOGRAPHIQUE



Paolo Guglielmi



PELLICULE NÉGATIVE

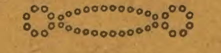
& POSITIVE



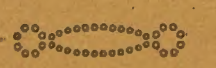






KODAK 

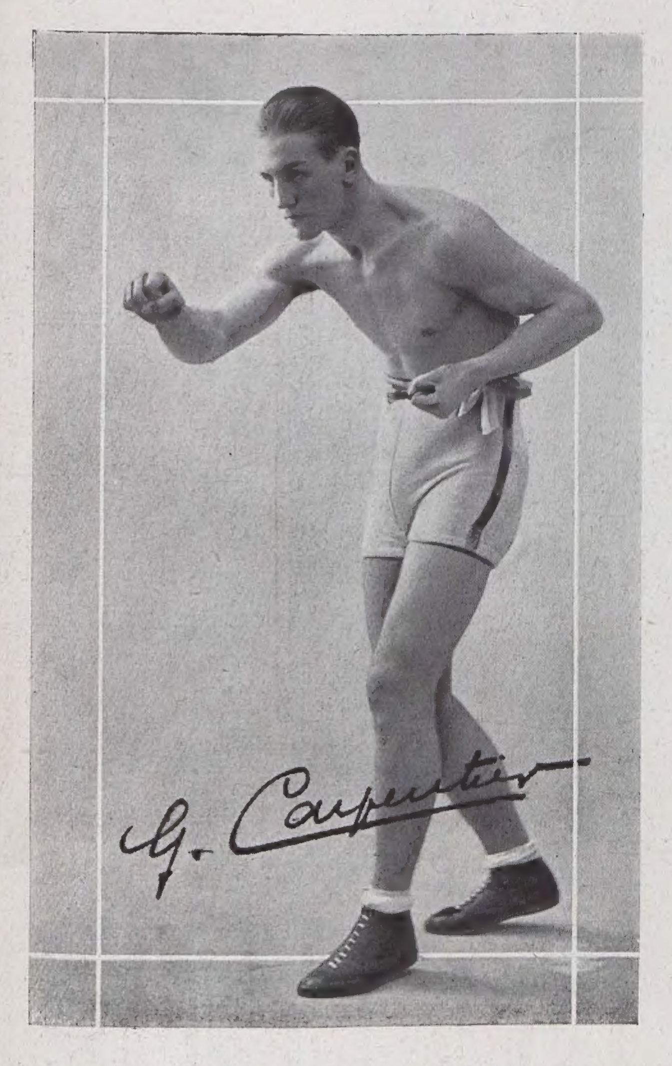
Société Anonyme

 Française



17, Rue François Ier, 17
PARIS (8e arrondissement)
34, Avenue de la Victoire
NICE
et principales maisons de tirage





SEUL

Le Comptoir

Ciné-Location

Gaumont

est concessionnaire

du *film* sensationnel

Le Match Carpentier-Cook

:: :: *pour le Championnat d'Europe* :: ::

Édition du 20 JANVIER 1922



12e Année - N° 2 Le Numéro : 1 fr. 50; par poste : 1 fr. 65 14 Janvier 1922

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an. . . . . 25 fr.
ÉTRANGER
Un an. . . . . 50 fr.

Directeur CH. LE FRAPER

Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS (Xe)

TELEPHONE :
Direction : NORD 56-33

... OU PÉRIR

par Yan B. DYL

La grande loi, dite de sélection, de Darwin, n'est pas uniquement applicable aux êtres et aux races. Elle l'est également aux arts et aux industries et d'une manière plus immédiate et plus implacable. Tout art, comme tout être, qui n'évolue pas, qui ne s'adapte pas à son époque et aux idées nouvelles, aux besoins ou aux aspirations qui le dominent est condamné à disparaître.

Le cinéma, que nous devrions appeler l'art de la vie, car seul il tend à la création, animant la chose jusqu'ici immobile, l'image, justement parce qu'il est plus près de la vie, subit une évolution plus rapide. Quelle route immense accomplie depuis vingt ans... Quel progrès et pourtant quelle imperfection. Chaque année, presque chaque film, pourrait-on dire pour certains producteurs, apporte un perfectionnement artistique ou technique, qui est un pas, parfois chancelant, parfois assuré, fait par l'art nouveau ; et de cette somme d'efforts il survit quelque chose qui se solidifie, qui se régularise et devient rapidement classique.

Dans cette course quotidienne à la nouveauté, où chacun apporte sa pierre à l'édifice qui parut si fragile et devient si solide, et que je ne saurais mieux comparer qu'à l'éternelle course au flambeau, il n'est qu'un danger qui nous menace : la cristallisation.

Les nuages vont vite et la méthode d'hier est aujourd'hui vieillie, demain elle sera périmée. N'essayons pas de prolonger la vie sénile, créons la vie nouvelle car celle-là seule peut continuer l'œuvre.

Nous avons jusqu'ici, comme tous les arts jeunes, procédé un peu au hasard, par tâtonnements. De même qu'en des sciences exactes c'est d'une observation constante et des expériences que se dégagent les lois nouvelles, c'est du cinéma passé que nous devons aujourd'hui dégager les formules qui le renouvelleront. J'ai tenté dans les colonnes du *Courrier*, et je remercie M. Charles Le Fraper, notre directeur, de l'hospitalité qu'il donna si aimablement à mes notes, de dégager en formules aussi concises et claires que possible ce que j'appellerais les lois de visualité. Je continuerai ces études et peut-être prenant ces lois pour base, une technique neuve et solide pourra-t-elle naître.

Mais il est bon de dire que les idées nouvelles en art ne sont pas révolutionnaires ; elles sont l'aboutissement normal des évolutions successives ; elles s'imposent d'elles-mêmes et quand on les formule, il ne s'agit pas de jeter bas l'édifice péniblement construit, mais bien de coordonner et de codifier les efforts accomplis dont aucun ne saurait être dédaigné.

Nous sommes à une heure de transition ; nous

manquons d'idées précises et larges, conçues pour la vision... n'est-ce pas un peu routine ou lésinerie. Les perfectionnements n'ont-ils pas été dirigés surtout du côté industriel ? Le théâtre a connu ces époques-là, où seules les fables populaires et plus tard les adaptations des œuvres antiques l'alimentaient. Et pourtant le théâtre est devenu autre chose : tous les problèmes de la pensée humaine y sont entrés en cortège magnifique ; tous les chocs de la conscience s'y sont produits ; tous les éléments s'y sont heurtés.

Continuons à faire pénétrer la pensée, philosophique ou scientifique, au cinéma, puisqu'il nous permet sans limitation de l'espace et du temps d'aborder et d'évoquer toutes les actions, puisque par la perfection du procédé, il nous permet de tout dire. Arrachons comme l'herbe mauvaise, le parasitisme de l'action inutile, du fait divers, de la petite histoire bébête et plaisante ; le cinéma n'est pas une bibliothèque rose ; un art doit éduquer et élever.

Appliquons-nous à être sincères et vrais sans mièvrerie et sans faiblesse, sans cette bassesse qui consiste à flatter les mauvais instincts d'un public qui n'a pas besoin de cela pour applaudir et vibrer et qui, pour l'encouragement que sa présence inlassable nous donne, mérite qu'on lui montre la beauté qu'il cherche à tâtons.

C'est une loyauté du producteur vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis de ceux qui l'aident de la puissance de leur argent. Trop de capitalistes sont à l'heure actuelle prévenus contre le cinéma ; à tort, généralement, il faut l'avouer ; à raison, quelquefois. L'abus des mises en scènes fastueuses, cachant pour la plupart du temps l'indigence d'un scénario sans force, a permis ou justifié de ruineuses tentatives... Je veux croire qu'il n'y eut pas d'hommes sans scrupules, de brebis galeuses. Défions-nous, ce qui est clair s'énonce simplement, la somptuosité dans la vie est une exception et le chef-d'œuvre n'est pas le film où l'on a jeté les millions sans compter, mais l'œuvre humaine et sincère, qui sera applaudie... et amortie dans tous les pays, sans distinction de races.

Créons l'œuvre essentiellement visuelle où tout est image, parce qu'elle est conçue pour cela ; on pense cinéma comme on pense littérature N'imitons pas celui-ci ou celui-là, telle race ou telle autre ; nous ne nous imposerons chez nos rivaux que si nos œuvres sont représentatives de l'esprit français dont le prestige est encore vivace par le monde ; ils rejetteraient toute œuvre qui serait un plagiat de la leur.

Nous sommes, dit-on, des créateurs, des novateurs ; restons-le. Tous les procédés nous sont permis, si nouveaux soient-ils, à la seule condition qu'ils soient clairs et intelligibles, et qu'il en soit usé avec tact et mesure. Seules les ficelles malsaines qui poussent frauduleusement à l'émotion doivent être rejetées. Mais souvenons-nous que l'œuvre qui serait celle d'un procédé spécial est une œuvre mauvaise, parce qu'elle exclurait la sincérité.

Et surtout, ayons le sens de l'organisation et de l'économie. Le cinéma, si nous voulons qu'il vive, doit être et rester une affaire. Nos rêves, si nous sommes capables d'en avoir, doivent se réaliser en chiffres et ceux qui ne le pourraient, contentons-nous de la joie de les avoir faits. C'est la plus pure.

Pour les artistes que nous emploierons, il n'y a rien à en dire ici ; le cinéma français présente à l'heure actuelle assez d'interprètes consciencieux pour n'avoir que l'embarras du choix ; ceux-là savent leur métier et n'ont point besoin de la réclame tapageuse qui précède et entoure certains noms du théâtre, couvrant prétention et fadeur. Les nôtres et vous savez tous ces noms se sont imposés eux-mêmes. Demandons-leur l'intelligence qui est en eux, guidons-les, ils seront pour nous la joie et le succès ; ce seront des amis et des collaborateurs sur lesquels nous pourrons compter.

J'aborderai plus tard la question du lancement des films. Là aussi, il y a quelque chose de neuf à faire ; douze ans d'expérience ont mis à ma portée des méthodes nouvelles. Encore une fois n'oublions jamais que le cinéma est une affaire et que les idées neuves d'aujourd'hui sont les idées fructueuses de demain.

Yan B. DYL

L'EMPEREUR DES PAUVRES

d'après les célèbres Romans de M. Félicien CHAMPSAUR
Adaptation et Mise en Scène de M. René LE PRINCE

EXTRAITS DES CRITIQUES DE LA PRESSE

concernant la présentation des 1e et 2e Epoques

Le Journal

Le film français doit renaître et triompher. C'est ce que pensent les Directeurs de Pathé Consortium Cinéma c'est en tout cas ce qu'ils veulent et la continuité de leur effort est couronnée du plus légitime succès.

Interprété par Léon Mathot, qui fut, on s'en souvient, un comte de Monte-Cristo auquel rêvent encore les jeunes filles, par un des plus grands artistes de l'écran, Krauss, dont chaque création si étudiée, si sincère, si humaine, peut être prise comme modèle par ceux qui veulent devenir des « traducteurs » appréciés, animé par le sourire de Gina Relly adroite et intelligente artiste, l'Empereur des Pauvres, mis en scène par M. René Le Prince, soucieux de vérité et de couleur locale, verra s'ouvrir devant lui une carrière aussi belle que celle poursuivie actuellement par Les Trois Mousquetaires, qui passent sur mille écrans de France.

Il ne s'agit pas, cette fois, d'un roman de cape et d'épée, mais d'une aventure bien plus près de nous où se trouvent habilement mêlés la comédie et le drame.

Les nombreux invités qui virent se succéder sous leurs yeux les scènes premières de ce grand film, n'ont pas ménagé leurs applaudissements à l'auteur et ses collaborateurs.

Pathé Consortium Cinéma trouvera, dans cette approbation chaleureuse de son programme national, la récompense qu'il mérite.

Le Matin

Voici donc éclose et consacrée cette belle réalisation tant attendue, qui ne devra céder en rien aux Trois Mousquetaires, auxquels elle fait suite dans la magnifique série des grands films que révèle la Pathé Consortium.

Nul ne fut déçu, et dès le début des deux premières époques, l'œuvre puissante, originale, audacieuse, capta son public, qui ne résista pas au talent puissant de cet artiste prestigieux qu'est Léon Mathot.

Mathot c'est lui l'Empereur des Pauvres, lui, Marc Anavan, garçon étrange, bizarre, qui, malgré ses trente millions de fortune, ira sur les routes, par les campagnes, vivre de cette vie libre de chemineau, au contact pittoresque des paysans vers lesquels il marche la main tendue après avoir quitté Paris où il vécut la grande vie luxueuse et princière.

Il ne tardera pas à retrouver les mêmes tares chez les hommes frustes du village de Provence où il s'est échoué, et dont il essaiera de faire le bonheur en les enrichissant discrètement lui.... le Pauvre... Et lorsqu'il aura animé ce coin agreste d'usines fécondes, de foyers pourvus, de champs de courses... il ne lui restera qu'un seul bonheur réel, qu'une seule joie vraie, celle d'avoir rencontré un cœur qui s'est épris de lui et le protégera contre la haine des paysans. C'est celui de Silvette.

Silvette, c'est Gina Relly, dont cette création met en valeur tout le talent délicat, à côté de M. Henry Krauss, toujours admirable, égal à lui-même et d'Andrée Pascal.

La mise en scène est splendide, d'un goût remarquable, d'une vérité absolue. Les plus beaux coins de la Provence ont été choisis, appropriés à l'œuvre, et les sites enchanteurs, aux ensoleillements diaphanes, saisis par une photographie d'une étincelante luminosité.

Le Petit Parisien

. . . .

Pathé Consortium édite non seulement de jolies choses, mais aussi de grandes choses, ces dernières ayant, d'ailleurs, les mérites des premières. On pourrait citer des exemples dans chaque catégorie : Le Crime du Bouif, Roi de Camargue, Les Trois Mousquetaires et tant d'autres.

La belle, l'heureuse série continue, puisque voici l'Empereur des Pauvres, dont le règne s'annonce magnifique, si nous jugeons d'après la qualité des deux « époques » hier présentées.

Idylle, drame, auxquels se mêle la comédie, en attendant l'épopée, ce film englobe toute la vie sociale moderne, avec ses aspirations, ses désirs, met en scène ses héros, ses poètes, ses rêveurs aussi qui, voulant passer de la théorie à la pratique, de la pensée au geste, sèment autour d'eux le malheur et la mort, alors qu'au-dessus des ruines fleurissent, l'un sur l'autre appuyés, l'amour et la beauté.

Il fallait une singulière audace pour entreprendre la mise à l'écran d'un sujet de telle envergure. M. Félicien Champsaur, qui l'imagina, n'a pas consacré moins de six volumes à le traiter ; il l'a fait avec une ampleur, une maîtrise reconnues et célébrées. M. René Le Prince, prenant les épisodes essentiels, utilisant les sites les plus admirables de notre France, choisissant aussi les plus variés, a mené l'action dans un rythme merveilleux, un souffle dont personne ne pourra contester la force, une science et une psychologie devant lesquelles il faut s'incliner.

Ce film d'un intérêt permanent, d'une importance égale à sa facture, cet Empereur des Pauvres peut être comparé aux meilleurs. Il a fait sensation parmi les critiques et les directeurs. Il passionnera le public d'époque en époque. On discutera les théories et les gestes du héros, protagoniste d'une pièce sociale de haute envergure. C'est Léon Mathot qui joue le pauvre et le riche Marc Anavan. Il y est splendide. Jamais le grand comédien n'eut pareille occasion de déployer son talent. Gina Relly, digne de son partenaire, est parfaite d'ingénuité, mais, quand l'exige la situation, elle fait preuve de moyens dramatiques de premier ordre. MM. Henry Krauss, Gilbert Dalleu, Maupain, Mlle Andrée Pascal brillent en tête d'une distribution nombreuse, composée d'artistes remarquables.

M. René Le Prince a mené à la victoire le très moderne, très original Empereur des Pauvres, victoire que chaque époque ne pourra que grandir. Nous en publierons les bulletins.

Le Petit Journal

Pathé Consortium Cinéma poursuivant l'accomplissement du programme qu'il s'est fixé pour la saison 1921-1922 et qui nous a déjà valu Les Trois Mousquetaires, Les Contes des Mille et Une Nuits et l'Agonie des Aigles, vient de présenter les deux premiers épisodes de l'Empereur des Pauvres. Le roman que Félicien Champsaur a écrit et qui comprend six volumes est la plus importante fresque de la vie contemporaine qu'un écrivain ait composée depuis le début du siècle, la plus importante et aussi la plus vivante, la plus grouillante pourrait-on dire. Les événements s'y bousculent, les personnages s'y heurtent, les sentiments s'y pressent, les idées s'y affrontent avec un frémissement, une frénésie qui sont d'un grand artiste. Du village provençal allongé dans la lumière au flanc de la colline paisible sous son ciel de rêve, à l'atelier parisien, trépidant de mille rumeurs fiévreuses de la rue et des journaux, bouillonnant de désirs et de colères, du cabaret de nuit bruissant de chansons, de rires et de baisers, crevant de luxe et de volupté au carreau de la mine assombri d'efforts, de misères et de souffrances, anémié de privations cachées et d'espoirs avortés, les milieux les plus divers y sont décrits avec à la fois une minutie qu'aurait aimée le Zola de Germinal et de Paris et une ampleur que n'aurait pas désavouée le Victor Hugo des Misérables. Et ces mondes multiples sont visités par un couple d'amoureux, Marc Anavan et Silvette, ardemment épris l'un de l'autre, animés des idées les plus généreuses, dignes de figurer dans la galerie idéale des amants légendaires !

Comœdia

Il me reste à dire à quel point m'enchante la forme de l'Empereur des Pauvres. La photo n'a pas une image qui ne soit parfaite. Certains tableaux, celui de la cueillette des roses, celui des vendanges avec le rappel délicat des coutumes et des danses auxquelles donnaient lieu, en Provence grecque, l'arrivée de l'hôte, et la fête du vin, la vue des champs au travers desquels s'enfuit Silvette, ces rues de Saint-Saturnin où le soleil brûlant et l'ombre fraîche se succèdent, se poursuivent pour le charme des yeux, et la vérité de l'action, etc. Tout est au point.

M. René Le Prince entreprenant une œuvre d'une telle difficulté pouvait ne la réussir qu'à demi. Ce que j'ai vu, ce que je sais, me garantit un succès complet. Il a utilisé à merveille la Provence, cette merveille de la France, cette merveille du monde !

De l'interprétation, deux artistes se détachent. D'abord, Léon Mathot, la plus belle plastique, le plus beau facies de l'écran français. Il vit Marc Avenan, tour à tour chemineau et fêtard. Son sourire, son regard, sa moindre attitude, chagrine, mélancolique, heureuse, crie la vérité. Le rôle est formidable, l'acteur aussi. Gina Relly joue Silvette adorablement. Elle a des yeux admirables. Dans son amour pour Marc elle a marqué la progression du sentiment depuis la première rencontre jusqu'à la scène de l'expulsion, avec un tact, une émotion extraordinaires. Nous retrouverons d'ailleurs les deux grands protagonistes. Près d'eux, M. Charles Lamy, M. Gilbert Dalleu, M. Maupain se montrent pittoresques, simples, expressifs comme il le faut et quand il le faut. A eux aussi, nous disons au revoir, pour les applaudir encore.

J.-L. CROZE.

Bonsoir

C'est une épopée sociale d'une large envergure et je crois qu'elle obtiendra auprès du public un accueil chaleureux tant s'y mêlent de sentiments de justice et de fraternité, si chers au peuple de France.

L'Empereur des Pauvres vient donner à la production cinématographique actuelle une direction nouvelle et réveiller l'idéal qui se leva avec Travail et l'œuvre de Zola. Une noble inspiration a présidé à l'élaboration de cette tâche énorme qui, transposée à l'écran, nous vaut un film d'une réelle valeur.

Il fallait à une œuvre aussi grande un adaptateur et un metteur en scène capables de la transposer.

Louons sans réserve M. René Le Prince qui vient de nous prouver définitivement combien était fort et sincère son talent ; son exécution de l'Empereur des Pauvres mérite tous les éloges et la matière qu'il a traitée à toute l'ampleur et la beauté que nous désirions.

M. René Le Prince excelle dans la réalisation des extérieurs. Il a su capter la nature frémissante qui s'épanouit sous le ciel bleu de l'Estérel et la fixer dans des tableaux empreints d'un charme bucolique et prenant.

Que de splendeurs dans ces coins de terre ensoleillés !

Les plein-air semblent tout parfumés de l'odeur des roseraies ; les gens qui s'y meuvent respirent avec force et vivent dans un sourire. Leur terre fertile les attache et appelle leurs gestes harmonieux : la cueillette des olives, les vendanges sur les coteaux, le réveil des fermes dans le matin clair, l'ondoiement des troupeaux de brebis au crépuscule, le chant magnifique de la nature, partout nous devinons la main d'un metteur en scène sûr de son art.

Il y a de la lumière, de la clarté, de l'air. C'est un poème de photogénie simple et beau.

L'Empereur des Pauvres est un film de grand intérêt qui, succédant aux Trois Mousquetaires, sera pour Pathé Consortium un succès nouveau.

Auguste NARDY

Le Figaro

L'Empereur des Pauvres, d'après le célèbre roman de Félicien Champsaur dont Pathé Consortium vient de nous offrir un début heureux en deux époques, est un beau film lumineux et ensoleillé.

Adapté et mis à l'écran par René Le Prince, qui s'y est une fois de plus montré metteur en scène intelligent et capable, il contient des prises de vues d'une évocation très spéciale, choisies à souhait et qui charment.

Une œuvre d'une pareille psychologie est appelée au gros succès.

Mathot, bel artiste, simple et convaincu, y est d'un naturel parfait et continue une carrière intéressante pour lui et pour nous.

Mlle Gina Relly est tout à fait délicieuse et fine. J'attends M. Henry Krauss et Mlle Andrée Pascal, dont les talents compléteront cette interprétation qu'ils enrichiront par l'intérêt de leur conception toujours intelligente.

Après Les Trois Mousquetaires, les Contes des Mille et Une Nuits, voici un régal nouveau que nous devrons une fois de plus à Pathé Consortium, dont le choix heureux contribue à enrichir notre écran et à le rehausser aux yeux de tous.

Robert SPA.

La Cinématographie Française

Pathé Consortium Cinéma continue avec l'Empereur des Pauvres, la série des grands fils dont le premier mérite à nos yeux, avant même que nous puissions juger de leur valeur propre, est d'attester que l'industrie cinématographique française, si durement qu'elle soit éprouvée par une crise trop prolongée, est encore capable, tout de même, de mettre sur pied des réalisations cinématographiques de grande envergure.

D'un premier contact avec l'Empereur des Pauvres — car nous n'en avons encore vu que deux épisodes — nous avons emporté l'impression d'une œuvre cinégraphique vraiment considérable et imposante, non seulement par ses proportions, par l'accumulation de moyens techniques puissants, par la mise en action d'un nombre inusité

d'interprètes de talent, mais encore par la noblesse de son inspiration, l'ampleur de sa conception par la variété, l'éclat, le contraste, le choix heureux des éléments qui concourent à l'harmonie de ce formidable ensemble.

L'interprétation des deux premiers épisodes est loin de réunir tous les noms des artistes que nous verrons au cours du film. Mais déjà nous avons pu juger à l'œuvre quelques-uns d'entre eux, et particulièrement, M. Mathot, qui nous contraint à chacune de ses grandes créations, de redire que celle-là efface les précédentes. Le certain est qu'il interprète le rôle écrasant de Marc Anavan de façon à en faire un type inoubliable, marqué du sceau de sa personnalité. On dit souvent que M. Mathot est notre meilleur artiste cinématographique. Il est parvenu, en tout cas, à une maîtrise absolue des moyens d'expression dont dispose l'acteur muet. Il y a dans sa manière, une aisance, une assurance, et, pourrait-on dire, une sérénité qui ne sauraient être que le fait d'une vocation profonde, d'un instinct naturel. L'expérience même n'apprend pas à se dédoubler pour s'incarner à ce point avec tant de naturelle simplicité et de conviction, dans la peau d'un autre.

M. Charles Lamy, qui a campé de si délicieuses et fines silhouettes dans Mademoiselle de La Seiglière et dans Le Crime du Bouif, M. Dalleu si pittoresquement épique dans l'Agonie des Aigles, enfin, M. Maupain qui est, lui aussi, un excellent artiste, composent des rôles de second plan avec infiniment de soin de vérité et de verve. Mlle Gina Relly est jolie, gracieuse, sensible, et elle sait à l'occasion être pathétique.

Que ceux-là soient donc remerciés à qui nous devons un grand film, où s'affirment tout ensemble l'intellectualité généreuse de notre race et la riche vitalité de notre goût, de notre art, de notre sens inné des beautés du monde vivant.

Paul de la BORIE

L'Écran

René Le Prince en a tiré un poème de lumière et de soleil. Ses vues de Provence sont de toute beauté ? Chaque site est choisi avec soin et minutie, admirablement mis en valeur. La mise en scène est jolie, soignée, d'un goût très sûr et très averti.

Il a été admirablement secondé par un opérateur habile et artiste. Ses deux principales vedettes, Gina Relly, à vous l'honneur, Mademoiselle, et M. Léon Mathot ont parfaitement rempli leur rôle.

De bons artistes, un titre sonore, une superbe mise en scène, une publicité bien comprise, voilà de quoi imposer le succès.

SANSEVERINA.

Le Cinéma

Que n'êtes-vous là grand Mistral pour serrer chaudement la main à votre vieil ami Champsaur que vous aimiez bien et le féliciter fraternellement. Champsaur aussi vous aimait, et vous admirait tellement qu'il n'eût pas de peine à devenir un de vos meilleurs disciples.

L'Empereur des Pauvres, quel bel enfant du pays, comme dirait une jeune mère orgueilleuse du sien.

Il me faudrait un pinceau à chaque doigt de la main pour dire tout mon enthousiasme devant cette vision miroitante où l'écran dit tant de belles choses à la fois.

Se retrouver jeune pour quelque instants, dîner aux pieds de la Tourmagne avant d'aller au cinéma, voir l'Empereur des Pauvres, près des Arènes, sur le Boulevard, quelle joie ! Allons Félicien Champsaur, dites-leur à ces Parisiens si accessibles à la beauté et aux merveilleuses sensations de l'âme, de venir prendre un peu le Soleil, comme on dit chez nous. Ils auront si peu de chemin à faire pour être heureux !

Je réserve à mon prochain compte-rendu, le soin de parler comme il convient de la magnifique interprétation de l'œuvre puissante du maître. Je dois citer déjà Mlle Gina Relly et M. Léon Mathot, chez lesquels se sont incarnés l'âme et le cœur de leur personnage dans une inoubliable création. Mais je reparlerai d'eux lorsque ayant eu communication de la distribution de tous les rôles, il me sera permis de parler de l'interprétation générale.

Encore un immense et triomphal succès pour Pathé Consortium Cinéma.

J. TREBOR.

Le Courrier Cinématographique

Œuvre forte, puissante même, œuvre d'une haute portée sociale, d'une moralité saine et d'une ampleur jusqu'alors inconnue dans les films à épisodes.

Avec l'Empereur des Pauvres, nous sommes loin des aventures invraisemblables, souvent très habilement présentées, qui font le succès de certains films américains.

Nous sommes surtout très loin de ces films dont les épisodes, aussi nombreux qu'inutiles et dénués d'intérêt, semblent n'avoir qu'un seul but : lasser la bonne volonté du public.

Ici, plus d'acrobaties impressionnantes, plus d'aventures impossibles : nous sommes dans la vie, la vie de chaque jour avec le cortège de menus faits, d'espoirs, de joies, de larmes, d'espérances, de déceptions, voire même d'utopies et d'erreurs qu'elle entraine après elle.

Il y a tout cela dans l'Empereur des Pauvres et M. René Le Prince, scrupuleux adaptateur des œuvres de Félicien Champsaur ne saurait être trop loué pour sa conscience artistique et l'admirable parti qu'il a tiré du texte de l'auteur.

Il a suivi l'action dans ses moindres détails, l'a située dans des décors dont quelques-uns — des paysages provençaux — sont d'une beauté à la fois si pittoresque et si poétique qu'on reste émerveillé.

M. René Le Prince, dont la modestie n'a d'égale que l'affabilité, mérite de sincères compliments car le résultat obtenu est parfait.

M. Léon Mathot, le créateur des rôles d'Edmond Dantès, dans Monte-Cristo, et de Luc Froment dans Travail, joue le rôle de Marc Anavan, l'Empereur des Pauvres.

M. Léon Mathot est l'artiste le plus populaire de l'écran français ; tout a été dit sur lui ainsi que sur M. Henry Krauss qui fut le créateur de Jean Valjean des Misérables et joue le rôle de Sarrias dans l'Empereur des Pauvres.

Ces deux vedettes sont connues du monde entier, je me contente de constater, une fois de plus, qu'elles méritent la faveur dont elles sont l'objet.

Œuvre de valeur, adaptation merveilleusement réussie, interprétation qui peut compter parmi les plus belles, photographie d'une délicatesse remarquable, toutes les qualités nécessaires au sujet de ce film sont, je le constate encore, réunies pour assurer son succès.

Bl. CHATELARD-VIGIER.

Le Ciné-Journal

Voici donc réapparu à l'écran le sympathique Mathot, voici donc aussi la gentille et mignonne Gina Relly. Tous deux conduiront au succès et à la faveur du public cet ouvrage que René Le Prince a eu la redoutable tâche de mener à bien.

Pour ce qui est du reste du sujet, qu'ajouterai-je de plus à tout ce qui en a été dit dans la presse et par les critiques littéraires ?

Pour le moment, nous n'avons que des compliments bien sincères à adresser au metteur en scène, à ses artistes et à Pathé Consortium qui les uns et les autres, ont fait du beau et du bon travail digne de remporter le succès.

etc., etc.

Toujours des millions !

Un des plus célèbres metteurs en scène de New-York et de Los Angeles vient d'arriver à Paris. Ne le nommons pas.

Le Courrier n'a pas à imiter naïvement l'exemple de ceux qui accordent toujours une somptueuse et gratuite publicité aux stars et aux producteurs étrangers, sans jamais publier une ligne « à l'œil » en l'honneur des artistes et des auteurs de films français.

Donc, ce grand metteur en scène, comme tant d'autres *grands*, est venu en France pour s'y documenter sur notre production, nos méthodes de travail, nos moyens d'action, et pour cent autres raisons aussi.

Cent autres raisons parmi lesquelles il ne faudrait pas oublier le souci d'une bonne réclame personnelle, la recherche d'une consécration que Paris, seul, peut donner aux plus Eminents, et l'espoir de traiter aussi, sans doute, quelques affaires profitables... Business !...

Cet auteur de films s'est fait interviewer, au débarqué, par un de nos confrères de la presse quotidienne, et il en a profité tout naturellement pour dire aux cinégraphistes français quelques-unes de ces vérités qu'ils méritent.

Ne nous frappons pas. Notre hôte est l'auteur d'un film marquant dans l'évolution cinématographique; nous ne l'avons pas oublié. Acceptons, comme il convient, ses affirmations, lorsqu'il dit, par exemple :

« Le Cinéma vient à peine de naître. Dans quelques mois seulement, nous verrons ce qu'il est véritablement ».

Nous sommes de son avis. Ou bien encore lorsqu'il déclare avec la plus belle sincérité : « Le Cinéma est tout pour nous, producteurs américains. Un grand mouvement intellectuel sert nos efforts, comme votre littérature est servie par un mouvement analogue. Nous pensons pour l'écran, nous travaillons pour lui ; nous créons l'animation, la vie indispensables au développement de notre art. »

Mais, quand le grand metteur en scène américain fait à son interviewer la déclaration suivante : « Non... l'argent n'est pas tout en matière de production cinématographique. La beauté n'est pas l'esclave de la richesse. On peut faire de l'Art et du meilleur avec peu d'argent », nous restons confondus.

Non pas que cette idée de « la beauté indépendante de la richesse » doive nous apparaître comme inexacte. Au contraire. Elle est exposée toute entière et défendue, ici même, dans l'avant dernier numéro du *Courrier : « Un film ne doit pas coûter des millions. »*

Ce qui est étonnant dans la déclaration du grand metteur en scène américain c'est ceci : d'une part, la supériorité technique du film américain n'a été obtenue que grâce à des moyens matériels puissants et à coups de dollars; d'autre part, la dernière bande de ce producteur a coûté un nombre respectable de millions; alors, pourquoi se met-il ainsi, de la meilleure bonne foi du monde, en contradiction avec soi-même ?

Oui, un beau film digne d'être admiré par tous les publics et de passer à la postérité, au même titre qu'un chef-d'œuvre pictural, musical ou littéraire, n'a pas besoin d'être tourné dans Babylone reconstituée, ni parmi 50.000 figurants. Ce n'est pas le cadre qui fait la peinture, ni un tirage sur japon qui augmente le génie de Balzac. Les plus beaux films, ceux *qui resteront*, ne seront jamais les plus fastueux ni les plus onéreusement exécutés.

Revenons à l'Américain. Avant de connaître ses idées, nous avions lu un article où il était dit que

cet auteur venait de terminer un film prodigieux, formidable, « le plus formidable que l'on ait jamais vu, quant à la mise en scène ».

Or, cet homme, pour qui l'Art « n'a que faire de l'argent », s'est simplement amusé à reconstruire, en décor, pour les besoins de son exécution, le temple d'Angkor et celui de Vat-Chang.

Le temple d'Angkor! Vous souvenez-vous d'en avoir admiré la reconstitution partielle à l'Exposition Universelle de 1900?

Il a fait édifier une scène de plus de 300 mètres carrés, afin de la recouvrir d'une couche de glace, par le moyen de robustes appareils frigorifiques installés tout exprès. Et sur cette patinoire artificielle ont évolué des patineurs, des patineuses, et un ours de « 900 livres »...

De 900 livres, vous lisez bien. C'est palpitant! Et ce n'est pas tout!

Parmi les stars qui ont joué des rôles à leur taille dans cette œuvre, — j'allais écrire dans cette ménagerie, — il y a aussi des agneaux et des crocodiles qui « mangeaient cent livres de viande par jour ». — Les crocodiles, bien entendu. Et pourquoi ne mangeaient-ils pas les agneaux? Mystère. — Je vous fais grâce des chiens, des paons, des éléphants, des singes, et surtout des ânes.

Et voilà! Ça c'est le cinéma!

Eh bien, non! mille fois non! Je ne voudrais faire à un metteur en scène américain nulle peine, même légère, mais je dis : « C'est DU Cinéma si l'on veut, mais ce n'est pas LE Cinéma. Le Cinéma doit être un Art, et un film d'Art ne doit pas, ne peut pas nécessiter tant de faste, ni coûter tant de millions. Un film qui coûte des millions peut être une Curiosité, ce n'est pas une Œuvre d'Art — exception possible toutefois pour les bandes d'un métrage considérable.

L'œuvre immortelle au Ciné sera sans doute réalisée quelque jour avec deux ou trois cent mille francs, et peut-être moins. Qui sait! Pourquoi non?

HENRI RAINALDY.

RECENSEMENT

des Cinémas Français et des Villes dépourvues de Cinémas

(*123e Liste*)

Haute-Vienne

MAGNAC-LAVAL. — 397 kil. de Paris, 3.833 habitants. Il n'existe pas de cinéma. Essai à tenter.

NEXON. — 420 kil. de Paris, 3.135 habitants. Electricité. Il existe un cinéma. Directeur M. Richard.

ORADOUR-SUR-GLANE. — 425 kil. de Paris, 2.109 habitants. Il n'existe pas de cinéma. A voir sur place.

ORADOUR-SUR-VAYRES. — 458 kil. de Paris, 3.345 habitants. Il n'existe pas de cinéma. Essai à tenter.

ROCHECHOUART. — 415 kil. de Paris, 4.559 habitants. Il n'existe pas de cinéma. Essai à tenter.

SAINT-JUNIEN. — 441 kil. de Paris, 11.379 habitants Electricité. Il existe deux cinémas : L'Avenir Musical, directeur M. Dumas Albert et le Ciné-Union. Directeurs MM. Lachaize et Gaillard.

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE. — 452 kil. de Paris, 2.542 habitants. Il n'existe pas de cinéma. A étudier.

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT. — 406 kil. de Paris, 6.443 habitants. Electricité. Il existe un établissement cinématographique : Le Modern-Cinéma, rue Victor-Hugo. Directeur M. Gadou.

SAINT-MATHIEU. — 455 kil. de Paris, 2.538 habitants Il n'existe pas de cinéma. A voir sur place.

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE. — 417 kil. de Paris, 9.500 habitants. Gaz. Il existe un établissement cinématographique : Le Cinéma Médart.

SEREILHAC. — 20 kil. de Limoges, 2.116 habitants. Il n'existe pas de cinéma. A étudier.

VERNEUIL-SUR-VIENNE. — 419 kil. de Paris, 2.036 habitants. Il n'existe pas de cinéma. A voir sur place.

VICQ. — 22 kil. de Saint-Yrieix, 2.134 habitants. Il n'existe pas de cinéma. Essai à tenter.

(A suivre.) LE DÉNICHEUR.

Joindre un timbre de 0 fr. 25 pour la réponse à toutes les demandes de renseignements.



SUICIDE INFAILLIBLE !

— Un voyage en chemin de fer, la traversée du boulevard sur la bande rouge, les poisons, la corde... et je suis indemne !.. Il ne me reste plus qu'à acheter un cinéma et je succomberai sous le poids des TAXES !..

L'attrait de l'écran

On peut aujourd'hui, hélas! être un comédien sans craindre d'être excommunié par le pape et renié par sa famille. (Je dis bien « hélas! » car ceux qui se résignaient autrefois à encourir de pareilles sanctions avaient certainement le feu sacré pour faire à leur art un tel sacrifice, et cela



CHRISTIANE WAGUE

devait heureusement éloigner de la scène pas mal d'indésirables.) La faveur dont jouissent, de nos jours, tous les gens de théâtre s'étend largement aux artistes de cinéma. C'est pourquoi, éblouis, fascinés par la renommée universelle, la gloire mondiale et les gros cachets des vedettes, ils sont nombreux ceux que l'écran attire, et qui s'imaginent qu'il n'y a qu'à le désirer pour se faire rapidement une situation enviable dans cet art nouveau.

C'est, en effet, parce qu'il est nouveau, cet art, parce que ses difficultés sont mal connues encore, qu'il semble être accessible à tous.

Accessible à tous! Oui, peut-être l'est-il. Mais pas à n'importe qui, le redoutable « n'importe qui » qui se juge photogénique, qui ne doute ni de son intelligence, ni de ses moyens, qui est persuadé qu'il est très facile d'être naturel à l'écran, parce qu'il faut y donner l'illusion de la vie, et qu'il n'y a qu'à paraître pour être assuré du plus grand succès.

Pas accessible à qui s'imagine avoir la science infuse, à qui croit inutile de travailler pour acquérir ou développer les nombreuses qualités exigées de l'artiste cinématographique.

Aucun métier, si simple soit-il, ne s'apprend sans effort, pourquoi celui de comédien d'écran ferait-il exception à la règle générale? Faire vivre un personnage, lui donner une âme, faire comprendre sans le secours de la parole ses moindres pensées, cela n'est pas une tâche aussi aisée qu'elle le paraît à qui n'observe que superficiellement.

On doit travailler avec ténacité, avec ardeur, et sans vanité accepter les conseils, observer, chercher en soi et autour de soi tous les moyens d'expression les plus clairs, les plus intenses.

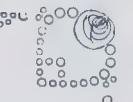
Il faut aborder cet art avec une âme fervente, il faut l'aimer pour lui-même, et s'y consacrer sans se soucier uniquement des avantages qu'il est susceptible de procurer.

Il faut avoir en lui une foi assez vive, une confiance assez solide pour savoir même lui faire le sacrifice d'une trop grande ambition et se contenter d'apporter sa pierre à l'édifice, comme le faisaient jadis les admirables artisans qui construisaient les cathédrales.

Parce qu'il est un art naissant, le cinéma fait appel à toutes les bonnes volontés, il a besoin de tous les courages, de toutes les initiatives, de toutes les recherches et de toutes les originalités, mais il n'a vraiment que faire des « m'as-tu vu » qui n'y viennent chercher qu'intérêt ou satisfaction d'amour-propre, et qui ne font qu'entraver sa marche et retarder ses progrès.

CHRISTIANE WAGUE.





M. Henry Roussell



Mme Emmy Lynn

M. Maurice Renaud
(de l'Opéra)

L'AUTEUR
ET
LES DEUX PRINCIPAUX INTERPRÈTES
DE

LA VÉRITÉ

COMÉDIE DRAMATIQUE
QUE PRÉSENTERA TRÈS PROCHAINEMENT
L'AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

BÉBÉ DANIELS

La délicieuse vedette américaine, dans une ravissante comédie humoristique :

LES SURPRISES DU TÉLÉPHONE !

N. B. — Ce film sera présenté le **SAMEDI 21 JANVIER 1922**, au Ciné MAX LINDER, 24, Boulevard Poissonnière, à 10 heures précises du matin.

En location aux : ***CINÉMATOGRAPHES HARRY***

Téléphone : ARCHIVES 12-54 — 158 *ter*, rue du Temple, PARIS — Adresse télég. : HARRYBIO-PARIS

RÉGION DU NORD 23, Grande-Place **LILLE**	RÉGION DE L'EST 6, Rue Saint-Nicolas, 6 **NANCY**	ALSACE-LORRAINE 15, r. du Vieux-Marché-aux-Vins **STRASBOURG**
RÉGION DU CENTRE 8, Rue de la Charité **LYON**	RÉGION DU MIDI 4, Cours Saint-Louis **MARSEILLE**	RÉGION DU SUD-OUEST 20, rue du Palais-Gallien **BORDEAUX**

SUISSE : 1, place Longemalle, **GENÈVE** | BELGIQUE : 97, rue des Plantes, **BRUXELLES**

Le Jeudi 19 Janvier 1922, à 10 h. du matin, SALLE MARIVAUX

ADOLPH ZUKOR présente :

MARGUERITE CLARK

DANS

VEUVE PAR PROCURATION

Comédie comique (1.150 mètres)

THOMAS H. INCE présente :

- ENID BENNETT -

DANS

A L'OMBRE DU BONHEUR

Comédie sentimentale (1.500 mètres)

PARAMOUNT MAGAZINE N° 21 (150 mètres)

a) Un précurseur du Cinéma. — *b*) Les Femmes sculpteurs.

Date de Sortie : LE 3 MARS 1922



SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE DES FILMS
TÉL.: ELYSEES 66-90 & 66-91



63, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
PARIS (8e)



ATELIERS DE MONTAGE ET MAGASIN D'ÉCHANGE DES FILMS

69, Rue Fessart — PARIS (19e)

Nos Agences Régionales :

MARSEILLE **Dr M. Marcel SPRECHER** *4, Rue Grignan*	**LYON** **Dr M. CAVAL** *9, Cours Lafayette* Tél. : VAUDREY 27-94	**BORDEAUX** **Dr M. RAMI** Prochainement ouverture	**TOULOUSE** Prochainement ouverture
LILLE **Dr M. DEROP** *5, Rue d'Amiens*	**STRASBOURG** **Dr M. MULLER** *3, Rue de Bischwiller*	**NANCY** Prochainement ouverture *18, Rue Saint-Dizier*	**CENTRE et NORMANDIE** **Dr M. BEAUVAIS** *Au Siège social : à PARIS*

BELGIQUE, Dr M. LETSCH, *48, Rue Neuve, à Bruxelles.*


ETABLISSEMENTS CONTINSOUZA
CONSTRUCTEURS
BECKER
LE MATÉRIEL
PARFAIT
porte la
MARQUE
PATHÉ
PROJECTEURS
TABLES
LANTERNES
ARCS
TABLEAUX
RÉSISTANCES
et
MOTEURS
FABRICATION
CONTINSOUZA
LA
MEILLEURE
PROJECTION
TOUJOURS
ASSURÉE
OBJECTIFS
CONDENSATEURS
LENTILLES
CHARBONS
ÉCRANS
LAMPES
ÉCLAIRAGE
OXYACÉTYLÉNIQUE
EXPOSITION ET VENTE
67, Rue du Faubourg Saint-Martin, PARIS
et dans toutes les Agences de
PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA


ECLIPSE
Benitou
COMÉDIE DRAMATIQUE
Mise en scène de M. DUREC
Photographie de M. PIERRE
Interprété
par
Mademoiselle
VLAMENC
MM.
José DAVERT
et
ELUERE
AVIS

Comœdia.

L'auteur de *Judex* se devait de nous présenter une œuvre de premier ordre. Il n'y a pas failli et c'est un drame captivant où la légende et l'histoire se mêlent ingénieusement, dont nous avons vu se dérouler les épisodes.

....

Il nous reste à souhaiter à l'*Aiglonne* le succès qu'elle mérite et qui ne manquera pas d'être très grand sur les écrans comme dans les colonnes du *Petit Parisien* où sera publié le pittoresque roman d'Arthur Bernède.

La Cinématographie Française.

L'Aiglonne est, en réalité, un film où la fiction et l'histoire sont si intimement liées qu'on ne sait plus, par moments, où cesse la fiction, où commence l'histoire. Et l'arrangement est si heureux que l'intérêt du spectateur s'attache tout autant aux scènes de pure imagination qu'aux essais de reconstitution historique.

....

Hebdo-Film.

C'est un vrai tour de force d'avoir reconstitué avec autant de vraisemblance le cadre de cette action qui se passe il y a quelque cent trente ans...............

Cinœdia.

C'est très intéressant. Je crois au succès de ce film. Son scénario est bien charpenté. C'est fait avec soin et adresse .....

Bon film. Il plaira sûrement.

Le Courrier Cinématographique.

En somme, Union-Eclair vient de présenter un ciné-roman dont les premiers épisodes ont remporté un vif succès. Nous sommes heureux de le signaler aux lecteurs du *Courrier*.

Voici encore quelques opinions de la Presse Cinématographique sur le merveilleux Cinéroman français

d'ARTHUR BERNÈDE

L'AIGLONNE

Mis en scène par Émile Keppens

qui sera édité par

UNION-ÉCLAIR

à partir du 17 Février prochain

et qui remplira pendant douze semaines les salles des Directeurs prévoyants qui se sont assuré cette superbe Production de la Société des Cinéromans

(René Navarre Directeur)

L'AIGLONNE

paraîtra dans



Les Municipalités contre le Cinéma

Alger sans Cinémas

C'est plus qu'une grève en perspective : C'est une véritable fermeture

Les conséquences possibles d'une pareille décision sont longuement commentées dans L'Écho d'Alger, *auquel nous empruntons les articles ci-dessous :*

On sait que les salles de spectacles viennent de voir s'augmenter les taxes dont elles étaient jusqu'à présent frappées.

Les Délégations financières ont, en effet, décidé de porter de 10 à 15 0/0 la taxe d'Etat sur les établissements de spectacles et le Conseil Municipal a, dans sa séance du 23 décembre, décidé de prélever sur les recettes mensuelles nettes des cinémas, c'est-à-dire après déduction du montant de la taxe d'Etat et du Droit des Pauvres, un impôt de 3 0/0 jusqu'à 15.000 francs et de 5 0/0 au-dessus de 15.000 francs, cet impôt devant fonctionner à dater du 1er janvier 1922.

Cette décision du Conseil Municipal a été prise après une entrevue avec les directeurs de spectacles qui avaient, au préalable, déclaré par écrit que l'état actuel de leurs affaires leur rendrait bien lourd un pareil impôt.

Or, voici que, en prévision de l'application de cette nouvelle taxe, les directeurs des treize salles de cinémas d'Alger viennent de prévenir leur personnel qu'il était licencié à dater du 2 janvier 1922 et qu'ils fermaient leurs établissements.

Les directeurs de cinémas avaient, au préalable, fait part de leurs doléances au Préfet, lequel avait promis de tenter une intervention auprès de la Municipalité. Or, cette intervention n'a donné aucun résultat et c'est pourquoi les salles de spectacles vont fermer. Cette clôture, en dehors du fait qu'elle va mettre sur le pavé un personnel nombreux, dont une grande partie sera contrainte de s'adresser à la caisse de chômage, risque d'entraîner une perturbation dans toutes les salles de spectacles. En effet, les musiciens congédiés des cinémas sont syndiqués ; ils sont décidés à faire appel à la solidarité syndicaliste et à demander à leurs camarades des différents orchestres de faire cause commune avec eux et, par protestation, de lâcher là leurs pupitres et leurs instruments. Que feraient alors l'Opéra et les autres établissements où un orchestre est nécessaire ? D'autre part, les percepteurs du Droit des Pauvres prélevaient chaque jour dans ces treize salles de cinémas une très appréciable dîme. La caisse des agents de police et des sapeurs-pompiers est aussi alimentée, dans une large mesure, par les cinémas. Le différend est donc grave. Nous n'avons pas à l'apprécier et nous nous bornons à enregistrer que d'un côté une taxe a été votée qui sera mise en perception dès le 1er janvier 1922 et que, d'un autre côté, les directeurs de salles de cinémas préfèrent fermer leurs établissements de façon définitive plutôt que de payer cette taxe.

Qui donc tournera la difficulté et comment apaisera-t-on ce conflit ?

Après une nouvelle conférence, les directeurs des treize cinémas d'Alger ont constaté à nouveau qu'ils ne pouvaient continuer leurs exploitations et ont décidé de maintenir leur décision de fermer. Le public d'Alger ne pourra donc plus aller au cinéma.

Mais les conséquences de cette décision vont s'étendre à l'Algérie toute entière. Atteints par la décision des Directeurs, les loueurs de films se voient obligés, à leur tour, d'interrompre leur exploitation.

Ils nous l'apprennent par le communiqué suivant :

Le groupement des loueurs de films de l'Afrique du Nord a l'honneur de porter à la connaissance des intéressés qu'en raison de la fermeture des établissements cinématographiques de la ville d'Alger, toutes les maisons de locations de films se trouveront dans l'impossibilité d'amortir leur production, et qu'en conséquence ils se voient dans l'obligation de suspendre la fourniture de films à tous les établissements de l'Algérie.

Le Président
Signé : PIEDINOVI.

Tous les cinémas d'Algérie vont donc fermer. Ceux de l'intérieur n'étaient pas, il est vrai, touchés par la taxe de 3 0/0 qui est spéciale à Alger ; très peu ressentaient les effets du supplément de taxe de 5 0/0 voté par les Délégations, qui ne frappe que les recettes supérieures à 15.000 francs par mois ; mais ils devront subir le contre-coup des impôts d'Alger, parce que leurs fournisseurs ne peuvent plus continuer à les alimenter.

Les explications nous ont été fournies par les directeurs des principales agences de location d'Alger qui nous ont expliqué en deux mots le

mécanisme de leur travail : « Nos Sociétés, nous « ont-ils dit, nous facturent un film à raison de « trois francs le mètre, par exemple. De ces trois « francs nous récupérons la plus grosse partie, « mettons deux francs, à Alger. Aux cinémas de « l'intérieur nous louons le même film dix cen- « times, quinze centimes, un sou le mètre... sui- « vant les villes ou les établissements, car le prix « de location des films est surtout fonction de l'im- « portance des localités. Ces petites locations nous « permettent de rattraper nos trois francs, mais « il est aisé de comprendre que si la base nous « manque, nous ne pouvons plus travailler qu'à « perte.

« C'est cette perspective qui a dicté la décision que nous avons prise ce matin. »

Ainsi donc, pour Alger, 13 cinémas fermés et 300 employés sur le pavé ; une dizaine d'agences employant une cinquantaine de personnes interrompant leur commerce ;

Pour l'Algérie, 120 cinémas fermés, et 2.000 employés sans travail ; tels sont les résultats produits par la goutte d'eau.

Nous espérons encore que les choses s'arrangeront et que l'on renouera les morceaux de la corde que l'on a cassée en tirant trop fort.

Le résultat de trop d'intransigeances serait funeste pour les bureaux de Bienfaisance de la Colonie autant que pour le budget de l'Algérie, sans compter les produits des impôts autres que la taxe. L'arrêt complet des cinémas, qui font un chiffre total de recettes de quinze millions environ, produirait une diminution importante de la circulation de l'argent. Il augmenterait de façon trop évidente la crise du chômage.

Il importe que l'on ne laisse pas étrangler ainsi une industrie avec laquelle, dans les bleds les plus éloignés, disparaîtra la seule distraction de la plus grande partie de nos populations européennes et indigènes.

ROBERT DZIM.

L'Opinion des musiciens

On sait que la plupart des cinémas d'Alger utilisaient les services de musiciens. Ceux-ci vont se trouver sans travail.

Ça n'inquiète pas outre mesure certains de nos édiles qui auraient conseillé aux directeurs de cinémas :

Pour pouvoir continuer, diminuez vos frais généraux en supprimant les orchestres.

De toutes façons, les musiciens devaient se trouver sacrifiés. Le secrétaire de leur syndicat nous informe, par la lettre suivante, du résultat des démarches faites auprès du Maire :

« A la suite de la décision prise par les directeurs de cinémas de fermer leurs établissements le 2 janvier, les musiciens intéressés, « émus à juste titre de la situation pénible dans « laquelle ils vont se trouver, ont envoyé à M. le « Maire d'Alger une délégation comprenant, en « outre, des membres du Conseil général.

« M. Raffi, avec son affabilité coutumière, a « exposé aux musiciens les raisons de l'augmentation des taxes et l'impossibilité absolue, soit « de revenir sur une décision prise par le Conseil Municipal, soit de pouvoir ajourner, même « momentanément, l'application des nouvelles « taxes.

« Il est regrettable, qu'une fois de plus, l'industrie du spectacle doive supporter de nouvelles charges, alors que bon nombre d'industries de luxe pourraient être plus fortement « et plus justement imposées. »

Agréez, etc...

Pour mes camarades,
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT.

La Poule aux Œufs d'or

Notre service d'information a déjà appris au public que les Directeurs des Cinémas d'Alger avaient, d'un commun accord, décidé de fermer leurs salles à partir du 2 janvier et, par voie de conséquence, de licencier leur personnel. La mesure est d'importance et l'on s'en rendra compte quand j'aurai rappelé qu'il y a à Alger 13 cinémas, que ces établissements emploient plus de trois cents personnes : opérateurs, musiciens, ouvreuses, guichetiers, balayeurs, employés divers, et que ces trois cents personnes ont la perspective, en ce pénible début d'année, de se trouver sans pain. A ce chiffre, ajoutez les directeurs eux-mêmes, les directeurs des agences, les loueurs de

films, et leur personnel déjà nombreux, qui, eux aussi vont se voir réduits à la portion congrue ; comptez que les employés taxeurs vont voir supprimer les émoluments qu'ils doivent à ces treize spectacles, que les agents de police et les pompiers vont perdre un appoint fort intéressant de leurs appointements, et vous vous rendrez compte que la mesure annoncée mérite d'être prise en considération.

Par quoi est-elle motivée?

Par l'augmentation des taxes.

Les cinémas versaient jusqu'ici, sur leur recette brute : 10 0/0 à l'Etat, 10 0/0 au Bureau de bienfaisance, 2.20 0/0 aux droits d'auteurs. Ils payaient tant par séance pour un pompier, tant pour un agent de police, tant par mois pour des œuvres diverses.

En juin dernier, les Délégations financières ont voté une augmentation de 5 0/0 de la taxe d'Etat, qui se trouve portée à 15 0/0. La Municipalité, après avoir décidé qu'il faudrait dans chaque cinéma et à chaque séance, un pompier de plus à 7.40 vient de profiter d'un décret l'autorisant à prélever une taxe sur les spectacles. Elle a fixé cette taxe à 3 0/0 sur la recette nette.

Malgré les protestations des entrepreneurs de cinémas, elle a maintenu cette taxe. Les impôts et les frais obligatoires immédiats qui doivent frapper ces établissements se monteront à 33 0/0 environ. C'est trop disent les directeurs. Nous ne pouvons, dans ces conditions, continuer notre exploitation. Nous préférons ne rien gagner en nous reposant que perdre en travaillant. En entendant ce raisonnement très simple, je me suis rappelé qu'il était l'an dernier celui des dirigeants d'établissements vivant des jeux. La taxe est trop élevée. Nous ne faisons plus jouer. On sait que la cagnotte n'a pas fonctionné. La ville y a perdu gros, très gros. On avait « trop pressé sur l'orange » pour employer l'expression d'un conseiller municipal.

On est en train de commettre la même erreur avec les cinémas ; mais, malgré l'avertissement donné par les exploitants le Conseil municipal semble ne pas vouloir le comprendre. Il a mis les pouces avec la roulette, il essaie de se rattraper sur les cinémas. La faute est peut-être plus grave qu'on ne le croit.

Le cinéma, c'est le spectacle du peuple, du peuple qui trouve déjà que le pain est trop cher, mais qui s'en console. L'histoire recommence éternellement quand on lui donne des distractions à bon marché.

On a dit aux directeurs de cinémas : Augmentez vos prix. Les taxes existantes nous ont obligés, ont-ils répondu, à les augmenter déjà. Si nous les élevons encore, le public ne viendra plus. « Or, nous ne pouvons tenir le coup en donnant à l'impôt le tiers de ce que nous encaissons actuellement. Supposons d'ailleurs que nous essayions de faire supporter les taxes aux spectateurs, nos recettes diminueront. En même temps seront proportionnellement réduits, les prélèvements de l'Etat d'une part, du Bureau de bienfaisance de l'autre. Pour avoir voulu trop gagner, la colonie et la ville auront perdu. Par dessus le marché, elles nous auront mis dans l'impossibilité de continuer fructueusement nos exploitations.

« Si nous acceptions les nouvelles taxes en « écoutant la suggestion qui nous est faite d'aug- « menter le prix des places, nous serions obligés

« de fermer dans quelques semaines. Nous préfé-
« rons fermer tout de suite. »

La chose en est là. Une fois de plus, en voulant trop on risque de ne rien avoir. C'est l'histoire renouvelée de la poule aux œufs d'or. Pourtant, la ville n'ignore pas qu'elle a pour faire des recettes été obligée de réduire le pourcentage qu'elle voulait prélever sur les jeux. Comment nos élus n'ont-ils pas compris qu'en forçant sur les impôts qui frappent sur les spectacles les plus populaires, ils risquaient, pour obtenir bon an mal an une cinquantaine de mille francs de plus, de faire perdre aux pauvres les 250.000 francs que les cinémas paient annuellement au Bureau de bienfaisance? La décision prise par les exploitants pèsera plus lourdement encore sur la caisse de la ville, puisque celle-ci va avoir à aider trois cents employés chômeurs. Son effet sera plus considérable encore : elle fait perdre une cinquantaine de mille francs aux employés chargés de percevoir la taxe, une centaine de mille francs aux pompiers, presque autant aux agents de police. Et je ne parle que des répercussions immédiates sur ce qui touche ou approche le budget communal! Treize cinémas qui ferment, ça n'a l'air de rien, mais ça touche pécuniairement tout le monde et ça peut grever sérieusement notre budget. Notez que si je souligne seulement l'erreur municipale, c'est parce qu'elle est toute récente et qu'il est peut-être temps de l'atténuer pour éviter un conflit préjudiciable à tous. La ville avait été précédée dans cette voie par les Délégations financières. Etait-ce une raison pour les suivre? Sur les salaires, les Assemblées Algériennes n'ont prélevé après tout que 3.50 0/0. La ville a déjà grevé cet impôt d'un chiffre très respectable (?) de centimes additionnels. Ce sont des centimes indirects qu'elle a voulu trouver. En pressant sur le ventre de la poule, elle risquait de la tuer. Elle a été trop fort et la poule va mourir. Adieu les œufs d'or.

ROBERT DZIM.

Dernier Appel à la Municipalité de Lyon

Les pouvoirs publics, ce n'est plus une nouveauté, semblent avoir délibérément pris à tâche de vouloir ruiner une des industries qui ont le plus contribué au bon renom et à l'attrait de notre pays : le spectacle. Ils n'ont rien négligé pour faire disparaître une des branches de notre activité intellectuelle, qui est, en outre, pour le fisc une source importante de revenus.

Nous avons souvent eu déjà à formuler des plaintes contre la situation particulièrement difficile qui est faite au spectacle à Lyon. Il n'est plus besoin de répéter que nulle part en France, dans aucune ville, cette industrie n'est plus lourdement imposée qu'à Lyon; on arrive ainsi, avec les cinémas en particulier, à prélever jusqu'à la moitié des recettes brutes.

En raisonnant froidement, on peut se demander jusqu'à quel point on peut admettre qu'il soit exercé une telle rigueur contre un genre de spectacle essentiellement populaire et qui est, quoi qu'on dise, la plus saine distraction pour les petites et moyennes classes?

Il y a longtemps que nous luttons pour faire cesser ce scandale et cette iniquité, pour obtenir cette « égalité fiscale » qui est inscrite en tête de la charte républicaine et que tous les candidats ne manquent pas d'insérer en gros caractères dans leurs professions de foi.

En 1919, nous faisions déjà des démarches auprès de la municipalité pour faire lever la surtaxe de guerre, qui n'avait plus d'objet, puisque les œuvres auxquelles elle était destinée avaient disparu après la cessation des hostilités.

A l'Hôtel de Ville on avait dû reconnaître le bien-fondé de notre réclamation; on nous avait même fait de bonnes promesses. On nous laissait entrevoir qu'on allait faire tout ce qui serait pos-

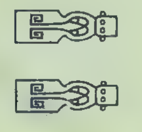




Les Grandes
FRANÇ

PATHÉ CONSO

présente, le 18
AU PALAIS DE

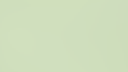


Le Cr
Lord Art

d'après le Célèbre Ro
Adapté et réalisé par M. René HERV

INTERPRE

EDITION DU
3 Mars



M. And

MM. André DU
BARRAL
MORTON
CECIL MA

MMmes Catherin
de la C
Monique

Miss Olive

LES FILMS

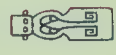


Productions
ÇAISES

RTIUM CINÉMA
Janvier
LA MUTUALITE







ime de



hur Savile

man d'Oscar WILDE
IL, le talentueux Metteur en Scène de *Blanchette*

ÉTE PAR :



ré NOX
BOSC,
, de la Comédie - Française
YORK,
et
NNERING
e FONTENEY,
Comédie-Française
CHRYSÈS,
et
SLOANE



PUBLICITE

Affiche 160×240, 3 affiches 120×160
SÉRIE DE PHOTOS - BROMURE

LEGRAND



sible pour nous donner satisfaction. La surtaxe de guerre allait être supprimée et aussi la taxe de remplacement de 10 centimes. Pour compenser néanmoins la diminution des recettes qu'allait entraîner cette double suppression, la municipalité proposait de créer une taxe unique, proportionnelle, qui serait plus équitable pour tous.

Dans sa séance publique du 9 février 1920, le Conseil municipal décidait de remplacer la surtaxe de guerre et la taxe de 10 centimes par une taxe de 10 0/0. Mais avant que le gouvernement ait autorisé la ville de Lyon à percevoir cette taxe, intervenait la loi du 25 juin 1920, qui modifiait toute la législation concernant les taxes prélevées sur les spectacles, abrogeait les lois précédentes et créait une taxe d'Etat qui n'existait pas encore. Cette loi autorisait en outre les communes à percevoir des taxes et un décret d'administration publique fixait le maximum de ces taxes à 50 0/0 de celle de l'Etat.

La décision du Conseil municipal, en date du 9 février, n'avait donc plus d'objet. La loi de 1920 supprimait à la fois la surtaxe de guerre et celle de remplacement. Lyon, comme toutes les autres communes de France, n'avait plus que le droit de prélever sur les recettes des spectacles la moitié de ce que prélevait l'Etat.

Malgré les promesses faites, malgré les engagements pris, malgré la loi, on continua dans notre bonne ville à percevoir, en outre des 50 0/0 de la taxe d'Etat, la taxe de 10 centimes par place qui avait été établie en 1901 pour boucher les trous creusés par la suppression des octrois.

Il fallut revenir à la charge et, dans la séance du 21 novembre dernier, la question des taxes fut à nouveau portée devant le Conseil mnnicipal. Nous demandions simplement, pour nous permettre de vivre, pour ne pas acculer un grand nombre d'entre nous à la fermeture ou à la ruine, de supprimer les 10 centimes. M. Herriot s'y opposa avec énergie; néanmoins il promit d'apporter certaines modérations, de présenter un projet qui donnerait à cette taxe un caractère plus équitable.

Hélas! nous n'avons rien vu venir. Ces belles promesses, comme ce projet, dorment quelque part dans les cartons poussiéreux de l'Hôtel de Ville. Si elles ne viennent pas plus vite que celles de 1919, nous attendrons ces promesses longtemps encore.

Mais c'est que nous ne pouvons plus attendre. Chaque jour la situation s'aggrave. Nous avons fait jusqu'ici tous les efforts qui nous étaient possibles pour ne pas créer d'embarras à une municipalité, qui pourtant ne fait pas montre à notre endroit de beaucoup d'égards. Nous avons continué à payer une taxe que nous estimons injuste et illégale. Nous sommes aujourd'hui à bout de forces. Pour beaucoup d'entre nous il ne reste d'autre issue que la fermeture ou la faillite. Il est urgent d'apporter remède à cet état de chose en nous dégrevant d'une partie de ces charges qui, vous le reconnaissez vous-mêmes, sont véritablement écrasantes.

Nous faisons un nouvel et dernier appel à la municipalité lyonnaise. Nous espérons qu'elle nous entendra et qu'elle nous accordera le modeste dégrèvement que nous demandons. Sinon, nous serons obligés, bien malgré nous, à prendre une décision grave, qui ne sera certes pas avantageuse pour le budget local.

Nous entendons, en effet, défendre notre droit à l'existence.

Nos collègues, qui sont menacés, eux aussi, de taxes exorbitantes, ont préféré fermer leurs salles que de subir les exigences immodérées du fisc et des municipalités. Depuis le 2 janvier, tous les cinémas algériens ont clos leurs portes et roulé leurs écrans. Deux mille employés, des centaines de musiciens se trouvent de ce fait privés de travail et les caisses publiques vont y perdre un million et demi.

Est-ce à un résultat semblable qu'on veut arriver à Lyon? Nous ne le pensons pas.

(*Bulletin de la Fédération du Spectacle du Sud-Est*).

LES DEUILS DU CINÉMA

Un nouveau deuil frappe notre Corporation en la personne de M. Georges Lévy-Lordier, directeur du journal Le Cinéma, *décédé le 6 janvier 1922, en son domicile à Paris, 28, boulevard Bonne-Nouvelle, à l'âge de 37 ans.*

Notre aimable confrère qui comptait beaucoup de sympathies parmi nous laisse infiniment de regrets.

Georges Lordier était né à Paris en 1884. Son père, M. A. Lévy, chef d'orchestre de tout premier ordre, lui avait fait donner une brillante éducation artistique. A 18 ans, Georges Lordier était déjà administrateur des Théâtres de Douai, de Lens et de Valenciennes et s'imprégnait du répertoire dramatique. Attiré par l'invention des frères Lumière et devinant l'essor prodigieux qu'allait prendre le cinéma, il entrait en 1904 comme metteur en scène chez Pathé. Quelques années plus tard, il abandonnait l'édition et fondait, pour le compte de l'Omnia, dirigé par M. Edmond Benoit-Lévy, un grand nombre des salles du Nord et de l'Ouest de la France. Citons Amiens, Boulogne-sur-Mer, Dunkerque, Paris-Plage, Calais, Le Havre, Epernay.

En 1911, il fondait *Le Cinéma*, où il a toujours défendu la cause du film français.

A peu près à la même époque, il créait *Les Grands Films Populaires* qui éditèrent notamment *Le Bossu, Les Cinq sous de Lavarède, Le Fils de Lagardère, L'Homme qui assassina, Cœur de Française, Montmartre, L'Alerte, L'Arriviste, Le Paradis, le Médecin malgré lui, Le Porteur aux Halles, Le Vengeur, La Petite Mobilisée, la Goualeuse, etc.*, qu'il fit tourner dans son studio du boulevard Jourdan.

Il n'abandonnait pas pour cela l'exploitation et, aux salles de l'Omnia qu'il avait reprises à son compte à Amiens, à Dunkerque, à Boulogne, à Epernay, venaient s'ajouter des cinémas parisiens : le *Kinérama*, le *Cinémax* (aujourd'hui Ciné Pax) le *Paris-Ciné*, le *Théâtre Montmartre*, le *Cinéma-Palace*, les *Folies-Dramatiques*.

Il créait aussi *Les Chansons filmées*, la série de films *La Vie Parisienne*, avec Polin et Etchepare (*Anana*) et la série *Franco-Film*.



M. GEORGES LORDIER

L'inhumation a eu lieu le lundi 11 janvier au cimetière du Père Lachaise.

Nous présentons à Mme Georges Lévy-Lordier, la veuve douloureuse de notre confrère, et à toute sa famille éplorée, nos condoléances sincèrement émues.

Le " Courrier " Financier

On attend les résultats de la Conférence de Cannes; on continue à épiloguer sur ce que seront les prochains versements de l'Allemagne; sur la future (?) alliance franco-anglaise; voire même sur le problème turc; et, dans l'incertitude où l'on se trouve, on ne fait pratiquement rien en Bourse. Seul, le groupe russe, stimulé par les nouvelles relatives à la prochaine Conférence de Gênes, fait preuve d'activité; et sa reprise impressionne favorablement le marché qui, dans l'ensemble, est fermement tenu... sans plus.

Les *Rentes Françaises* sont en progrès, mais assez peu actives. Le nouveau syndic des agents de change est, paraît-il, fermement partisan de rendre la liberté au marché de nos emprunts de guerre; aussi, grâce à son intervention active, estime-t-on que cette mesure sera prise sans tarder. Parmi les *Fonds Etrangers*, les Russes sont en sensibles progrès, et semblent devoir accentuer encore leur hausse; les Turcs, eux aussi, font montre d'excellentes dispositions. Les autres sont plus lourds, par suite de la baisse des changes.

Aucune animation au groupe des *Banques Françaises*, qui restent figées aux environs de leurs cours précédents. La Banque de Paris est, toutefois, très ferme, et semble attendre une occasion favorable pour partir de l'avant. Les *Banques Etrangères* sont très quelconques; l'Ottomane reste remarquablement tenue.

Rien à dire des *Chemins de fer*, qui demeurent inactifs, ni des *Transports en Commun*, retombés dans leur inertie coutumière. On constate toujours de la lourdeur aux *Valeurs de Navigation*, notamment sur la Transatlantique, qui va prochainement augmenter son capital. En Coulisse, la Navigation de l'Afrique du Nord s'agite à nouveau, et pourrait bien, un de ces jours, bénéficier d'une reprise spéculative.

Le calme règne aux *Valeurs Métallurgiques*, qui ne varient pas plus que les *Valeurs d'Electricité*. On note seulement quelques bonnes demandes en Jeumont et en Electricité et Gaz du Nord, deux excellentes valeurs du groupe Empain, dont la hausse devrait s'accentuer assez fortement, car les derniers résultats obtenus par elles sont très satisfaisants.

La détente des changes impressionne défavorablement les *Mines Métalliques*, d'autant plus que les cours des métaux sont, de leur côté, en régression sensible. Le Rio-Tinto perd un peu de terrain; mais une reprise spéculative du titre ne nous surprendrait pas. Penarroya, tout à fait délaissée, est beaucoup plus calme qu'à son habitude. Mount Elliott, elle-même, paraît s'assagir, mais se tient à des cours nettement excessifs.

Les *Mines d'or* sont lourdes, car on reparle de la grève dans le Rand. L'Occidentale de Madagascar s'enlève, toutefois, brusquement, sans autre raison qu'une manœuvre boursière réussie du groupe qui la contrôle. C'est, d'ailleurs, le type de la valeur des « Pieds Humides ». Aux *Territoriales*, la Mozambique et la Tanganiyka, qui avaient tenté un « rust » reviennent bien vite en arrière, ainsi que nous l'avions prévu. Sur la Transvaal, nous avons noté quelques bons achats.

Un peu de tassement sur les *Charbonnages*, à la suite des difficultés qui ont surgi, au sujet des salaires, entre patrons et ouvriers.

Les *Produits Chimiques* et les *Phosphates* sont complètement délaissés. En Coulisse, toutefois, on essaie de « chauffer » les Phosphates de Constantine, mais il est à craindre que le succès ne couronne pas cette tentative. Au Parquet, de bonnes demandes, d'origine lyonnaise, se sont produites sur les Usines du Rhône, excellente valeur à tous égards.

On ne s'occupe presque plus des *Valeurs de Pétrole*, autrefois grandes vedettes de la spéculation. En général, elles ont été lourdes, par suite d'une baisse sensible des prix du produit, en Amérique, et à cause, aussi, du recul des devises. Toutefois la Financière des Pétroles et la Premier Oil ont eu, au Parquet, une tenue satisfaisante, et un réveil prochain de ces deux valeurs ne nous surprendrait pas.

Aucun changement notable sur les *Diamantifères*, auxquelles, pour le moment, personne ne s'intéresse plus.

Parmi les *Valeurs de Sucre*, la Say a été très agitée sur la nouvelle que des poursuites étaient intentées pour hausse illicite contre deux de ses administrateurs et quatre de ses directeurs, une baisse brutale s'est produite, suivie, peu après, d'une timide



reprise. Mais le mouvement de hausse semble avoir « les reins cassés » et, si nous n'oserions peut-être pas vendre à découvert, nous ne resterions, en tout cas, certainement pas acheteurs. Les Sucreries d'Egypte, plus calmes, demeurent faibles.

Ainsi que nous le disions plus haut, la hausse des *Valeurs Russes* a été le fait saillant de la semaine. Confirmant toutes nos prévisions de la semaine dernière, ces valeurs ont poursuivi et considérablement accentué leur mouvement en avant, tandis que leur marché — en ferme et en primes — devenait de plus en plus actif. On doit monter encore beaucoup, normalement; mais l'envolée des cours a été si rapide qu'un tassement temporaire n'aurait rien d'impossible; aussi croyons-nous que l'on pourrait vendre une partie tout au moins de ce que l'on en possède, à seule fin de racheter plus bas au premier signe de réaction.

Notons enfin, aux *Valeurs diverses*, la hausse de Pathé Cinéma, sur le bruit d'un prochain remboursement de capital et d'une augmentation du dividende. Le cours de 300 francs pourrait être rapidement atteint, car un certain nombre de primes se trouvent, d'ores et déjà, débordées.

RAYMOND BOULIÈRE.

LE CINÉMA ET LA FINANCE

Les principales valeurs traitées en Bourse

Au Parquet

	dernier cours	cours précédent	dernier dividende
Actions Pathé Cinéma	282 50	274 »	6 »
Actions Établissements Gaumont	215	213 »	13 »
Obligat. 5 % Etablissements Gaumont	348 »	356 »	25 »
En Coulisse			
Actions Établissements L. Aubert	109 50	112 »	10 »
— Cinéma Exploitation	294 »	285 »	27 50
— Cinéma Omnia-Montmartre	95 »	90 »	13 »
— Cinémas Modernes	150 »	163 »	20 »
— Cinéma Eclipse	31 25	31 25	8 »
Hors-Cote			
Parts Cinémas Modernes	61 50	74 75	10 »
Parts Cinéma Éclipse	20 50	20 50	» »

Transferts de sièges sociaux

Le siège social de la Société Industrielle Cinématographique est transféré du 2, avenue d'Enghien, à Epinay-sur-Seine, au 4, rue d'Aguesseau, à Paris.

Le siège social du Ciné-Studio est transféré du 2, rue des Italiens, au 4, rue d'Aguesseau, à Paris.

Le siège social de la Société Générale des Grands Cinémas est transféré du 17, rue du Faubourg du-Temple, au 4, rue d'Aguesseau, à Paris.

Le siège social de la Société Générale d'Attractions est transféré du 14, rue de la Douane, au 4, rue d'Aguesseau, à Paris.

Le siège de la Société Ouest-Cinéma est transféré du 6, place de la Madeleine, au 4, rue d'Aguesseau, à Paris.

Modifications de Sociétés

Suivant actes sous-seings-privés en date du 20 décembre 1921, la Société Ouest-Cinéma, siège 4, rue d'Aguesseau, Paris, capital social 900.000 francs, est modifiée.

(G. T. 31 décembre 1921.)

Suivant délibération en date du 4 octobre 1921, la Société Industrielle Cinématographique est modifiée.

Siège, 4, rue d'Aguesseau, capital : 6 000.000.

(*Loi*, 29 décembre 1921).

Suivant délibération en date du 4 octobre 1921, la Société Théâtrale Marseillaise est modifiée.

Siège : 4, rue d'Aguesseau. Capital 300.000.

(*Loi*, 29 décembre 1921).

Constitutions de Sociétés

Suivant acte sous-seings-privés en date du 1er décembre 1921, la Société Ancilotti et Cie a été formée.

Objet : cinématographe, siège social : 8 *bis*, cité Trévise. Capital : 1.000.000 francs.

(G. P. 28 déc. 1921.)

Suivant acte notarié en date du 1er décembre 1921, (Me Moyne) La société : Les Artistes Associés est fondée.

Objet : Film Cinématographique. Siège : 23, rue de la Paix.

Capital 500.000 francs. (G. P. 27 déc. 1921).

Augmentation de capitaux

La Société des Grands Cinémas Populaires porte son capital à 1.500.000 francs par l'émission au pair de 1.000 actions de 500 francs.

Convocation d'Assemblées Générales

Les actionnaires de la Cinéma Exploitation, récemment convoqués en assemblée générale extraordinaire, au siège social, 24, rue Godot-de-Mauroy, n'ont pu délibérer valablement, faute de quorum.

La prochaine assemblée aura lieu à la même date que l'assemblée ordinaire annuelle qui se tiendra vraisemblablement fin janvier.

Achats et Ventes de Cinémas

Suivant acte sous-seings privés du 26 décembre 1921, enregistré à Paris, le même jour, folio 64, case 9, aux droits de 387 francs.

M. Jean Pradier a donné à titre de bail en sous-location, à M. Charles Saint-Ponlof, les locaux d'une partie d'immeuble dans lesquels est exploité à Paris, 101, avenue Victor-Hugo, un cinématographe connu sous le nom de Cines, ainsi que tout le matériel avec prise de possession à partir du 1er octobre 1921.

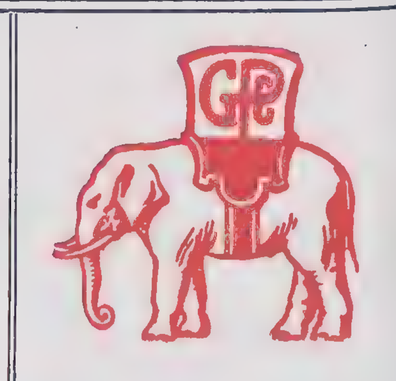
Domicile élu au Cabinet de M. G. Lochmann, 113, boulevard Magenta, Paris (Xe).

(P. A. 1er et 2 janvier 1922).

Les **G. P. C.** *présenteront*

Le 23 Janvier 1922, au Palais de la Mutualité

(Après-midi Salle du bas)



L'INCOMPARABLE ARTISTE DANOIS

OLAF FONSS

dans un Beau Drame qu'il interprète
:: avec une magistrale puissance ::

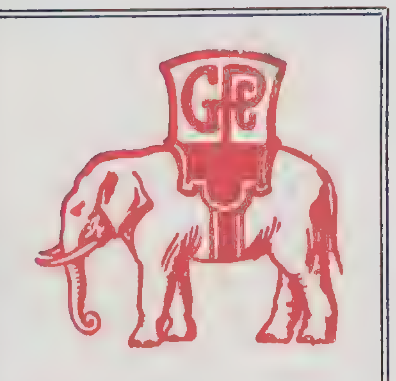
LA MOUCHE DORÉE

Grande super-production DANKS-ASTRA-FILM

PHOTO IMPECCABLE — SCÉNARIO ORIGINAL ET CAPTIVANT — MISE EN SCÈNE SOMPTUEUSE

ET

LE BRAVE PETIT CHIEN DE FATTY



COMIQUE HILARANT

Avec le célèbre

FATTY



M. DANI

l'admirable interprète

des

AVENTURES

de

ROBINSON CRUSOÉ



Adaptation cinégraphique

de l'œuvre immortelle de Daniel de FOË



42, RUE LE PELETIER, PARIS









Georges LACROIX a écrit et réalisé une œuvre remarquable par ses qualités scéniques et sa valeur photographique.

La Vie d'une Femme

Grand Drame en 5 parties
avec SUZIE PRIM
(Série d'Art U. C. I.)

L'intérêt est soutenu du début jusqu'à la fin, et une émotion profonde se dégage de cette histoire moderne.

LA VIE D'UNE FEMME

est un grand film

AUBERT





Gaumont
Édition du 3 Mars
La Vivante Epingle
Drame en 4 parties
d'après le roman de J. JOSEPH-RENAUD
Adaptation et Mise en scène
de JACQUES-ROBERT
Un scénario original...
..... un drame mystérieux,
angoissant, qui passionnera le public.
Film Gaumont
G

LES BEAUX FILMS

LE GOSSE INFERNAL

Présenté le 10 janvier 1921, à Max-Linder, par M. Georges Petit

Le jeune Jackie Coogan qui fut l'interprète inoubliable de *The Kid* (Le Gosse), vient de remporter un nouveau succès dans un film qui amusera les grands et les petits.

Qui ne se rappelle les fantaisies charmantes auxquelles se livrèrent jadis « Bébé » et « Bout de Zan » pour la plus grande joie de tous ?

Jackie Coogan est l'impayable gosse américain et il possède déjà l'assurance et le flegme nécessaires à la réussite de ses mauvais tours. Quand il a préparé minutieusement une farce nouvelle, il s'efforce ensuite par tous les moyens possibles à en suivre le développement et à jouir en psychologue fort averti de la mimique burlesque de ses victimes.

« Cet âge est sans pitié » a dit le bon La Fontaine. Il y a toujours, en effet, un peu de cruauté inconsciente dans les jeux des enfants.

Faire échapper un lion d'une ménagerie foraine « pour voir »...

Imaginer de travestir un de ses jeunes camarades en femme pour attirer son père dans une confiserie et obtenir de lui quelques subsides... Voilà certes des tours qui révèleraient un mauvais garnement si Jackie Coogan ne possédait cet air admirable d'innocense enfantine, cette inconscience, qui désarme parce qu'elle ne prévoit pas et se transforme bientôt en angoisse dès que les suites redoutables de la farce jouée commencent à apparaître.



LES SUITES D'UN MAUVAIS TOUR



LE GOSSE ATTRISTÉ VOIT ENLEVER SON CHIEN CHOCOLAT

Jackie s'en rendra compte lorsque le fiancé de sa sœur, le Dr Henri Martel, qu'il aime comme un grand frère, sera sur le point d'être arrêté par la faute du *Gosse Infernal*. Jackie s'affolera à ce moment-là. On croira même qu'il va se repentir. Mais l'occasion d'un nouveau tour se présentant à son esprit, il oubliera tout et se lancera « pour s'amuser » sur un des cars destinés aux inspecteurs de railways. Sans le dévouement du Dr Martel, le gosse serait broyé par un rapide.

Ainsi la comédie risque de tourner au drame et Jackie vraiment impressionné par cette dernière aventure promet de ne plus recommencer...jusqu'à la prochaine fois.

Il y a aussi un artiste à quatre pattes, le chien Chocolat, compagnon inséparable du « Gosse » dont il convient de louer le talent et les mérites. Ce chien est un véritable acteur et il contribue largement au succès du film.

Les trouvailles humoristiques abondent et les meilleures scènes me semblent impossibles à raconter car je craindrais en les exposant d'en retirer le véritable caractère.

D'ailleurs, vous vous en convaincrez par l'accueil enthousiaste que le public fera au *Gosse Infernal*.

Une bien émouvante comédie *Savoir aimer* fut projetée au début de la présentation.

La principale interprète, Bessie Barriscale, que je considère comme une des meilleures stars d'Outre-Atlantique, a trouvé une fois de plus l'occasion d'exprimer son rare tempérament d'artiste qui sait avant tout et surtout demeurer femme. Quelle charme à la fois puéril et douloureux dans son sourire et combien il renferme d'amour et de résignation !

Le jeune violoniste, Robert Knight, que Madge (Bessie Barriscale) a soutenu de sa tendresse lors de ses débuts difficiles, peut se laisser entraîner momentanément par la séduisante coquetterie de la belle Aïda Roller, parce que celle-ci lui paraît plus à même de comprendre son art. Mais

les succès d'un virtuose sont souvent éphémères. Quand Knight, blessé, verra s'éteindre l'amour d'Aïda, il retrouvera auprès de la douce et fidèle Madge, la constante affection et le dévouement à toute épreuve car elle seule *sait vraiment aimer*.

Cette pièce traitée avec une grande délicatesse est une de ces fleurs discrètes et intimes dont on garde longtemps le parfum. Et l'on se sent meilleur après l'avoir respirée.

Je n'aurai garde d'oublier dans ce compte rendu les très spirituelles silhouettes animées : *Le Premier Dentiste* et *Le Premier Cirque*, conçues et réalisées suivant le procédé des « ombres » et dont l'humour rappelle les dessins drôlatiques de W. Heath Robinson.

Voilà une formule nouvelle qui connaîtra certainement le succès.

MARCEL YONNET.

LE CRIME DE LORD ARTHUR SAVILE

Présenté le mardi 10 janvier 1922, à l'Artistic Cinéma, par Pathé-Consortium-Cinéma

Psychologue des plus fins, Oscar Wilde — dont quelqu'un a dit qu'il fut à la fois une philosophie et une tragédie — a apporté au monde, sinon une conception entièrement nouvelle de l'existence, tout au moins l'exemple le plus éblouissant d'une façon de dominer la vie qui a son mérite et un charme singulier.

Charme qui se retrouve dans ses écrits et surtout dans ses comédies.

Véritables déclarations de guerre à la morale et aux sots préjugés mondains, satires inimitables de la société, elles sont toujours originales, profondes et justes.

Rien n'est plus fin, ni plus alerte que les comédies et les contes d'Oscar Wilde; quelle débauche de mots, de paradoxes, d'aphorismes étincelants !

Qu'allait être le résultat de l'adaptation pour l'écran d'une de ces belles histoires intellectuelles, privée de l'esprit même de son auteur, de toute sa force littéraire ?

M. René Hervil a remporté un succès complet, voire même enthousiaste, de la part de l'assistance lors de la présentation du film.

C'est tant pis pour les détracteurs de l'œuvre, et tant mieux pour l'Art français !

Il était à prévoir — le passé de M. René Hervil ne lui permettant pas de nous donner des réalisations médiocres, — qu'il ne s'attaquait à l'œuvre d'Oscar Wilde qu'en connaissance de cause et certain du résultat.

La mise au point du *Crime de Lord Arthur Savile* est très réussie et le découpage est habilement fait.

On trouve surtout dans ce film une très grande finesse dans le choix du détail et l'ensemble de la mise en scène, traitée en un style vigoureux et simple, est remarquable.

A noter tout spécialement les dernières scènes entre Lord Savile et le « chiromancier » sur les bords de la Tamise : des murmures d'admiration les ont saluées.

M. René Hervil a osé beaucoup et ce n'est pas, à l'heure actuelle, faire preuve de mince courage.

Le résultat obtenu récompense ses efforts; souhaitons ne pas le voir s'arrêter en si bon chemin.

Pour créer *Le Crime de Lord Arthur Savile*, une interprétation anglo-française avait été choisie.

Le rôle de Lord Savile a été créé par Cecil Mannering.

Cet artiste fait preuve d'excellentes qualités et réalise parfaitement le personnage du Lord pour lequel Wilde semble avoir écrit cette phrase qui fit à l'époque tant de bruit : « Il n'y a aucune incompatibilité essentielle entre le crime et l'éducation ».

M. André Nox a superbement campé le « sorcier ». Sa physionomie si habilement expressive, ses gestes mesurés et justes, sa simplicité, sa sincérité et sa puissance ont, une fois encore, fait notre admiration.

Miss Olive Sloane, dans le rôle de la fiancée de Lord Arthur, est la jeunesse, le charme et la gaîté même.

Mmes Catherine Fontenoy, Monique Chrysès, MM. A. Dubosc et Barral, complètent cette excellente interprétation.

Pathé-Consortium, en nous présentant l'adaptation cinégraphique du *Crime de Lord Arthur Savile*, nous a fait connaître un film qu'il faut placer parmi les premières œuvres artistiques de la production française.

BL. CHATELARD-VIGIER.

La Mode à l'Écran

Ma chère Simone,

Je ne vais pas — pour excuser mon long silence — t'énumérer les visites que j'ai faites ou reçues, et les invitations que j'ai dû accepter pour les thés, dîners, soirées, le théâtre ou le dancing; tu me jalouserais et combien tu aurais tort!

Une haute frange de jais scintillait sur le fond de velours.

Une robe de lamé vert et or, de forme très simple, avec manches de tulle vert formant traîne, avait un certain succès d'originalité.

Personnellement, je lui ai préféré une robe de moire indienne « dragée » dont la taille était marquée par un gros bourrelet de fronces.

Une très jolie dentelle d'argent borde le décol-



Miss Wanda Hawley, jeune étoile des Cinématographes Harry.

letė devant, passe sur les bras, se drape à la taille et forme une traîne longue et étroite.

Le résultat de toutes ces sorties, par ce temps mauvais, est que je garde la chambre; je suis grippée, ma chère filleule, et d'humeur bien morose...

Plains-moi d'être ainsi prisonnière puis écoute-moi : je vais te décrire toutes les jolies choses que j'ai vues en ces jours de fêtes.

A l'Opéra, j'ai eu l'occasion d'admirer quelques belles robes du soir.

Portée par une jeune femme, grande, mince et très brune, une robe de velours noir, drapée de côté et se terminant en une longue traîne, était recouverte, en partie, par une tunique pailletée noire, rouge et acier.

Un certain succès a été fait à une robe en satin souple « géranium ».

Elle était ornée d'une fine broderie d'argent et des grappes de raisins d'argent la garnissaient avec beaucoup de chic.

Quant à moi — car je prévois ta question — j'ai toujours eu un faible pour les robes de dentelle, tu le sais. J'avais donc, ce soir-là, un fourreau de satin noir entièrement revoilé de dentelle cirée.

Une guirlande de pavots sur les hanches lui fait une garniture originale qui ne manque pas d'un certain chic.

Chose assez curieuse, j'ai vu la même toilette dans un film intitulé *Les Paons*.

La vedette de ce film, Miss Wanda Hawley, est une jeune femme très élégante et j'ai noté, à ton intention, quelques-unes de ses robes.

Tout d'abord une grande redingote en Drapella vert myrthe garnie de renard.

Jupe assortie.

Grand chapeau velours vert; une longue plume d'autruche défrisée couvre le chapeau.

Un manteau de velours noir, orné de petit gris, le manchon et le petit bonnichon de même fourrure, font un ensemble pratique.

Une robe de crêpe rouge dont le corsage, qui descend très au-dessous de la taille, est entièrement brodé marine et garni de satin marine a une très jolie ligne.

La taille est marquée par une ceinture de cuir verni marine.

Garni uniquement d'une grosse perle baroque, un grand chapeau de satin marine accompagne cette robe.

Très simple et cependant très élégante est une robe de satin « nègre » ceinturée de perles « corail ». Hauts poignets de renard gris; étroite bordure de même fourrure au décolleté.

Une robe d'après-midi en crêpe marocain blanc ornée de panneaux et d'une ceinture bordée de jais se complète d'une toque recouverte d'aigrettes.

Une originale robe de velours noir et voile de soie imprimé de tons multicolores se recouvre d'un grand manteau de velours noir à pèlerine bordée de singe.

Une charmante toilette de jeune fille est en crêpe de chine « framboise ».

La jupe plissée est bordée de skunks et le corsage est brodé du même ton.

Une robe en faille rose dont la jupe est faite de pétales superposés est d'un goût exquis.

J'ai compté dans ce film au moins trente jolies toilettes portées par Miss Wanda Hawley; mais j'en arrête ici la nomenclature.

C'est l'heure des cachets, des tisanes!

La mode et la médecine ne peuvent guère s'allier, tu sais.

A bientôt.

Ta marraine,

P. C. C. COMTESSE AMARANTE.

PAULINE FREDERICK



PAULINE FREDERICK

Le nom de PAULINE FREDERICK est, pour le spectateur au goût élevé, le plus sûr garant de passer quelques heures agréables, s'il se laisse séduire par le renom justifié de cette artiste consciencieuse.

PAULINE FREDERICK s'est attirée des légions d'admirateurs par le jeu franc et sincère des personnages qu'elle anime sur l'écran. Ils reconnaissent en elle la Femme Eternelle parée de tout son charme et capable de leur faire mesurer l'abîme insondable du cœur féminin.

Elle nous représente la vie aux couleurs sans cesse changeantes, dans toutes ses phases les plus variées, telle qu'elle est en réalité au cours de notre existence quotidienne.

Nous croyons ne pas exagérer en déclarant qu'il n'y a pas de femme contemporaine, qu'elle appartienne à la scène théâtrale ou à la scène muette, qui jouisse d'une popularité aussi universelle que PAULINE FREDERICK.

Elle sera l'étoile d'une série de films de la R-C. qui va être éditée au cours de la Saison 1921-1922. Citons parmi les films de la R-C que PAULINE FREDERICK interprétera :

L'ESCLAVE DE LA VANITÉ - LA MAITRESSE DE SHENSTONE
SAUVETAGE - LA MORSURE DU FOUET - DEUX GENRES DE FEMMES

Parmi les autres Étoiles et Directeurs qui paraissent sous la marque de la R-C PICTURES :

SESSUE HAYAKAWA - DORIS MAY - WILLIAM CHRISTY CABANNE - LOUIS J. GASNIER

R-C PICTURES CORPORATION

Robertson-Cole Building. 723, Seventh Avenue - New-York City (États-Unis)
Adresse Télégraphique : ROBCOLFIL (Tous les Codes)

Le "Courrier" en Allemagne

Importation et Agfa.

Der Film consacre un article à l'importation du film vierge Pathé à la suite du renchérissement croissant de l'Agfa. M. Oliver fait en ce moment construire à Buchen, près de Hambourg, une fabrique destinée à produire du film vierge. Mais, selon le journal, il ne pourra pas livrer plus de 50 pfennigs meilleur marché que l'Agfa, qui, comme on le sait, est actuellement à 10,20 marks le mètre pour le film vierge négatif. Le journal entend par film Pathé le film qui serait fabriqué dans l'usine projetée à Copenick. En outre, du film vierge Pathé serait actuellement offert en grandes quantités au prix de 60-70 centimes le mètre, ce qui au cours de 1.500 marks pour 100 francs correspond de 9 à 9.50 marks le mètre. Mais la hausse récente du mark rend le prix du film vierge Pathé encore plus accessible, ce qui fait que dans les cercles des exportateurs et des fabricants, on envisage l'importation de film vierge français. Il y aurait naturellement encore la question de la défense d'importation à faire lever. Le prochain cours du mark et l'attitude de l'Agfa que l'on soupçonne de vouloir élever encore ses prix décideront de cette affaire.

Importation de films impressionnés.

Les films étrangers entrent toujours plus nombreux. Chaque semaine, la censure visionne une dizaine de films environ. Dans la semaine du 14 au 20 décembre, l'Office de censure de Berlin a visionné 61 films représentant 49.970 mètres. Comme films étrangers, ont été visionnés : 2 autrichiens, 2 américains, 3 danois, 1 hongrois et 1 suédois.

Un film français a fait son apparition. Le titre allemand est *In Wahn und Wirren* et a été présenté par la Ufa dans un de ses théâtres. Le rôle principal est interprété par Magda Sonia. William Hart a fait également son apparition sur les écrans berlinois. Le film de l'expédition Shakleton va passer un de ces prochains jours.

Agfa.

Les derniers prix de l'Agfa ont considérablement monté. Le mètre de négative vierge coûte maintenant 10.20 marks, le mètre de positive vierge 9.20 marks, y compris la perforation. Le prix du développement et du tirage a également considérablement augmenté. Le prix de copie par mètre est actuellement de 0.25 marks.

Efa.

L'arrivée de M. Rachmann à Berlin a été suivie d'un important changement dans la direction de la Efa. A son retour de Londres, M. Carl Bratz a eu une entrevue avec M. Rachmann à la suite de laquelle, sa démission de directeur général de la Europaische Film Allianz a eu lieu. Le directeur de la vente et de la location, M. Jacob Karol, part également de la Efa. M. Sam Rachmann prend la direction générale. M. Ike Blumenthal de Paris prend la place de M. Rachmann. La position de M. Davidson, directeur général de la production et celle du metteur en scène Ernst Lubitsch sont discutées en ce moment à New-York avec M. Buckor. Ils ont été admirablement reçus, disent les journaux allemands, par leurs confrères américains et par le bourgmestre de New-York entouré de la presse américaine. Leur retour est attendu pour fin janvier, commencement février.

Le « Film-Kurier » annonce que les capitaux mis à la disposition de la Efa par les banques américaines s'élève, selon une version à 1 1/2 millions de dollars, selon une autre à 2 1/2 millions, ce qui correspondrait à 500.000.000 de marks.

Terra-Film.

La Terra-Film continue son extension toujours plus. Elle élève son capital-action à 25 millions de marks, de par le fait de l'achat du studio de l'Eiko-Film, de



ses laboratoires y adjacents et pour la production future en combinaison avec la Eiko. En outre, la Foreign-Film, qui est la dernière société affiliée créée par la Terra, vient d'acheter les terrains du studio Mutoskop, à Lankwitz, près de Berlin, et va le transformer sur des bases modernes. En outre, la Terra-Film a acheté la majorité des actions de la Vita-Film A. G., de Vienne. Celle-ci va avoir prochainement un capital-actions de 60.000.000 de couronnes. La Vita-Film possède un grand studio à Mauer, près de Vienne, et va continuer sa production sur des bases nouvelles.

Ufa.

Le nouveau directeur de l'International-Film-Vertrieb, le département de la Ufa qui traite avec l'étranger, est M. Loss qui remplace M. Somlo, démissionnaire, et qui fonde avec Joë May une nouvelle société de films.

Mouvement dans les firmes.

Emil Jannings vient de fonder sa propre société qui produira sous les auspices de la May-Film avec Joë May comme metteur en scène.

Au registre du Commerce, je relève les nouvelles inscriptions suivantes : Kronen-Film, (production), Berlin ; Dresdner-Film-Atelier (studio), à Dresde ; Elysium-Film-Compagnie, (production), Berlin ; Wolff Heide-Film (production), Münich.

La fusion Ufa-Decla déclarée nulle.

Le groupe minoritaire de la Decla-Bioscop, adversaire de la fusion avec la Ufa et partisan de la fusion avec la National-Film, a protesté auprès des tribunaux d'empire pour faire déclarer nulle et non avenue la fusion Ufa-Decla Bioscop. La société Ufa-Decla n'était pas inscrite au Registre du Commerce depuis la fusion, sous son nouveau nom, et il se trouvait également un autre vice de forme. On attend les résultats de cette manœuvre de la dernière heure.

Production.

Dans les films les plus intéressants présentés ces derniers temps, relevons *Son Excellence de Madagascar* en deux épisodes (Ufa), *Fiancé à crédit* (Sascha-Film de Vienne), *Les enfants des ténèbres* en deux épisodes (Gloria-Film), *L'escalier de service* (*Hintertreppe*) (Henny-Porten-Film).

La mode est de plus en plus à l'histoire française. Voici *Les intrigues de Mme la Pommeraye*, *Ninon de Lenclos*, *Cartouche*, etc.

La Worner-Film tourne en ce moment *Othello* avec Emil Jannings et la Koop-Film prépare *Macbeth*. Henny Porten tourne en ce moment *Mona Lisa*. Quant à la Burg-Film-Industrie de Vienne, elle annonce *Landru, le barbe-bleue des temps modernes* avec vues originales de Gambais, de Paris et du jury de Versailles !

ALFRED GEHRI

Le " Courrier " à Genève

La nouvelle année est encore bien « nouvelle » et partout on se demande ce que 1922 nous réservera.

Dans toute la Suisse il y a pléthore de Films et les maisons de locations ont fort à faire pour contenter la clientèle qui devient, certes comme partout d'ailleurs, de plus en plus difficile... et économe!!

Pathé sort toute sa belle production *Les Trois Mousquetaires, Pour Don Carlos, La Terre.*

Trust Film-Gaumont lance les nouvelles séries de Louis Feuillade, Léon Poirier et une sélection d'œuvres américaines.

United Artists met sur le marché *La Rue des Rêves,* de Griffith.

Lazare Film Company apporte une production anglo-hongroise avec une « star » d'avenir : Camille Hollay, et un beau film de Ileana Leonidoff : *Judith et Holopherne,* accompagné de la première production de G. d'Annunzio : *Le Duc d'Ofene.*

G. Petit récolte un succès avec Max Linder *Sept ans de malheur.*

Artistic Films continue une brillante saison avec le fameux petit Jackie Coogan *Le Petit Diable.*

Le Film Suisse

La question du film suisse revient de plus en plus sur le tapis.

On prête à un groupement de Berne l'intention de faire tourner du film dans notre pays, cependant que d'autres firmes élaborent de semblables projets. L'avenir décidera.

En attendant, une jeune société genèvoise la « Radios Film » vient de faire des prises de vues très réussies au Salève (Haute-Savoie).

Cette maison se propose également de faire tourner très prochainement une ascension au Mont-Blanc, et les plus célèbres châteaux de Savoie. M. Cochard, opérateur connu, saura certainement fixer sur la pellicule le pittoresque des montagnes suisses et savoisiennes et ce sera certes de l'utile propagande.

ERAS.

Contribution à l'Histoire du Cinéma

Il nous semble de première importance, pour fixer les responsabilités de chacun, de publier, à titre documentaire, le compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes, qui a eu lieu le 28 décembre 1921.

Nous nous excusons de n'avoir pas fait plus tôt cette publication, faute de place pour le faire in-extenso.

L'Assemblée générale extraordinaire du Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes a eu lieu, mercredi 28 décembre 1921, au siège social, 199, rue Saint-Martin.

MM. Léon BRÉZILLON, MAZELLA, CHATAIGNER, BOISSEL, JALLON, BOUTILLON, DEUNIER, GERVOIS, président du Syndicat du Nord, prennent place au Bureau.

Me MEIGNEN, notre avocat-conseil, et M. VERGNE, architecte, assistaient à la réunion.

Me Georges LÉVEQUE, retenu au Palais, s'était fait excuser.

MM. COUARD, CHARDON, DELALANDE, assuraient les services de contrôle.

La séance est ouverte à 2 h. 45.

Parmi les présents, nous avons reconnu :

MM. Affre, Angelvin (de Marseille), Boué, Borelle, Bloch, Bigeon, Blondeau, Battu, Bourdier, Biennait, Croissy, de Cornulier, Couchman, Conti, Condat, Carlier, Clerfeuille, Chalot, Colomiès, Cottino, Carlo, Chéron, Chataigner, Couard, Chardon, Dumont, A. Debay, Detay, G. Detay, Dupont, M. Dupont, Demarre, Desprès, Droz, Albert Desprez; Mme Dornoy; MM. Delaure, Florat, Fillon, Gandon, Gervois, Garnier, Goldberg, Lichtenberg; Mme Gay; MM. Heller, Haimant, Hattot, Henry; Mme Héraus; MM. Hiraut, de Hermua, Hahnard, Jallon, Jacob, Jugal; Mmes Krakowski, Klein, Luceautoni; MM. Leclerc, Leroy, Lauvard, Levasseur, Lynal, Lasserre, Landrin, Lucciès, Laussel, Marx, Mayer, Marquet, Michand, Metivier, Mantès, May, Marly, Meillat, Noël, Pottier, Pierson; Mme Pognard; MM. Parisot, Rosenveig, Roche, Roux; Mme Rattier, MM. Salivas, Suc, Sarramea, Servat, Salleles, Sauvage, Thomas, Tison, Tournier, Ténégal, Turpin, Vautier (de Bellegarde), Volonterio, Yvart, etc., etc.

Excusés : *MM. Reiss, Robert Devillera, Courtin, Lautresch, Rogon, Vanolt, Vacossaint, Pannaux, Vautier, Bréard, Bouche, Ribonet, Lordier, Benoit-Lévy, Laucher.*

Parmi les représentants de la Presse corporative et quotidienne, nous avons noté les noms de :

MM. G.-M. Coissac (*Cinéopse*), G. Durean (*Ciné-Journal*), E.-L. Fouquet et Guilhamou (*Le Cinéma*), Simonot et Yonnet (*Courrier Cinématographique*), de Laborie (*Cinématographie Française*), de Reusse (*Hebdo-Film*), Dianville (*Semaine Cinématographique*), Verhylle (*Ecran*), le *Journal*, le *Matin*, l'*Echo de Paris*, *Comœdia*, le *Petit Journal*, le *Petit Parisien*, l'agence Havas, l'agence Fournier, *Paris-Télégramme*, *Radio*, etc., etc.

La séance est ouverte à 2 h. 30, sous la présidence de M. Léon BRÉZILLON.

M. LE PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs et chers Collègues, nous sommes réunis aujourd'hui à la demande de cinquante membres, qui ont demandé la réunion d'une Assemblée générale extraordinaire pour parler, une fois de plus, des taxes qui nous frappent et nous ruinent, et aussi pour parler de la façon dont nous pourrions sortir de la situation inextricable et de plus en plus ruineuse qui accable l'industrie du cinématographe.

C'est pour chercher à résoudre ces questions ardues que nous vous avons priés d'assister à cette réunion.

Je ne vous rappellerai pas tous les incidents qui se sont produits depuis le dépôt du projet de loi Bokanowski. Je vais vous en faire le rapide historique.

Le voici dans toute sa sécheresse chronologique :

Le 3 février 1921. — Le CONSEIL du Syndicat prend connaissance du projet Bokanowski, par MM. Demaria et Costil. Il déplore n'avoir pas été invité à y collaborer.

Le 19 février 1921. — Le CONSEIL, estimant que le projet ne donne pas satisfaction aux établissements faisant moins de 10.000 francs de recettes mensuelles, décide de proposer un amendement détaxant les petits établissements.

Le 28 février 1921. — MM. BRÉZILLON et CHATAIGNER confèrent avec M. Bokanowski, au sujet de cet amendement.

Le 3 mars 1921. — Le CONSEIL invite tous les adhérents à envoyer leurs suggestions à M. BOKANOWSKI.

Le 16 avril 1921. — Le CONSEIL présente un amendement taxant à 3%, sans surtaxe, les établissements ne faisant pas 10.000 francs, et à 6 % ceux ne faisant pas 30.000 fr.

Le 23 avril 1921. — MM. G. et A. DETAY proposent un amendement maintenant le principe des paliers.

Le 21 mai 1921. — Le CONSEIL propose un amendement fixant la taxe à 3 % jusqu'à 10.000 francs de recettes mensuelles, et 6 % jusqu'à 30.000 francs.

Le 28 mai 1921. — Le rapporteur du budget rejette cet amendement.

Le 4 juin 1921. — Le CONSEIL refond le texte et propose que les surtaxes ne joueront qu'à partir de 10.001 fr. de recettes mensuelles.

Le 12 juin 1921. — Le rapporteur du budget accepte la modification de 6+3+3, en 4+2+2.

Le CONSEIL approuve cette modification par 15 voix contre 5.

Le 7 juillet 1921. — MM. G. et A. DETAY démissionnent.

Le 12 novembre 1921. — Le rapporteur du budget accepte que les surtaxes ne joueront que sur les sommes supérieures à 10.000 francs de recettes mensuelles.

Pourquoi sommes-nous réunis aujourd'hui?

Pour examiner les résultats du referendum ouvert entre tous les directeurs adhérents au Syndicat Français.

Nous n'allons pas recommencer une discussion interminable sur le projet Boaknowski; tout le monde est fixé aujourd'hui, partisans et adversaires.

Vives interruptions. — Non! non!... Erreur! C'est faux!...

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, si vous avez quelque chose à dire, vous demanderez la parole, mais n'interrompez pas.

Je vous prierai, avant tout, de tâcher de changer un petit peu votre manière de faire : d'être corrects et convenables les uns envers les autres! Parlez à votre tour, quand vous le jugerez nécessaire, mais faites-vous inscrire pour prendre la parole.

Je vous prierai de ne pas crier violemment comme on le fait dans les réunions publiques des faubourgs populaires. Nous sommes tous des membres patrons; nous avons besoin de causer entre nous et de nous entendre.

Nous savons tous ce que nous avons à dire et ce que nous pensons du projet Bokanowski. Je vous demande donc d'observer une grande courtoisie et de passer sur cette question aussi rapidement que possible. Nous ne pouvons pas nous y éterniser, car, en dehors du projet Bokanowski, nous avons, à l'issue de cette Assemblée générale extraordinaire, à parler d'autres choses aussi importantes.

Donc, sitôt les résultats du vote proclamés, nous parlerons de la taxe *ad valorem* et du film ininflammable. Ce sont deux affaires capitales autrement intéressantes que les luttes intestines soulevées les uns contre les autres pour des questions de personnalités.

Interruptions : — C'est l'étouffoir!... Non! non! Le projet Bokanowski!

M. LE PRÉSIDENT. — Je sais que nous avons ici des partisans et des adversaires...

M. MEILLAT. — Il ne faut pas escamoter la discussion.

UN MEMBRE. — On écarte la question et on l'escamotera.

M. LE PRÉSIDENT. — Je dis non, votre bulletin de vote vous donne tous les droits pour accepter ou rejeter ce projet.

M. CHATAIGNER. — Je crois, messieurs, que vous n'avez pas compris les paroles de M. Brézillon.

Il vient de dire : « Après avoir discuté la question pour laquelle nous sommes réunis en Assemblée générale, nous aurons à parler d'autres choses aussi importantes. »

Certains collègues prétendent que l'on veut escamoter la question...

M. LE PRÉSIDENT. — Quand l'ordre du jour de cette Assemblée extraordinaire sera épuisé et après la proclamation du résultat du vote, je lèverai cette réunion et nous en ouvrirons une autre... après l'Assemblée générale extraordinaire. Nous avons à parler du film ininflammable et de la taxe *ad valorem*, avec nos fournisseurs, avec tous les loueurs.

Mais, d'abord, puisque vous y tenez, parlons donc du projet Bokanowski :

Messieurs, vous vous souvenez que, à la suite d'une réunion tenue au Palais de la Mutualité, réunion organisée par le Syndicat des Directeurs, nous avons tous été très surpris d'entendre dire, à l'issue de cette réunion, qu'un projet avait été élaboré par M. Bokanowski et plusieurs autres personnes. Il était question dans ce projet d'organiser sur de nouvelles bases la taxation de l'exploitation cinématographique.

Le Syndicat Français s'en est étonné, et moi le premier. Le soir même, en sortant de cette réunion, j'ai adressé immédiatement à M. Demaria, président de la Chambre syndicale de la Cinématographie, une protestation au nom des exploitants. Je disais en substance : « Nous n'avons jamais été consultés ni convoqués pour discuter le projet Bokanowski, nous ne savons pas de quoi il s'agit, nous voulons absolument que les directeurs aient la parole sur cette question où ils sont en jeu. »

Je manifestai le regret que l'on n'ait point fait appel aux exploitants et, en particulier, au Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes pour l'élaboration de ce projet. Nous n'aurions pas demandé mieux de collaborer avec la Chambre syndicale et les auteurs du projet pour son établissement.

La preuve en est que, ce jour-là, Messieurs, nous avons tous été contre ce projet, grandes, petites et moyennes exploitations!

Si nous avions été consultés, nous aurions fait ressortir immédiatement aux auteurs les défauts de leur texte et prouvé que le projet Bokanowski ne pouvait pas donner satisfaction à la totalité des exploitations de cinématographe. C'était bien votre opinion?

Jusqu'à ce jour, nous étions unis ou à peu près. C'est de ce jour que règne notre division. Je dois vous déclarer que nous devons tous regretter cette division qui nous nuit dans nos intérêts les plus chers.

Voulez-vous voir un effet de la bonne entente?

Savez-vous ce qui s'est passé à la Chambre des députés? Les dancings, frappés plus lourdement que nous, se sont réunis, grands et petits, Schéhérazade et le bal musette de la rue Quincampoix, où, d'ailleurs, ils ont fait bloc et se sont entendus. Ils sont allés faire de l'action auprès des députés susceptibles de les défendre et ils ont obtenu satisfaction. Leur demande a passé. La Chambre a décidé une détaxation de plus de 50 % sur les chiffres exorbitants qui frappaient les dancings.

Voilà le résultat de la concorde et de l'union. Ici, c'est malheureux à dire, mais nous n'en sommes pas là!

Voilà ce qu'on obtient par la cohésion. Quant à nous, messieurs, nous sommes tous victimes de la division qui règne malheureusement dans l'industrie du cinématographe. (*Vifs applaudissements.*)

Il faut faire cesser cet état de choses.

C'est pourquoi, une fois de plus, je fais appel à l'union, à la concorde. On peut avoir des conceptions différentes de la taxation qui doit nous frapper. Certains d'entre vous peuvent avoir une idée personnelle et soutenir que le « gros » doit payer plus que le « petit ». C'est une conception acceptable, vous avez le droit de penser ainsi. Mais vous voudrez bien admettre que celui qui paie 35 % de taxe, sur ses recettes, alors qu'aucun autre commerce en France n'est imposé dans de telles proportions, a bien le droit, lui aussi, de chercher à se défendre et de se faire détaxer dans la mesure du possible.

Partout, j'ai dit que nous allions être dans l'obligation d'accepter le projet Bokanowski, bonifié par plusieurs amendements revisés et apportés par les représentants de la petite et moyenne exploitation.

En ce moment-là, votre Conseil avait la certitude d'avoir donné satisfaction, je ne dis pas à l'unanimité des directeurs, ce n'est pas possible,et je n'ai jamais eu personnellement cette prétention, mais, tout au moins, à la majorité des exploitants de cinématographes.

Il se trouve qu'aujourd'hui, d'après certains, votre Conseil, croyant avoir fait œuvre utile, se serait trompé. Il semble alors que nous devions tous chercher le moyen de nous faire détaxer des sommes considérables que nous sommes dans l'obligation de payer.

Tout le monde n'a pas compris le projet Bokanowski. Le genre et le ton des interruptions qui se sont produites indiquent que ces protestations s'élèvent plus pour la défense d'intérêts *particuliers que d'intérêts généraux communs à tous.*

Ça, personne ne le niera, nous le savons tous!

Par conséquent, Messieurs, je vous répète à nouveau que j'ai été le premier protestataire contre le projet Bokanowski; mais le Conseil de votre Syndicat a tout de même admis qu'il était préférable de vous obtenir la première amélioration apportée par ce projet, si défectueux qu'il soit.

Nous devions vous apporter le premier bénéfice qu'il offrait, quitte à le faire modifier, amender par la suite.

Il y avait un moyen bien simple de connaître l'opinion des cinématographistes. Je ne sache pas que, dans aucune corporation, une minorité, aussi importante soit-elle, ait le pouvoir de faire échec aux lois et règlements qui doivent régir toute une corporation.

En conséquence, nous avons décidé de tenir cette réunion extraordinaire qui doit marquer définitivement la position des partisans et des opposants au projet Bokanowski, confirmer ou démolir tout ce qui est fait.

Nous avons ici un juge, c'est le référendum. Ce sont les votes que vous allez émettre et les votes envoyés par tous nos collègues de province, qui sont tout autant que vous propriétaires de grandes, de petites et de moyennes exploitations et qui ont les mêmes droits que vous à la parole et à l'action.

J'ai ici cinq cents lettres qui sont cachetées; des scrutateurs vont être désignés dans les deux camps; ils ouvriront ces lettres tout à l'heure, et nous verrons quelle est la volonté du plus grand nombre.

Quelle qu'elle soit, les partisans et les opposants doivent se rallier à l'opinion de la majorité.

En effet, Messieurs, j'estime que nous devons tous nous incliner devant le résultat de ce vote.

Voilà ce que je voulais dire en commençant. Nous ne sommes pas venus ici pour recommencer une discussion oiseuse du projet Bokanowski. C'est une question sur laquelle nous ne pourrons jamais obtenir l'accord unanime, car notre conviction est faite à tous.

Les interruptions de tout à l'heure nous l'ont prouvé une fois de plus. Je vous le répète, ce sont les bulletins de vote qui décideront de notre conduite et qui diront si votre Conseil syndical a eu raison ou tort... (*Violentes interruptions* : Pas de vote! C'est l'étouffement!)

M. MEILLAT. — On a présenté le référendum sous une mauvaise forme. C'est la caricature de nos idées!

M. LE PRÉSIDENT. — Voilà plusieurs fois que cette question est traitée dans nos réunions, tout le monde la connaît. Vous prenez donc tous vos collègues pour des imbéciles?...

Il ressort de ces interruptions que chacun d'entre nous est fixé, que partisans et opposants restent sur leurs positions. Vous voulez discuter sur le projet? Le moyen le plus simple, c'est de désigner, parmi les opposants, un orateur; il n'en est pas besoin de cinquante! et un autre dans le groupe des partisans.

Monsieur Delaune, vous avez demandé la parole?... Vous l'avez...

M. DELAUNE. — Messieurs, je commence tout d'abord par vous dire que je suis délégué par nos amis, adversaires du projet Bokanowski, pour vous faire une déclaration. Avant d'aller plus loin, je croirais manquer de courtoisie, si je ne remerciais pas tout d'abord le Conseil d'administration de l'empressement qu'il a mis à nous réunir.

M. DELAUNE lit le discours suivant :

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS COLLÈGUES,

C'est au nom de plusieurs de nos amis, adversaires du projet Bokanowski, que j'ai l'honneur de faire la déclaration suivante :

Nous rejetons le projet Bokanowski parce que :

Comme l'a déclaré M. Brézillon au Congrès de Bordeaux et à l'Assemblée générale dernière, et comme l'a déclaré M. Bokanowski lui-même à M. Chataigner, son projet a été élaboré à l'instigation de quelques loueurs, notamment de M. Costil, en dehors de nous, et sans tenir compte de nos « desiderata ».

Parce que d'autre part : jusqu'à 10.000 francs de recettes mensuelles, les petits établissements qui ne pourront se procurer le film français de choix, *accaparé ou « grillé » dans leur rayon, par leurs gros concurrents, paieront 4/2/2, soit 8 % au lieu de 10, il est vrai, mais que touchés par la taxe Riotor de 2 % (dont l'application, quoi qu'en affirme M. Chataigner, reste subordonnée à l'adoption du projet Bokanowski) ils paieront par suite le même prix qu'actuellement, soit 10 % pour Paris;*

Que les exploitations moyennes dépassant 10.000 francs et se heurtant aux mêmes difficultés de constitution de programme paieront 6/3/3, soit 12 % au lieu de 10 actuellement, et 15 % avec la taxe Riotor;

Qu'en résumé :

Pour les établissements ne dépassant pas 10.000 francs, rien de changé, aucun avantage, 10 %;

Pour les établissements dépassant 10.000 francs, la taxe sera de 15 %, soit 5 % de plus qu'actuellement;

Enfin pour les gros établissements, qui auront toute facilité de se procurer le film français de choix, *la taxe sera de 6 %, plus 3 % de taxe Riotor, soit 9 %, au lieu des 10 à 25 % actuels, soit un bénéfice pour eux de 1 à 15 %, ce qui, pour certains, se chiffrera par une économie de 4 à 500.000 francs par an;*

Qu'enfin, le texte de l'amendement visant les recettes inférieures à 10.000 francs établit clairement, nettement, qu'il ne s'agit pas d'un palier dont bénéficieraient toutes les exploitations, pour les premiers 10.000 francs de recettes réalisés, mais ne viserait que les exploitations, en très petit nombre, ne réalisant pas 10.000 francs mensuellement.

Le texte n'est pas discutable, sur 10.000 francs 05 centimes, les taxes et surtaxes de 6/3/3 joueront sur la totalité de cette somme et non pas simplement sur l'excédent de 05 centimes.

Aucun règlement d'administration publique ne pourra modifier le texte de la loi, malgré toutes les belles affirmations contraires, et cette clause consacre l'écrasement de la petite et moyenne exploitation.

On nous dit aussi que, pour éviter la surtaxe, il suffira aux petits établissements réalisant moins de 10.000 francs d'intercaler 3 à 400 mètres de film français dans leur programme, et à ceux dépassant 10.000, d'y intercaler 7 à 800 mètres.

L'argument est d'abord inexact, car seuls les programmes entièrement français ne seront pas surtaxés, et ceux comportant 20 % de film français seront encore surtaxés de 3 %, et

d'ailleurs, on oublie le corollaire qui autorise le Ministre des Finances, par simple décret, à augmenter ce pourcentage; ce qu'il s'empressera de faire le jour où il s'apercevra que la surtaxe escomptée ne rentre pas dans ses caisses.

L'argument qui vous invite à considérer le projet Bokanowski comme un premier pas nécessaire n'est qu'une allégation spécieuse, car il est indiscutable que si aujourd'hui vous demandez aux députés et sénateurs de voter le projet Bokanowski, c'est, aux yeux des parlementaires, que ce projet vous donne satisfaction; vous serez donc mal venus, après son adoption, de retourner dire à ces messieurs qu'il y a maldonne et que cette loi ne fait pas votre affaire.

C'est donc à présent qu'il faut exposer nos « desiderata » sous la forme d'un projet clair, précis, améliorant dès maintenant notre situation, tout en nous permettant par la suite de revenir à la charge.

Que d'autre part, l'argument fallacieux invoqué par les défenseurs du projet Bokanowski, prétextant la défense du film national et l'expansion de la pensée française dans le monde, n'est qu'un sophisme insoutenable, car ce dilemme se pose : ou la production française sera supérieure et se suffira à elle-même sans l'appui des pénalités pécuniaires et anticommerciales de la loi Bokanowski — exemple les « Trois Mousquetaires » — ou cette production sera inférieure, et alors cette loi sera une prime à la culture des « Navets » et à la diffusion de cette marchandise à travers le monde au détriment de la pensée française.

Sur un point cependant, nous sommes d'accord avec nos contradicteurs; nous reconnaissons comme eux que l'exploitation cinématographique succombe écrasée sous les charges, et autant qu'eux nous voulons la dégrever, mais d'une façon qui soit profitable à tous et non à quelques-uns seulement.

Nous estimons que le système des paliers, base démocratique de notre impôt sur le revenu, ne peut être critiqué, car il consacre ce principe équitable : à recette égale, coefficient de taxe égal; à recette supérieure, coefficient de taxe supérieur.

Quoi de plus juste? alors que le projet Bokanowski favorise la grosse exploitation, ne détaxe pas la petite et surcharge la moyenne.

En conséquence, nous proposons à l'Assemblée de donner mandat au Conseil d'administration de présenter et poursuivre, par tous les moyens en son pouvoir, l'aboutissement du projet suivant :

1° Abrogation de la loi autorisant les communes à percevoir une taxe municipale;

2° Taxe d'Etat sans aucune surtaxe, suivant les paliers ci-dessous :

4 %	de	1	à	10.000	*fr. de recette mensuelle*
6 %	de	10.001	à	25.000	*fr.* —
10 %	de	25.001	à	50.000	*fr.* —
15 %	de	50.001	à	100.000	*fr.* —
20 %	au-dessus		de	100.000	*fr.* —

Nous vous convions, Messieurs, à prendre vos responsabilités, et cette fois en connaissance de cause.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Meillat.

M. MEILLAT. — Je ne voudrais pas vous entretenir depuis le début des choses passées, mais je vais relever quelques inexactitudes que M. Brézillon a prononcées.

M. Brézillon a prétendu que nous sommes tous d'accord sur le projet Bokanowski : il n'en est rien, au contraire, il y eut une seule réunion où il a été parlé du projet Bokanowski, ou plutôt Benoît-Lévy, car je crois que le projet Bokanowski devrait plutôt être qualifié Benoît-Lévy. On ne nous a jamais réunis pour discuter ce projet-là. Aujourd'hui, il faut le passer sous silence et passer à un autre ordre d'idées. J'estime que non.

Le projet Bokanowski est le point essentiel pour les petites et moyennes exploitations. Il est absolument nécessaire que nous vidions cette question avant d'en aborder une autre. Nous ne devons escamoter aucune opinion que ces Messieurs ou ces Dames voudront exposer.

Je m'élève contre la façon dont le référendum a été fait. J'estime qu'un référendum ne peut avoir lieu et raison d'être qu'autant qu'il est émis dans toute la corporation sans exception.

Or ce n'est pas ce qui a été fait. Nous sommes réunis une poignée de syndiqués. Nous ne représentons pas l'opinion générale de la corporation. J'estime qu'un référendum est mal placé. Seule, notre réunion ici peut avoir un poids au point de vue résultats. Un point, c'est tout. Au point de vue général, j'insiste sur ce fait que, dans l'ensemble de la France, il y a au moins quatre mille établissements (*Protestations*), mettons-en deux, si vous voulez; nous sommes ici combien? — Deux cents...

J'estime que nous ne sommes pas qualifiés pour donner une opinion définitive sur un projet aussi important, et je demande que le référendum soit considéré comme nul et non avenu, car nous ne représentons pas ici la majorité des exploitants. (*Interruptions.*)

— Et la province! et nos collègues de province!

M. BRÉZILLON, *désignant les enveloppes timbrées et cachetées.* — Les cinq cents absents sont là.

M. MEILLAT. — Ils ne sont pas présents, ils ne sont pas là pour voter. (*Rires... Interruptions.*) J'ai dit, Messieurs, que personne ne peut se faire une opinion d'une façon formelle sans avoir entendu la cloche contraire. Par conséquent, il est nécessaire de refaire les choses comme elles auraient dû être faites au début : éclairer l'opinion des cinématographistes dans toute la France. J'estime donc que nous ne pouvons, à l'heure actuelle, nous appuyer sur le référendum, qui ne représente pas l'opinion générale.

Nous déposerons une motion et j'estime que nous aurons une majorité consciente. Nous ne pouvons pas, une poignée de trois cents syndiqués, imposer notre volonté à toute la France, composée de deux mille exploitations.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Delaune.

M. DELAUNE. — Je reviens au sujet de la proposition déposée qui dit ceci : Il n'appartient pas au Président lui-même de décider s'il y a lieu ou non de passer au vote de la proposition; je demande qu'il consulte l'Assemblée non pas sur le fond, mais de dire s'il y a lieu de passer au vote. (*Interruptions.*)

UNE VOIX. — L'Assemblée est souveraine.

M. LE PRÉSIDENT. — Le Conseil a exposé son point de vue sur le référendum. Nous sommes réunis en Assemblée générale extraordinaire. Nous ne sortirons pas de son ordre du jour.

(*Vives interruptions. Protestations*). — Avez-vous le moyen de faire voter, à nouveau, les cinq cents qui ont exprimé leur opinion?

UNE VOIX. — Pas de vote!

M. LE PRÉSIDENT. — Le référendum a été fait par une décision du Conseil d'administration qui est qualifiée.

Je demande aux partisans du projet de vouloir bien prendre la parole.

(*Exclamations. Interruptions*). — N'écoutez pas! Ce n'est pas la question! On nous étouffe!...

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'allez pas faire d'obstruction tout l'après-midi et nous empêcher de vous faire connaître le résultat du référendum! Je donne la parole à M. Clouet.

M. CLOUET (de Charleville). — M. Delaune nous indiquait tout à l'heure le chiffre de 6, 3 et 3.

Or, je représente la province. (*Dénégations.*)

M. DELAUNE. — Etes-vous mandaté?

M. CLOUET. — En tout cas, Messieurs, je la représente comme exploitant de province. M. Delaune représente Paris ou la banlieue, lorsqu'il parle du projet Riotor de 3 %. Nous ne connaissons pas ce projet en province. On nous dit que le nouveau projet prévoit 4 %, plus 2 et 2, ce qui fait 8.

Avec le 10 % film français, ça ne fait plus que 6, mais nous sommes de la province et cette situation ne paraît pas vous intéresser. (*Applaudissements.*)

Je dis que de parler ici de la taxe Riotor c'est une façon de détourner nos collègues de la véritable question. Il ne doit pas être question ici de la taxe Riotor.

UNE VOIX. — Vous avez les taxes municipales.

M. CLOUET. — ...Elle est de 50 % de la taxe d'Etat. Il y en a en province qui ne la paie pas et il y en a d'autres qui paient au maximum. Je vous redemande si nous sommes bien d'accord pour que le nouveau projet indique 4, 2 pour ceux qui n'ont pas la taxe municipale et 4, 2, 2 pour ceux qui l'ont et qui passent 10 % du film français jusqu'à 10.000 francs de recettes mensuelles.

M. CHATAIGNER. — Vous ne connaissez pas la nouvelle décision de la Commission des finances. (*Interruptions.*)

M. A. DETAY. — Vous avez soutenu, Monsieur Chataigner, cette énormité que le Conseil d'Etat avait le droit de changer une loi...

M. CHATAIGNER. — Je n'ai jamais parlé du Conseil d'Etat, ce qui serait, en effet, une énormité, mais du règlement d'administration publique qui détermine l'application de la loi!

M. DETAY. — Vous avez dit que le Conseil d'Etat pourrait décider tout seul qu'un premier palier jusqu'à 10.000 francs ne paierait que tant, qu'après 10.000 francs ils paieront tant. En réalité, ce sont les gens qui font 10.000 francs et 5 centimes qui seraient soumis au régime normal.

M. CHATAIGNER. — Messieurs, je n'avais pas l'intention de prendre la parole. J'étais très résolu à ne rien dire, attendu, contrairement à ce qui a été affirmé tout à l'heure, que des Assemblées générales ont eu lieu ici, dans ce même local, au cours desquelles on a parlé pour et contre le projet Bokanowski. (*Violentes interruptions.*) Vous venez de faire une déclaration. J'ai écouté M. Delaune dans le plus profond silence, faites comme moi. Si vous m'interrompez une seule fois, je renonce à la parole; je ne tiens pas à me battre. (*Applaudissements.*)

J'ai écouté attentivement ce que vous avez dit; faites-moi l'amitié d'agir de même à mon égard.

On a discuté ici le projet Bokanowski, je le répète, dans au moins deux Assemblées générales, sans pouvoir nous mettre définitivement d'accord. Il est à remarquer, à souligner et à rappeler que, lors de la deuxième Assemblée générale de mars 1921, nous avons discuté, dans cette même salle, le projet Bokanowski. Une majorité s'était prononcée pour l'adoption de ce projet. — Cette majorité avait chargé le Conseil d'administration de rédiger et d'examiner dans son sein, d'accord avec les partisans et avec les adversaires du projet, les textes des amendements à introduire dans la loi. Voilà ce que l'Assemblée générale avait décidé.

Je ne veux pas revenir sur tous les incidents qui se sont déroulés depuis. Je tiens à vous rappeler un fait qui est très précis, celui-là, et contre lequel vous ne pouvez rien arguer.

Je vous ai exposé maintes et maintes fois, et je le rappellerai (parce qu'il est nécessaire que vous vous persuadiez bien que vous êtes en face d'un grand danger) : Quelles que soient vos idées personnelles sur les avantages ou les inconvénients du projet, il y a à la Chambre des députés et il y a au Sénat — je recommence l'antienne tant de fois rabâchée — une majorité considérable contre le cinématographe. Il y a des gens qui sont eprsuadés qu'il suffit d'ouvrir un cinéma dans une ville pour faire fortune. Et pourquoi ne le seraient-ils pas, d'ailleurs, quand tant d'entre nous viennent créer trois et quatre salles dans une ville sous prétexte qu'une salle marche bien? (*Applaudissements.*)

Comment voulez-vous que les parlementaires croient à notre détresse, quand, dans une agglomération de 40.000 habitants, on édifie un nombre de cinémas qui offrent un fauteuil à chaque habitant, les enfants de trois mois compris! Comment, dans ces conditions, voulez-vous qu'il n'y ait pas à la Chambre et au Sénat un grand nombre d'adversaires du cinématographe!

A l'origine de ce débat, c'est nous qui sommes les coupables. Après nous, il y a la Chambre et le Sénat qui ignorent tout de l'industrie cinématographique, tout de ses charges et des frais considérables qui lui sont imposés chaque jour, la Chambre et le Sénat qui, sous l'impulsion des bureaux du ministère des Finances, sont persuadés que le cinématographe doit être pressuré, taxé jusqu'à ce qu'il ne puisse plus payer. A l'heure actuelle, la Chambre se trouve en présence de problèmes budgétaires insolubles. Elle passe des nuits... à n'y rien comprendre et à équilibrer les comptes de la nation au petit bonheur.

Il faudrait que le Syndicat puisse se présenter devant la Chambre en cohésion parfaite, que nous ne restions pas en complet désaccord, comme j'ai la douleur de le constater depuis six mois. (*Applaudissements.*)

Le projet Bokanowski, quand il a été exposé ici, a été lu par M. Costil, et nous nous sommes aperçus — M. Brézillon le rappelait tout à l'heure — qu'en réalité il avait été conçu et rédigé sans tenir compte de l'opinion et des désirs des directeurs de cinématographes.

Nous vous avons demandé cette opinion. Je vous ai dit que, bien qu'adversaire du projet, personnellement, je m'y étais rallié par devoir.

Oui, par devoir, pour essayer de sauver l'exploitation cinématographique tout entière : les gros et les petits.

Quand M. Costil nous a lu ici le projet, nous lui avons déclaré : « Comment se fait-il qu'une pareille proposition de loi ait été élaborée et déposée à la Chambre sans que l'on nous ait appelés et consultés? »

Nous avons dit : « Ecoutez la voix de ceux qui exploitent actuellement, qui connaissent les charges qui les grèvent tous





L'assommoir





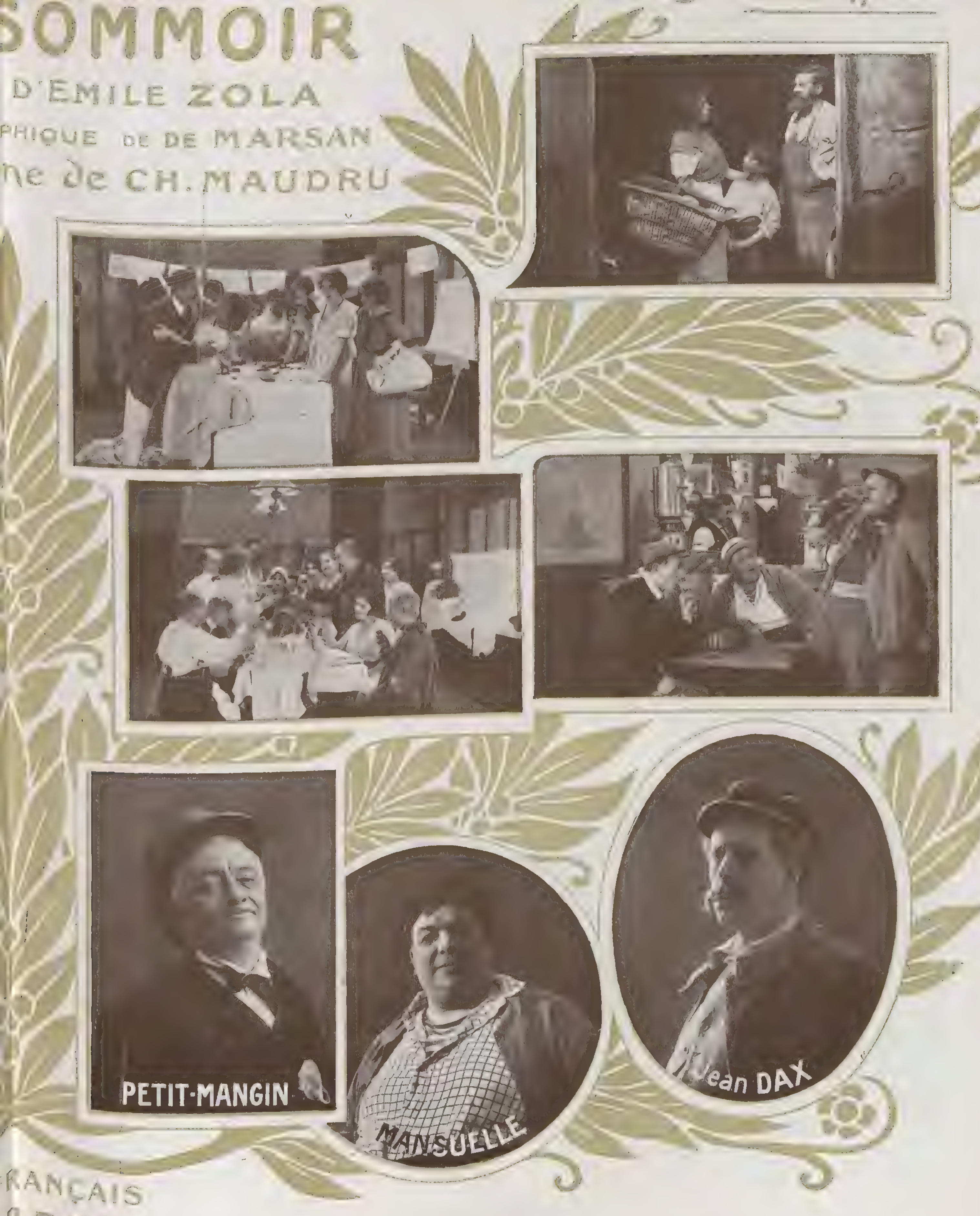


Jean DAX

SFORZA (Gervaise)

FILM FRANÇAIS
L. AUBERT


L'ASS
ADAPTATION
CINEMATOGRA
Mise en Scè
LANNES
Mlle SFORZA
Mlle Blanche ALTEM
Jean DAX
FILM
J·AU


SOMMOIR
D'EMILE ZOLA
PHIQUE DE DE MARSAN
ne de CH. MAUDRU
PETIT-MANGIN
MANSUELLE
Jean DAX
FRANÇAIS
BERT

4e ÉPOQUE





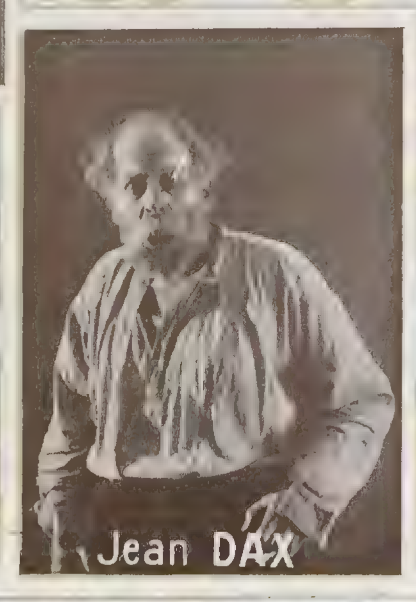














FILM FRANÇAIS

J. AUBERT

les jours davantage et qui peuvent donner un avis justifié sur la façon dont on pourrait soulager les uns et les autres. »

Nous avons ajouté : « Vous nous mettez devant un fait accompli; nous ne pouvons pas accepter ce projet. Nous allons consulter les membres du Syndicat des Directeurs et demander, au besoin, d'insérer dans votre projet de loi des amendements qui nous protégeront. »

Nous faisons toutes réserves. Nous acceptons le projet qui sera présenté aux Chambres avec des amendements, mais nous le rejetons sans les amendements qui pourront être proposés.

Vous tous qui m'écoutez, vous vous doutez bien que si le projet avait été voté sans ces amendements, nous nous serions réunis en Assemblée générale immédiate — sans avoir besoin d'un acte extra-judiciaire — pour protester contre le vote d'un projet qui ne nous aurait pas offert le minimum d'avantages que nous exigions.

En conséquence, nous avons réuni, comme nous l'avions promis, le Syndicat des Directeurs de Cinématographes.

Le Conseil d'administration demandait à M. Detay jeune, qui représentait ceux d'entre nous qui étaient hostiles à l'ensemble du projet, même avec des amendements... (*Violentes interruptions de M. Meillat.*)

M. CHATAIGNER. — Monsieur Meillat, je mets en cause M. Detay. De sa place, il m'approuve et reconnaît que je n'ai proféré, jusqu'à présent, aucune inexactitude.

M. Detay et son frère étaient présents à nos délibérations. Ils sont venus, avec nous, chez M. Bokanowski présenter l'amendement figurant au référendum et qui dégrève la petite et la moyenne exploitation jusqu'à 10.000 francs de recettes mensuelles; on portait même cette somme à 15.000 francs.

M. DETAY. — Je crois que ceci est inexact; nous nous sommes élevés contre cet amendement que nous jugions insuffisant.

M. CHATAIGNER. — Nous sommes allés chez M. Bokanowski avec votre frère, M. George Detay. Il a pris la parole et précisé que l'amendement que nous apportions était un minimum, à son sentiment. Il ajouta qu'il ne pouvait engager sa responsabilité, parce qu'il n'avait pas consulté ses collègues qui protestaient et désiraient un palier plus élevé pour les premiers dégrèvements. M. Bokanowski lui a fait observer — et je l'avais fait déjà ici moi-même — que dans l'état actuel des choses, il était sage et prudent d'accepter le projet tel qu'il était *avec l'amendement qu'on apportait* et que, au cours de la discussion, rien ne nous empêcherait, par l'organe de députés, amis et défenseurs du cinéma, de proposer des amendements allégeant davantage nos charges. Ces amendements que la Commission des finances examinerait d'abord devaient lui être remis le plus vite possible.

M. DETAY. — Vous devez faire confusion... (*Bruit, interruptions.*)

M. CHATAIGNER. — Pas du tout! Nous étions d'accord sur ce point, et, Monsieur Detay, en sortant de chez M. Bokanowski, votre frère a déclaré à M. Brézillon : « L'amendement tel qu'il est ne nous donne pas satisfaction. Ce que M. Bokanowski nous dit est un leurre; nous raterons tout... il rêve!... »

Il ne rêve pas du tout. Souvenez-vous que le Président de la Fédération du Nord, M. Delnatte, est allé à la Chambre des députés présenter les revendications de ses collègues des départements envahis. Il a exposé leur situation particulière et demandé des dégrèvements spéciaux. Aux parlementaires qu'il consultait, il posa cette question : « Si le projet Bokanowski échouait, est-ce que nous ne pourrions pas revenir à la charge et en représenter un autre?... — Non », lui fut-il répondu.

M. Delaune nous a exposé tout à l'heure un contre-projet qui, d'après lui, aurait des chances d'être accepté. M. Bokanowski nous a dit : « Mon sentiment est le suivant : si vous manquez l'occasion... (*Interruptions* : — C'est du bluff! La poudre aux yeux! L'étouffoir!)

M. CHATAIGNER. — M. Delaune a dit : Il faut que chacun de nous prenne ses responsabilités. Nous sommes prêts à prendre les nôtres. Nous vous mettons en présence des deux thèses. Nous vous disons que notre sentiment, appuyé par une enquête sérieuse faite dans les deux Chambres... (*Interruptions* : — C'est un bluff.)

M. CHATAIGNER. — ...que notre sentiment est que, si vous laissez échapper l'occasion d'ouvrir à la tribune de la Chambre un grand débat où on établirait que, contrairement à ce que l'on s'imagine, les directeurs de cinématographes ne font pas fortune dans leurs établissements, que si vous manquez l'occasion de proclamer que le cinématographe n'est pas une vache à lait qu'on peut traire sans répit, jamais, jamais plus nous n'arriverons à raccrocher la discussion à la Chambre. (*Exclamations.*)

Du côté des opposants, on dit : Contrairement à l'affirmation des partisans du projet Bokanowski, nous estimons que la discussion actuelle peut, sans inconvénients, être interrompue et reprise dans trois ou quatre mois avec un nouveau projet. Cela n'aura pas changé l'opinion des députés, et ils s'intéresseront à une autre loi présentée sous une forme nouvelle.

M. LUSSIES. — Dans votre esprit... Il y a des chances que, trois mois après qu'un projet est déjà voté...

M. CHATAIGNER. — Je reprends la phrase de M. Delaune : *Nous présenterons un projet nouveau qui nous permettra de revenir à la charge dans l'avenir.*

Notre théorie n'est donc pas si mauvaise! Nous vous disons de profiter du moment où nous pouvons amorcer la discussion et arracher quelques avantages, légers, c'est entendu, mais qui sont tout de même des avantages... (*Interruptions.*) Je retiens de la déclaration de M. Delaune ceci, qui est important, car c'est toute notre thèse, à nous :

Nous allons présenter à la Chambre un projet nouveau qui nous permettra de revenir à la charge dans l'avenir.

Vous n'espérez donc pas que votre projet nouveau apportera des avantages considérables?

Nous, nous estimons que le projet déposé à l'heure actuelle rentre dais l'esprit de ce que vous demandez.

Vous êtes très excusables. Vous ne connaissez pas l'opinion exacte des députés sur la question. C'est très dangereux; ou vous serez roulés à la Chambre...

M. DELAUNE. — Vous les avez donc tous dans la manche!

M. DETAY. — C'est de la poudre aux yeux!

M. CHATAIGNER. — Non, je n'en ai aucun dans la manche; mais vous en avez sans doute dans la vôtre, puisque vous certifiez que vous réussirez à faire passer un projet nouveau avec la certitude de pouvoir revenir à la charge.

Je dis et je vais conclure : A l'heure actuellle, si vous laissez échapper l'occasion unique de discuter la question du cinématographe à la Chambre, vous ne la retrouverez jamais plus. Et j'ajoute avec vous : il est nécessaire que chacun de nous prenne ses responsabilités.

J'en viens à la question que posait M. Meillat.

Monsieur Meillat, vous avez dit — et je suis de votre avis, mon cher collègue, — qu'une Assemblée générale comme celle-ci ne peut se prononcer sur le projet Bokanowski.

Il faut, dites-vous, que les deux mille établissements de province puissent faire connaître également leur avis.

C'est bien l'idée qui nous a guidés quand nous avons rédigé le referendum adressé à nos collègues de province.

Nous n'avons pas fait ce referendum; nous l'avons lu en Conseil d'administration, et mon ami Saverne, votre partisan chaleureux et courtois, m'a déclaré : « Cela me donne satisfaction. »

M. SAVERNE. — C'est exact!

M. DELAUNE. — L'acceptation de M. Saverne ne nous engage pas!

M. CHATAIGNER. — Soit, mais qui vous dit que le vote contenu dans ces urnes conclut à l'approbation du projet Bokanowski?

M. HANHART. — Nous somme sûrs d'avance du contenu des enveloppes!...

M. CHATAIGNER. — Je n'ai plus que quelques mots à ajouter pour terminer au sujet du referendum dont on nous reproche l'organisation.

Les adversaires du projet prétendent que leurs idées ont été présentées de façon insuffisante...

M. MEILLAT. — C'est vous qui les avez rédigées.

M. CHATAIGNER. — Vous me permettez de leur rappeler la campagne énergique qu'ils mènent depuis six mois dans tous les journaux corporatifs, de leur rappeler également le grand article, très documenté, de M. Detay, eclui de notre ami Delaune qui a été mis dans les mains de tous les syndiqués. Il est donc impossible que tous nos collègues ne connaissent pas les deux thèses : pour et contre.

Quant à moi, je reste persuadé que nous pouvons nous mettre d'accord.

M. DELAUNE. — C'est impossible.

M. CHATAIGNER. — Voyons, mon cher collègue Delaune, laissez-moi être d'accord sur un point avec vous. Nous pouvons, vous et nous, revenir à la charge au Parlement. J'ajoute que nos collègues de province sont parfaitement au courant des idées des partisans provisoires du projet Bokanowski et qu'ils sont au courant aussi des idées des oppoants.

Mes chers collègues, la question, en résumé, est nettement posée. D'un côté, ceux qui vous disent : « Ne croyez pas ce que l'on vous raconte : que jamais les députés ne s'occuperont plus de nous; ne les écoutez pas, c'est du bluff! »

De l'autre côté, ceux qui estiment que nous ne devons pas laisser passer l'occasion unique que nous avons d'exposer notre situation à la tribune de la Chambre... Mettez-vous d'un côté ou de l'antre, et prononcez-vous. (*Vifs applaudissements.*)

M. LE PRÉSIDENT. — J'ai entendu M. Meillat, tout à l'heure, protester, en disant que tous les cinématographistes n'étaient pas représentés ici pour voter le projet. Vous estimez donc qu'ils y sont pour le rejeter? (*Vifs applaudissements.*)

Et ceux-là? (*il désigne les enveloppes*) et les cinq cents votes signés que nous avons à dépouiller? Ils comptent donc pour rien?

L'Assemblée générale est régulièrement réunie...

M. MEILLAT. — C'est anti-statutaire.

M. LE PRÉSIDENT. — Comment? nous ne respectons pas les statuts?

C'est vous qui avez demandé cette réunion et cette consultation.

M. MEILLAT. — Il n'y a pas d'article qui vous autorise à faire un referendum!

M. LE PRÉSIDENT. — Il n'y en a pas qui l'interdise et c'est le seul moyen de connaître l'opinion de nos adhérents de province.

M. DELAUNE. — A l'avenir, chaque fois qu'il y aura des questions diverses ou imprévues, les Assemblées générales ne pourront plus discuter ni délibérer, parce qu'on nous objectera : la province n'a pas été consultés. Nous ne ferons jamais rien.

M. le PRÉSIDENT. — Ah! ça, est-ce que vous refusez le droit de vote à nos adhérents de province?...

M. MEILLAT. — Demandez à Me Meignen qu'il nous donne son opinion.

Me MEIGNEN. — Vous êtes réunis en Assemblée générale extraordinaire, vous ne pouvez pas sortir de l'ordre du jour. Vous seriez en Assemblée générale ordinaire, avec indication de : questions diverses, vous pourriez les traiter. Mais je vous le répète, aujourd'hui vous êtes réunis en Assemblée générale extraordinaire et vous devez rester étroitement limités dans l'ordre du jour que l'on vous a soumis lorsque l'on vous a convoqués.

M. DETAY. — Je veux répondre.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Detay.

M. A. DETAY. — Messieurs, la théorie du premier pas, cette grande théorie est de M. Chataigner : nous avons l'occasion d'attirer l'attention des députés pour exposer notre situation, il ne faut pas la manquer, il faut faire venir la discussion.

Je n'ai jamais dit le contraire. Nous avons dit que la conviction du Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes devait être la suivante : nous n'approuvons pas la base du projet Bokanowski.

A la dernière Assemblée générale, il y a eu une attitude qui n'était pas celle des assemblées habituelles. Les autres années, toutes les questions à résoudre étaient les mêmes, on votait et on renommait les vieux militants du cinématographe. Au mois de mars dernier, tout le monde n'était pas satisfait, il y avait des mécontents qui ne voulaient pas se laisser conduire. On a dû nommer mon frère et moi, M. Rigaud et divers autres.

Quelques jours après, on a réuni le Conseil d'Administration.

Je vous jure, et ces Messieurs, s'ils sont de bonne foi, ne me démentiront pas, que, dès le premier jour j'ai essayé avec l'esprit de conciliation le plus évident de faire accorder les deux thèses.

On a d'abord concédé un premier amendement qui maintenait le système des paliers. J'ai proposé un second projet, amendement qui dégrevait en certaine mesure les établissements jusqu'à 30.000 francs de recettes mensuelles, limite des établissements moyens.

Cet amendement a été voté à l'unanimité du Conseil d'Administration. Nous sommes allés le proposer à M. Bokanowski, qui nous a répondu :

— Je n'en veux pas.

Nous lui avons demandé alors : Pourquoi ne voulez-vous pas du principe des paliers?...

L'homme était gagné à la cause des gros établissements. (*Protestations.*)

Poursuivant mes efforts, j'ai été plus loin, dans une discussion courtoise, mais animée, avec M. Léon Gaumont, qui est le promoteur, le champion de la proposition de loi Bokanowski. Dans un but de conciliation, nous avons repris la suggestion de M. Yvart, membre du Conseil, et proposé de proposer à M. Bokanowski d'exempter de surtaxe tous les établissements jusqu'à recette mensuelle de 15.000 francs. Il a répondu : Non, c'est encore le principe des paliers.

Quelques jours après, l'amendement Rameil est intervenu, mis aux voix et repoussé. Il ne fallait pas s'arrêter à 10.000 francs de recette mensuelle. J'estime que tout dépend des circonstances : il y a des palaces qui ont des frais considérables et ceux-là seuls sont intéressants... 10.000 francs de recette mensuelle! C'était de la comédie!

A ce moment-là nous avons vu qu'il n'y avait rien à faire et nous nous sommes résolus à fonder un groupe : *l'Association Amicale des Exploitants petits et moyens* et nous nous sommes décidés à écrire directement aux parlementaires. Nous avons rédigé, avec mon frère, une circulaire que nous avons dû modifier un peu, car nous saisissions les parlementaires d'un *nouveau projet Himmel!* Je veux bien préciser ma pensée. (*Interruptions.*)

UNE VOIX. — Vous avez voulu dire qu'Himmel a voulu truster.

M. A. DETAY. — Là-dessus, on nous a dit : « Mais vous comparez tous les partisans du projet à des escrocs. » Nous avons protesté dès le premier jour, et comme nous étions gênants, le Conseil a trouvé un article des statuts pour nous débarquer.

Nous allons continuer notre campagne et nous allons envoyer une seconde circulaire et je crois qu'à l'heure actuelle nous avons gagné un grand nombre de directeurs à notre cause.

Je voulais dire que, à mon avis, la théorie de M. Chataigner n'a pas grande valeur, car lorsqu'il y a une proposition de loi de déposée, n'importe quel député a le droit, sans même voir son amendement distribué, de se lever à son banc et de dire : — Messieurs, voilà un contre-projet, un amendement, voilà de nouveaux chiffres que je vous propose d'adopter. La question pouvait venir en discussion parce que notre projet, celui de l'Amicale, a plus de fond : nous voulons le maintien des paliers, c'est clair.

Nous avons estimé que le palier constitue le seul instrument, dit d'équilibre, permettant l'égalité entre les petits, les moyens et les gros exploitants.

Le jour où vous n'aurez pas le palier, soyez sûrs que ces améliorations serviront à intensifier la publicité, la concurrence, à drainer les beaux films, à augmenter le nombre des musiciens et à vous tuer en un mot.

Messieurs, il faut voir comment les choses se sont passées depuis le début de l'exploitation. Qui est-ce qui a créé les grosses sociétés? Des petits capitalistes. Pour le triomphe d'une idée qu'ils croyaient bonne, ils ont lutté longtemps, ils ont fait des efforts pour conquérir le public à ce nouvel art et quand ils ont réalisé un bénéfice... de grosses sociétés se sont constituées qui ont voulu accaparer la nouvelle industrie. Dès les premiers jours elles se sont dit : — Que nous gagnons de l'argent et parce que nous durons, nos concurrents, en augmentant le nombre de leurs établissements, diminuent le prix des places. Elles nous écrasent par les programmes, par les musiciens, de toutes les façons; le mouvement s'accentue, je vous l'affirme. Voilà des faits. Avant, chacun donnait son film à épisodes, maintenant les grandes maisons donnent deux films. Autrefois on avait du film à 75 centimes, maintenant on a du film à 18 francs. Allez demander à un petit établissement de passer un grand film à succès.

La situation est grave; ce n'est pas une question de personnes.

Nous rendons tous hommage à l'activité de M. Brézillon. (*Vifs applaudissements*), seulement il s'agit de se défendre, de rompre avec la routine et de dire : « Voilà ce que nous voulons. » Or, nous voulons vivre. (*Applaudissements.*)

M. DELAUNE. — M. Chataigner n'a répondu aux observations présentées qu'en partie.

M. Chataigner a posé la question sur ce principe qu'il y avait lieu d'adopter le projet Bokanowski parce qu'il était nécessaire de l'adopter pour faire parler de nous. Mais ce qu'il n'a pas dit et ce que je prétends que nous disions, c'est que la moyenne exploitation, avec le projet Bokanowski, sera plus chargée et je vous demande si c'est cela que vous appelez de l'amélioration. (*Applaudissements.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Quelqu'un demande-t-il la parole sur la question des taxes?

M. LUSSIEZ. — J'ai demandé la parole sur la façon dont a été effectué le référendum et faire les réserves que nous pouvons opposer... (*Rumeurs, bruit.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Vous les ferez avec votre bulletin de vote.

M. LUSSIEZ. — Je demande que ma motion soit soumise au vote.

M. LE PRÉSIDENT. — Eh bien! lisez, Monsieur Lussiez.

M. LUSSIEZ :

Les adversaires du projet Bokanowski,

Considérant :

Que le mode employé pour le référendum ne présente pas les garanties de forme indispensables à une consultation de cette importance;

Qu'il est inadmissible qu'il puisse être tenu compte de votes émis avant la discussion pour laquelle nous avons été convoqués en Assemblée générale après six mois d'attente;

Considérant, d'autre part, comme insuffisant l'exposé de leur thèse dans le questionnaire adressé aux syndiqués et comme paradoxal que ce soit M. Chataigner, partisan résolu du projet Bokanowski, qui ait été chargé de présenter leur point de vue;

Considérant, enfin, qu'il est logique et équitable que la consultation ne s'adresse pas qu'aux seuls syndiqués, mais à tous les exploitants, pareillement intéressés à la question, et que, d'ailleurs, s'il en était autrement, le Syndicat ne pourrait prétendre être qualifié pour exprimer l'opinion de toute la corporation;

En conséquence,

Déclarent protester contre un référendum vicié à sa base et demandent que la motion suivante soit soumise au vote de l'Assemblée :

« L'Assemblée générale, considérant que les règles qui ont présidé à la consultation des membres du Syndicat sur le projet Bokanowski n'offrent pas les garanties de forme et de régularité indispensables à une semblable consultation, décide :

« Que, dans un délai d'un mois au plus tard, il sera procédé à un nouveau référendum sur des bases plus larges, et s'adressant non seulement aux syndiqués, mais à toute l'exploitation cinégraphique,

« Et que les arguments des adversaires du projet seront présentés par ceux-ci et insérés intégralement dans le nouveau questionnaire adressé à tous les exploitants. »

(A suivre).

SUR L'ÉCRAN

AVIS

Nos lecteurs sont instamment priés, lorsqu'ils nous écrivent une lettre nécessitant une réponse ou une transmission, de vouloir bien joindre un timbre à 0.25. Nous les avisons, en même temps, que nous ne faisons aucun envoi contre remboursement et que toutes les commandes d'abonnement, de volumes ou de publicité, doivent être accompagnées de leur montant. Il nous est matériellement impossible, au taux actuel des marchandises, de procéder autrement.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Tous les changements d'adresse doivent être accompagnés de **0 fr. 75** en timbres pour frais de réimpression de nouvelles bandes.

Remerciements.

MM. G. E Stechert, Saidreau, Laurens, Jean Magnier, Georges B. Vinant, Les directeurs de « Exchange Union Film Co », Silex Film ;

Mme Montas, à Paris ;

MM. Jacques Robert, à Viroflay (Seine-et-Oise) ; G. Boussaingault, à Corbeil (Seine-et Oise) ; Burger, Strasbourg (Bas-Rhin) ; Loiseau, à Alger (Algérie) ; Damay, à Bordeaux (Gironde) ; Barbézat, à Nice (Alpes-Maritimes) ; Lavaste, à Beaurepaire (Isère) ; Guy Maia, à Marseille (Bouches-du-Rhône) ; Leroy et Cie, à Marquivillers, par Montdidier (Somme) ; Reynaud et Grandey, à Marseille (Bouches-du-Rhône) ; E. Chapuis, à Thaon-les-Vosges (Vosges) ; Louis Moriaud, à Nice (Alpes-Maritimes) ; Renard-Servier, à Pierre, près Maintenon (Eure-et-Loir) ; Marcel Dewailly, à Roubaix (Nord) ; Eugène Seiler, à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin) : Verbiest, à Reims (Marne) ; Georges Biebel, à Dombasle-sur-Meurthe (Meurthe-Moselle) ; Mercier, à Lille (Nord) ; René Navarre, à Nice (Alpes-Maritimes).

MM. Le directeur de l'Omnia Pathé, à Brest (Finistère) ; Marichal, à Anvers (Belgique) ; Bourgeois, à Saint-Sampson's (Guernesey) ; S. Hardy, London (England) ; Allen Thomas, à Londres (England) ; Union Ciné Théâtrale d'Orient, à Constantinople (Turquie) ; La Compagnie Cinématographique Belge, à Liège (Belgique) ; La Compagnie Générale du Cinématographe, à Genève (Suisse) ; sont avisés que leur abonnement au *Courrier* est inscrit.

Tous nos remerciements.

Les changements d'adresse de : MM. Marquet, à Paris ; Lalumière, à Montréal (Canada) ; Rouquie, à Limoges (Haute-Vienne) ; Universal film Manufacturing Co, à New-York (U. S. A.) ; sont effectués.

M. le directeur de « Kinema » est inscrit au service du *Courrier*.

Une nouvelle intéressante.

Nous apprenons que le 1er épisode du film tiré des romans : *Le Bossu* et *Le fils de Lagardère*, sortira le 18 janvier dans la région de Marseille.

Le Poing... d'honneur.

De plus en plus le goût du public se porte vers les films où l'action dramatique est agrémentée d'une note amusante délassant l'esprit. Le sympathique Victor Moore, un as du genre, est l'interprète d'un petit chef-d'œuvre d'humour édité par Aubert sous le titre de *Le Poing... d'honneur*.

A bientôt la présentation.

Renseignements directs sur le commerce avec la Grèce.

Les industriels et commerçants français désireux de renseignements sur les conditions actuelles du commerce avec la Grèce seront reçus par M. Saillens, Attaché Commercial de France, à Athènes, les vendredi 13 et lundi 16 janvier courant, de 3 à 6 heures de l'après-midi, à l'Office National du Commerce Extérieur, 22, avenue Victor-Emmanuel III, Paris (8e).

(Communiqué de l'O. N. d. C. E.)

Encouragement.

A Charleville, le Conseil Municipal apprenant que le Cinéma-Théâtre Gaumont a l'intention de monter, de temps en temps, des opérettes et afin d'encourager cette innovation qui peut être très profitable à la fréquentation de la ville par ses voisins, décide d'allouer à la direction du Ciné Gaumont une subvention de 100 francs à chaque opérette jouée.

Le Cinéma à la foire de Milan.

Le Comité de la Foire de Milan a décidé de consacrer une section importante aux appareils de photographie et cinématographie. Elle ouvre un concours entre fabricants et éditeurs de films : les films devront être inédits et déposés dans le plus bref délai pour être examinés par une Commission qui fera un premier choix. Le concours proprement dit aura lieu ensuite du 12 au 17 avril.

Une Exposition.

Pour fêter le Premier Centenaire de l'Indépendance du Brésil, une Exposition nationale commémorative aura lieu à Rio de Janeiro, avec le concours de toutes les nations.

Cette Exposition, qui aura lieu du 7 septembre au 15 novembre 1922, comprendra les principales modalités de travail, les transports, le commerce, les sciences, etc. etc., et sera répartie en 14 groupes :

. . . .

H. Electricité, électrotechnie, électrochimie, télégraphie, téléphonie, radiographie, photographie et cinématographie

Pour participation à l'Exposition et pour tous renseignements s'adresser au Comité Français des Expositions, 42, rue du Louvre, Paris (1er) (Téléphone : Cent. 16-43).

Dont Acte.

M. Rosenvaig, Univers-Location, est heureux d'informer ses fidèles clients, de jour en jour plus nombreux, que par autorisation spéciale de l'éditeur, il rééditera sur le marché français les sept films qui suivent, interprétés par l'as des comiques : Charlie Chaplin.

1° *Charlot se marie ;*
2° *Charlot journaliste ;*
3° *Charlot danseur et Fatty flutiste ;*
4° *Charlot et le chronomètre ;*
5° *Charlot briseur de crânes ;*
6° *Charlot et les étoiles ;*
7° *Charlot content de lui.*

Nul doute que ces sept sujets, choisis parmi les meilleures créations du célèbre comique, obtiendront un gros succès, qui récompensera M. Rosenvaig de l'effort qu'il s'est imposé.

Dédé.

Un nouveau comique d'une originalité et d'une cocasserie rare qui sera présenté sous peu par Aubert.

Dédé... déridera même les dadas.

Le beau geste.

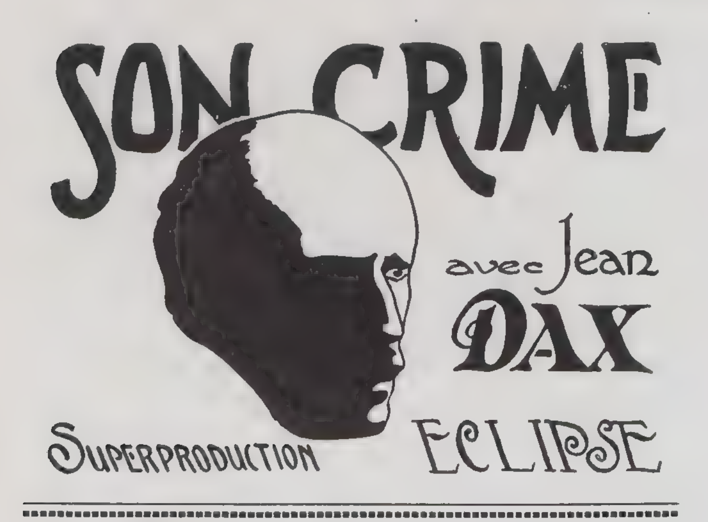
Les directeurs parisiens ont compris qu'ils devaient s'associer au tricentenaire de Molière et les plus avisés ont retenu chez Aubert le curieux et unique film sur le grand poète comique tourné par les artistes de la Comédie Française.

Les feuilles poussent.

On annonce la naissance prochaine de deux nouvelles feuilles cinématographiques :

Le Cinéma Illustré, qui doit sortir le 27 janvier, et une autre revue illustrée dont on ignore encore le nom.

Nous applaudissons énergiquement à l'heureuse initiative des fondateurs de ces deux périodiques. Il



n'y a pas d'erreurs le besoin de renfort se faisait sentir dans la Presse Cinématographique, qui ne compte guère plus d'une vingtaine de journaux.

Intéressante proposition.

Le Conseil municipal et le Conseil général, sur la proposition de M. Léon Riotor, ont décidé de contribuer à l'organisation d'un congrès sur les applications du cinématographe à l'orientation professionnelle et à l'enseignement technique.

Ce congrès aura lieu du 20 au 24 avril prochain, au Conservatoire des arts et métiers, sous la présidence du sous-secrétaire d'Etat de l'enseignement technique.

Agence de Nantes.

M. Mariani, le sympathique agent à Nantes de la Société des films « Eclipse », vient de s'adjoindre pour la même région la représentation de la Super-Film.

Nous sommes heureux de féliciter les deux grandes firmes entre qui cet accord est intervenu. Voici une nouvelle qui ne manquera pas de réjouir MM. les Directeurs de salle, car ils pourront ainsi trouver à la même adresse, 13, rue Crébillon, les films les meilleurs et les plus variés, ce qui leur évitera une grande perte de temps et d'argent dans la composition de leurs programmes.

Tous nos compliments pour cette heureuse initiative.

Encore une application du Cinéma.

Londres, 4 janvier. — La police continue son enquête pour retrouver l'assassin de Miss Irène Wilkins, dont le corps a été trouvé, le 22 décembre, dans un champ à Illford près de Bournemouth.

La seule pièce à conviction que la police possède st le texte manuscrit du télégramme qui fut envoyé par son meurtrier à Miss Wilkins pour lui donner rendez-vous. La police a fait filmer le texte de ce télégramme dont la reproduction cinématographique sera passée à l'écran dans tous les cinémas d'Angleterre.

La police espère que des spectateurs pourront peut-être reconnaître l'écriture de l'assassin et fournir ainsi quelque indication précieuse (*Daily Mail*).

La production française en 1921.

Sait-on combien de films français sont *sortis* en 1921 ? (Sans compter, bien entendu, les documentaires, actualités et dessins animés.)

Cent six. Pas un de moins. Et parmi ces 106 films, des œuvres d'une réelle valeur.

Tel est du moins le renseignement que nous trouvons dans *Le Tout Cinéma* 1922, annuaire illustré du monde cinématographique, édité par *Les Publications Filma*, 3, boulevard des Capucines, Paris.

Nous avons vu à l'imprimerie Chaix les *bonnes feuilles* de cet ouvrage très important et très documenté qui sera mis en vente à la fin du mois, date annoncée par les éditeurs depuis près d'un an.

La liste des films français de 1921 y est publiée en entier, avec leur distribution, ainsi que toutes les adresses du monde cinématographique (Art et Industrie) et quantité de renseignements précieux.

L'homme qui rôde.

Raphaël Adam, adaptateur et metteur en scène de *La Petite Fadette*, des *Petits Enfants de France* et maints autres films de joliesse et de douceur, vient de terminer une œuvre forte et vécue : *L'Homme qui rôde...*

L'interprétation sera de choix. Les rôles ont été taillés à la mesure de chaque interprète.

Spécialement conçu pour l'écran, *L'Homme qui rôde...* égale en puissance et en profondeur les meilleurs drames de nos meilleurs auteurs.

L'appartement n° 13.

On parle beaucoup d'un film *L'appartement n° 13*, présenté dernièrement par les Films Erka. Ce qu'on y retrouve est une intrigue attachante, dont le rôle principal est joué par Pauline Frédérick, triomphatrice de *La Femme X*, avec ses dons merveilleux de pathétique, avec sa beauté douloureuse, émouvante au suprême degré.

PETITES NOUVELLES

Le maire de Rouen vient d'interdire de fumer dans les Etablissements de spectacle cinématographique de la ville.

La prochaine conférence des « Amis du Cinéma » aura lieu vendredi prochain, 13 janvier à 8 h. 30, à la Mairie de la rue Drouot. M. Victor Perrot, président de la Société du Vieux Montmartre, membre du Comité du Vieux Paris, y exposera ses idées sur ce thème: Le Cinéma, livre de demain.

Puis viendra, le mardi 14 février, une causerie de M. Bernard Deschamps : Comment j'ai tourné *L'Agonie des Aigles*.

M. Ed. Auger, administrateur-délégué de la « Fox » et Louis d'Hee, directeur artistique, sont allés à Londres pour y faire un choix de films.

L'Agence de Location de Paris de la « Fox Film » s'est attaché M. Léon Robert comme représentant.

Bernard Deschamps ne se repose pas sur ses lauriers.

Pendant que l'*Agonie des Aigles* va poursuivre sa triomphale carrière, le metteur en scène de cette œuvre remarquable filmera *Le Crépuscule des Rois*.

L'OPÉRATEUR.

BIBLIOGRAPHIE

La Bataille, sociale, syndicaliste, économique, etc., réalise un nouveau progrès en devenant « hebdomadaire ». L'accueil et le succès qui lui ont été faits lui ont permis de réaliser ce progrès.

A partir du jeudi 12 janvier *La Bataille* paraîtra tous les jeudis.

Elle sera en vente partout.

Provisoirement le prix des abonnements restera le même : abonnement prime.

Ecrire : 2, rue de l'Hôtel-de-Ville, Paris-IVe.

Un Monument à Séverin-Mars

Quelques amis de Séverin-Mars se sont réunis pour faire appel à tous les camarades et admirateurs du grand artiste disparu et recueillir quelques souscriptions qui permettront d'élever un buste à celui que dès maintenant, dans le monde entier, on peut considérer comme le plus grand interprète cinématographiste.

Personne des fidèles du cinéma qui ont vu la *10e Symphonie*, *J'accuse*, ou qui vont voir *Le cœur magnifique*, *L'Agonie des Aigles*, *La Roue*, n'oubliera la puissance d'expression de Séverin-Mars ni les mille nuances de son si beau talent.

Séverin-Mars était en outre non seulement un grand artiste mais aussi un grand sympathique et un grand honnête homme.

Les souscriptions déjà recueillies sont les suivantes :

Comœdia	100	francs
Georges Wague	100	»
Gabriel de Gravone	100	»
Yvette et Jean Toulout	100	»
M. Menginou	100	»
Georges Carpentier	50	»
Abel Gance	500	»
M. Dizien	10	»
Louis Nalpas	100	»
Bernard Deschamps	100	»
Société Régionale de Cinématographie et M. Julien Duvivier.	100	»
Feuillade	100	»
M. Fourel, Pathé-Consortium	500	»
Roger Lion	50	»
René Plaissetty	100	»
Gaumont	100	»
Pathé-Cinéma	500	»

Mais il importe pour l'hommage que nous désirons rendre à notre collaborateur et ami, que dans le public les admirateurs des rôles qu'il a incarnés se joignent à nous et nous adressent leurs souscriptions si modiques soient-elles, chez M. Croze, à *Comœdia*, qui a bien voulu se charger de les centraliser.

Nous remercions d'avance tous ceux qui voudront bien répondre à notre appel et nous permettre de faire plus grand et plus durable le souvenir que nous consacrons à notre grand artiste disparu.

ABEL GANCE,
GEORGES WAGUE,
JEAN TOULOUT.

Les Avant-Premières

Société Anonyme Française des Films Paramount

Dans *Sa Mystérieuse Aventure*, Ethel Clayton, artiste réputée pour sa beauté et son talent, joint maintenant à ces deux qualités une intensité dramatique très émouvante.

Très bon film, très bonne interprétation. Wallace Reid, autre étoile de la Paramount, marche de succès en succès.

Entre le marteau et l'enclume est donc pour cet artiste, ainsi que pour la firme à laquelle il appartient, un succès de plus parmi tant d'autres.

Films Vitagraph

Un très joli documentaire en couleurs, *La Casbah de Rabat*, servait de prologue au programme, très bien composé, présenté le 4 courant à la Mutualité, par les Films Vitagraph.

Une comédie d'aventures policières, *Le Diamant Rose*, dont Earle Williams est l'interprète très intéressant, précédait une excellente comédie dramatique, *Gens de Mer*.

Ce drame, d'autant plus émouvant que son sujet est plus simple et plus vrai que tant d'autres, est supérieurement interprété par Harry Morey et Alice Calhoum.

Une très belle mise en scène et l'incendie d'un navire, incendie d'un réalisme complet, concourent au succès très mérité de ce film.

Dans *Zigoto Explorateur*, Larry Semon est invraisemblable d'agilité et de souplesse.

Les Grandes Productions Cinématographiques

Deux films comiques, *L'enlèvement de Molly*, très plaisamment présenté, et *Charlot dans les coulisses*, titre qui se suffit! précédaient la projection de *La Flamme Verte*, drame d'aventures un peu trop compliquées mais cependant bien présentées.

Bonne interprétation avec J. Warren Kerrigan et Fritzi Brunette.

Phocéa-Location

Dix minutes au music-hall, projection animée des meilleures attractions du monde entier, et surtout projection animée des meilleures « intentions », fait généralement partie du programme présenté par Phocéa-Location.

Le dernier numéro est un des plus intéressants, avec Georges Wichmann, le sculpteur express, Cutlen et Drebs, les champions de la lutte et de la boxe excentriques, etc...

Ambroise mystifié, comédie comique lui succédant, est amusante par l'interprétation de Mack Swain qui a ses fidèles.

Diana Karenne, dans une scène dramatique intitulée *L'étudiante*, se montre artiste intelligente et émouvante.

L'ensemble de ce programme est excellent.

Comptoir Ciné-Location Gaumont

Biscot fait toujours recette !

Dans *Gaëtan ou le commis audacieux*, il se montre d'une drôlerie incomparable.

Ce film, de l'amusante série *Belle humeur*, remportera certainement un réel succès auprès du public.

Dans *La Fille du Loup*, comédie dramatique de mœurs canadiennes, nous avons retrouvé avec plaisir une excellente artiste américaine, *Lila Lee*.

Servi par une très bonne interprétation et une admirable photographie, ce film a très vivement intéressé le public qui l'a visionné.

Avec le septième épisode du *Pont des Soupirs* : *Le calvaire d'une Mère*, nous sommes presque à la fin de ce beau film dont l'intérêt ne ralentit pas un moment.

Le canard en ciné continue sa carrière avec succès.

Etablissements L. Aubert

Avant un drame de Georges Lacroix, *La Vie d'une Femme*, dont compte rendu détaillé a été donné dans le précédent numéro du *Courrier*, les Etablissements L. Aubert ont présenté une comédie comique, *Avec le sourire*, laquelle a le grand avantage d'être vraiment amusante et jouée avec entrain.

Bonne suite des *Voyages en France*, avec *Corte*, ville de Corse.

Cinématographes Harry

Miss Wanda Hawley, l'agréable interprète de *Miss Futuriste*, vient de faire une très bonne création dans *Les Paons*, étude satirique en 5 actes, présentée par les Cinématographes Harry.

Dans le rôle de Magde Bradock, Miss Wanda Hawley fait montre d'une grande finesse de jeu et d'expression et ses qualités naturelles s'épanouissent complètement cette fois.

C'est sans aucune restriction que je constate son complet succès.

Tous les autres rôles sont joués parfaitement.

La mise en scène, ainsi qu'il est accoutumé pour les productions « Realart Pictures », est parfaite.

Elle est, à l'occasion, d'une somptuosité et d'un goût exquis.

Une figuration bien « dansante » et fort bien habillée — chose rare ! — donne une note très élégante et très chic au bal du « Military-Sport », cercle sportif.

Voici le sujet de cette étude à la fois satirique, instructive et très gaie.

Mme Margaret Bradock occupe aux environs de New-York une somptueuse villa. D'origines très modestes, elle tire vanité de l'immense fortune acquise par son mari et due à la découverte de sources de pétrole. Chez elle, l'orgueil est un principe et, à l'instar des paons fiers de leur plumage, elle étale ses richesses et veut faire oublier

LE MERCREDI 18 JANVIER

LES

FILMS ERKA

PRÉSENTERONT A 2 HEURES DE L'APRÈS-MIDI

AU PALAIS DE LA MUTUALITÉ

(Salle du Rez-de-Chaussée), 325, RUE St-MARTIN

LA MARQUE DU MAITRE

Drame tiré de la nouvelle de Katherine Nevelin BURT

avec **Barbara CASTLETON** et **James KIRKWOOD**

LA POUPÉE DU MILLIARDAIRE

Pochade française tirée de la nouvelle de Jean BOUCHER

:: Adaptation et Mise en Scène d'Henri FESCOURT ::

avec **Andrée BRABANT** et **Stewart ROME**

ET

L'ALBUM DOCUMENTAIRE ERKA N° 6

(Les Merveilles de la Mer)

38 bis, Avenue de la République

Téléphone : ROQUETTE 10-68, 10-69, 46-91

Adres. Télégraph. : DÉSIMPED-PARIS



AGENCES :

:: LILLE. - 2, Rue de Pas ::

STRASBOURG. - 10, Place de la Gare

LYON. - 75, Rue de la République

à tout prix son ancienne situation sociale Au contraire son mari, Edward Bradock, est resté un très brave homme. Leur fillette Madge a reçu de sa mère une éducation... parfaite; elle n'a pas le droit de jouer avec les enfants de son âge d'une condition inférieure à la sienne! Aussi, sur une remarque de Bradock qui estime que son enfant doit avoir des camarades, sa femme décide-t-elle d'habiter New-York où ils pourront trouver des amies du « même rang » que leur fille.

Les années ont passé. Madge a été élevée par sa mère dans le mépris des « petites gens » et, après avoir été pensionnaire dans un collège où elle n'a fréquenté que des jeunes filles de la haute société, elle revient dans sa famille imbue des préjugés et des théories de leur caste.

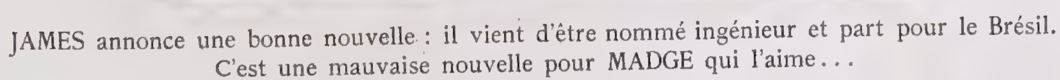
En attendant sa mère devant la gare, elle remarque un camarades et il possède en Bob Tucker, Jack Bagley et George Elliott des amis inséparables.

Au moment où Ralph Kennedy affirmait qu'il fallait recruter un type épatant, son attention est attirée par un solide gaillard qui les sert à table. Or, en Amérique, le repos hebdomadaire est appliqué à la lettre; ce jour-là, lés membres du cercle se servent eux-mêmes à tour de rôle et le gaillard en question n'était autre que leur collègue James Wood. Celui-ci, sollicité de prendre la place du défaillant, acceptait avec plaisir.

Cependant, Madge annonçait à sa mère que sa meilleure amie, Lucy Simpson, appartenant à l'une des plus grandes familles de New-York, l'avait invitée à passer quelques jours auprès d'elle.

Le jour du match est arrivé et, aux abords du terrain de





JAMES annonce une bonne nouvelle : il vient d'être nommé ingénieur et part pour le Brésil.
C'est une mauvaise nouvelle pour MADGE qui l'aime...

jeune élève officier, James Wood, et celui-ci est assez heureux, quelques instants plus tard, quand Mme Bradock vient chercher sa fille, pour recevoir la jolie Madge dans ses bras, au moment où, glissant sur le trottoir, elle allait faire une chute dangereuse.

Edward Bradock, auquel sa femme ne laisse pas la direction des affaires, n'avait pas été mis au courant du retour de son enfant, aussi la revoit-il avec un vif plaisir... aussitôt gâté par « la tenue » imposée par l'orgueilleuse maîtresse de maison!

Dans un cercle de New-York, le *Military Sport*, Ralph Kennedy, commandant l'équipe première de rugby, expose à ses camarades pendant le déjeuner que leur association n'a aucune chance de battre le *Yorks-Club*, car leur meilleur « avant » est tombé subitement malade. Il faudrait trouver à tout prix un homme pour le remplacer et tous ceux qu'il connaît sont aussi « mous » que leur collègue Tommy Simpson. Si ce dernier n'est pas un joueur de rugby bien fameux, il est, du moins, la meilleure pâte des rugby, Tommy Simpson présente James Wood à sa sœur et à Madge comme l'*as* de leur club. Les deux jeunes gens se revoient avec plaisir. Grâce au jeu de l'*avant*, le *Military-Sport* a remporté une éclatante victoire et les membres du cercle organisent un grand bal, le soir même, pour fêter ce succès. Madge se sent de plus en plus attirée vers le séduisant héros de la journée. Mais pendant une conversation qu'elle a avec Bob Tucker, celui ci lui dit que James a bien d'autres qualités et qu'il faut voir avec quelle distinction il les sert à table! La jeune fille n'est pas au courant des habitudes du cercle et elle croit aussitôt que l'*as* est un vulgaire domestique. La petite sotte, bouffie d'orgueil, fait appeler Tommy, organisateur de la soirée, et lui demande d'effacer le nom de Wood de son carnet de bal. Le brave garçon cherche en vain à faire entendre raison à Madge... il ne réussit pas à la convaincre. Tommy rejoint Bob, ils décident de partager les danses de Madge entre leurs amis et de faire l'impossible pour éviter que James apprenne cette stupide histoire.

Bob Tucker et ses amis ont décidé de donner une leçon à cette petite orgueilleuse et, à tour de rôle, tandis qu'ils dansent avec elle, ils lui apprennent qu'ils sont domestiques. Madge entre dans une violente colère, fait appeler Tommy et lui demande de la reconduire. Mais auparavant, James, très étonné de ne pas avoir dansé avec la jeune fille, est venu lui demander une explication; dédaigneuse et hautaine, elle lui a répondu qu'elle n'avait pas pour habitude de danser avec des *gens de maison*.

Le lendemain matin, avant de quitter son amie Lucy, Madge lui dit qu'elle ne pardonnera jamais à son frère Tommy de l'avoir invitée à un bal de domestiques. Lucy lui ouvre enfin les yeux, et lui prouve qu'elle a été jouée par les amis de James qui ont voulu la punir de son orgueil.

Madge commence à comprendre et, quelques instants plus tard, ayant pris une auto, elle est témoin d'un incident qui lui fait voir la vie sous un tout autre aspect. Un pneu ayant éclaté, le conducteur d'une autre voiture s'arrête et donne un coup de main à son camarade. Madge s'aperçoit alors que l'on peut éprouver une grande satisfaction à rendre service à son prochain.

Elle se fait conduire au premier restaurant convenable; la patronne est surchargée de travail, deux de ses servantes étant malades. La caissière de l'établissement ayant refusé de servir un client parce qu'elle n'est pas « une domestique » Madge demande à la remplacer.

C'est à ce comptoir que Tommy et ses amis la retrouvent! Elle leur exprime ses regrets pour l'incident du bal et de leur côté les jeunes gens, devant cette métamorphose, la prient d'oublier leur mauvaise plaisanterie de la veille. Ils préviennent James qui vient aussitôt retrouver celle qu'il aime.

Après de multiples incidents charmants, M. Bradock, mis au courant de la situation, marie les deux jeunes gens au grand dépit de son orgueilleuse épouse, qui trouve que James Wood, pourtant d'une excellente famille, n'est pas un assez « beau parti » pour sa fille. Mais Madge n'a plus les mêmes idées sur la vie et elle abandonne avec joie les préjugés et tous les principes d'autrefois. Son cœur a parlé.

***

Avant la projection du film *Les Paons*, avait été présentée une petite comédie comique : *Joseph! ta femme te trompe*.

C'est un modèle du genre!

L'histoire est amusante, très fine, et l'interprétation est excellente.

Les Cinématographes Harry nous ont offert un bien joli programme de commencement d'année.

C'est chose fréquente de leur part, chacun le sait.







EDWARD BRADOCK présente à sa femme son gendre, nouveau Directeur de ses usines.
C'est un véritable Coup d'État!

Pathé-Consortium Cinéma

« Pauline Frédérick a trouvé là un rôle lui permettant de « donner toute la mesure de son talent.

« Elle fut Jacqueline Floriot elle-même, la femme doulou- « reuse, la mère meurtrie, l'image émouvante et sincère de « l'angoisse profonde, de toute la douleur humaine.

« Elle fut surtout une artiste qui, dédaignant les effets « faciles, s'est uniquement souciée de traduire à nos yeux, « simplement, sobrement, une œuvre puissante.

« Elle a merveilleusement réussi! »

C'est à peu près en ces termes que je jugeai, en septembre dernier, l'interprétation de *La Femme X* par Pauline Frédérick.

Hier, durant la présentation de *Pauvre Amour*, dont le scénario rappelle par quelques endroits celui de *La Femme X*, je ne pouvais m'empêcher de faire un rapprochement entre ces deux interprétations et ne serais nullement étonnée si j'apprenais que Pauline Frédérick a été tentée par *La Femme X* en voyant le résultat obtenu par elle dans *Pauvre Amour*.

On ne peut guère cependant comparer ces deux réalisations, puisqu'elles sont la suite naturelle l'une de l'autre.

Le talent de Pauline Frédérick a fait un grand pas avec *Pauvre Amour*, mais il ne s'est complètement réalisé que dans La *Femme X*.

Tous ceux que le grand talent de cette artiste intéresse feront donc bien d'aller visionner *Pauvre Amour*.

Le dernier présenté, *La Crête*, est remarquable.

Deux petits films très instructifs et fort bien photographiés: *Les plumes métalliques*, montrant la curieuse fabrication aux phases si multiples de plumes en acier, et *Les boîtes à sardines*, montrant tous les soins nécessités par la fabrication de ces boîtes, ont retenu l'attention.

On s'instruit à tout âge.



JACK, le fils de Madame BRICE (Pauline Frédérick) est retrouvé.
La vérité va enfin se découvrir.

Il y a dans ce film des scènes bien venues dont quelques-unes sont supérieurement interprétées.

Cette comédie dramatique est très émouvante et sa mise en scène est bien au point.

L'ensemble de l'interprétation est excellent et un petit garçonnet joue un rôle important avec beaucoup de naturel.

En somme, *Pauvre Amour* est un bon film dont le succès est assuré.

*
* *

C'est le jour du terme. — Heureusement que tous les locataires n'ont pas l'esprit aussi inventif que Beaucitron et son ami.

Sans le sou pour payer leur loyer les deux amis usent de tous les subterfuges pour échapper à leur propriétaire qui les guette, sa quittance à la main.

Mais cette fois, les deux compères seront pris et c'est au violon qu'ils logeront désormais.

Harry Pollard et Eddie Polo interprètent cette petite comédie comique avec beaucoup d'habileté et de brio.

*
* *

Charlot a le pépin. — Un vieux film de Charlie Chaplin qu'on reverra avec plaisir.

*
* *

Pathé-Revue. — Les superbes coloris présentés par Pathé Consortium continuent à vivement intéresser MM. les Directeurs.

Vendredi 13 et samedi 14 courant seront présentés les derniers chapitres de *L'Empereur des Pauvres*.

J'en donnerai compte rendu dans le prochain numéro du *Courrier*.



Brutal, F. BRICE use de la violence
pour obliger sa femme au divorce.



Franco par poste



Le Manuel Pratique

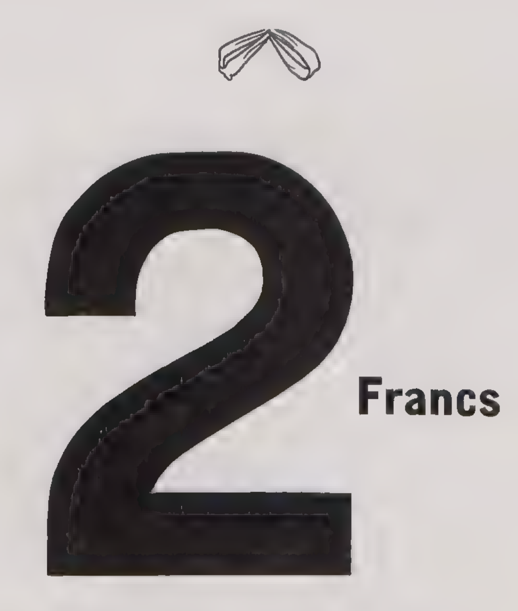
Les Projections animées. — Manuel pratique à l'usage des directeurs de cinéma, des opérateurs et de toutes les personnes qui s'intéressent à la cinématographie. Un volume broché de 175 pages sur beau papier avec plus de 60 gravures explicatives.

S'adresser au *Courrier Cinématographique*, 28, boulevard Saint-Denis, Paris.

Le *Manuel pratique*, très clair, abondamment illustré, peut rendre de très réels services à nos lecteurs. Une collaboration connue groupe dans ce volume anonyme tous ceux qui, depuis l'origine de l'industrie cinématographique, s'occupent de la question, étudiant, disséquant pour ainsi dire tous les instruments, expérimentant tous les modes d'éclairages, perfectionnant, inventant et surtout pratiquant continuellement l'art de projeter les films en public. Au demeurant, c'est un ouvrage remarquable, dont la place est marquée chez ceux qui s'intéressent au cinématographe.

Toutes les questions y ont été traitées avec la même maîtrise, avec le même souci de la vérité, et une parfaite indépendance de jugement.

TABLE DES MATIÈRES



Franco par poste

Répertoire Cinématographique

Adresses Industrielles

Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.
Etablissements Union (Pierre Lemonnier), 6, rue du Conservatoire, Paris.

Appareils Cinématographiques

Continsouza, 403, rue des Pyrénées, Paris.
Debrie, 111, rue Saint-Maur, Paris.
Etablis. J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Iuliat, 24, rue de Trévise, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
Pathé-Consortium, 67, rue du faubourg Saint-Martin, Paris.
Rombouts frères (Ernemann), 16, rue Chauveau-Lagarde, Paris.

Appareils de Synchronisme

Appareils Photographiques

J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Etablissements Union (Pierre Lemonnier), 6, rue du Conservatoire, Paris.

Appareils de Prise de Vues

A. Debrie (Le Parvo), 111, rue St-Maur, Paris.

Éditeurs de Films Français

Azur (Société Cinématographique), 19, rue Bargue, Paris.
Cinémas Harry, 158 *ter*, rue du Temple, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
L'Eclipse, 94, rue Saint-Lazare, Paris.
Monat-Film, 42, rue Le Peletier, Paris.
Pathé-Consortium, 30, r. des Vignerons, Vincennes (Seine).
Phocéa-Film, 8, rue de la Michodière, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue Saint-Roch, Paris.

Extincteurs

Fauteuils et Strapontins

Banüls, Place de la Mairie, Alais (Gard).

Imprimeurs

Importateurs-Exportateurs de Films

Sté S.A.F.F.I., 125, rue Montmartre, Paris. Tél. : Central 69-71.

Lampes à Incandescence

Etablissements Union (Pierre Lemonnier), 6, rue du Conservatoire, Paris.

Location de Postes complets

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris.

Loueurs de Films

Ciné-Location Eclipse, 94, rue Saint-Lazare, Paris.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris.
Cinémas Harry, 158 *ter*, rue du Temple, Paris.
Foucher et Joannot, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
G. Petit, 35, rue de Trévise, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
Paramount, 63, avenue des Champs-Elysées, Paris.
Pathé-Consortium, 67, rue du faubourg Saint-Martin, Paris.
Phocéa-Location, 8, rue de la Michodière, Paris.
Select-Distribution, 8, avenue de Clichy, Paris.
Union-Eclair Location, 12, rue Gaillon, Paris.
United-Artists, 21, rue du faubourg du Temple, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Objectifs

Faliez, Auffreville, par Mantes (S-et-O).
Hermagis, 29, rue du Louvre, Paris.

Orgues

Pellicules

Agfa, 95, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris.
Kodak, 17, rue François Ier, Paris.
Pathé, rue des Vignerons, Vincennes (Seine).

Poste Oxydelta

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.

Réparations d'appareils

Félix Liardet, 17, rue des Messageries, Paris.

Tickets à souches

Secours contre l'Incendie

Travaux Cinématographiques à façon

Cinédition. Laboratoires Renaud, 86, rue de Bondy, Paris.

Ventes et Achats de Cinémas

Ventilateurs

Adresses Professionnelles

Architectes Spécialistes

Eugène Vergnes, 6, carrefour de l'Odéon, Paris.

Metteurs en Scène

Henri Etiévant, 13, boulevard Voltaire, Paris.
Liabel, 130 bis, boulevard de Clichy, Paris.
Louis Feuillade, villa Blandine, 33, boulevard de Cimiez, Nice.
René d'Auchy, 55, rue du Rocher, Paris.

Opérateurs

Régisseurs

Représentants

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 325, rue Saint-Martin, Paris.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin, Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue Saint-Martin, Paris.
Syndicat de la Presse Cinématographique, 325, rue Saint-Martin, Paris.

DEMANDER LES CONDITIONS D'INSCRIPTION AU RÉPERTOIRE

LES PRÉSENTATIONS

Ciné Max-Linder 24, Boulevard Poissonnière

Société Française des Films Artistiques

17, rue de Choiseul — Tél. Louvre 39-45

Présentation du Lundi 16 Janvier 1922, à 10 heures.

ASSOCIATED-EXHIBITORS. — *L'Esprit du mal*, comédie dramatique avec Georges Arliss.............. Environ 1.900
La dette de Rio-Jim, drame du Far-West, avec William Hart 595
Fatty joue au golf, comique, avec Roscoë Arbuckle.... 300
STOLL-PRODUCTION. — *Le Revenant*, (Les Aventures de Sherlock-Holmès) 730

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Phocéa Location

8, rue de la Michodière.

Présentation du Lundi 16 Janvier, à 2 h. (1er étage)

PHOCÉA-FILM. — *Mon oncle Barbassou*, d'après l'œuvre de Mario Uchard. Affiches.......................... 1.760
COMMICLASSIC. — *Le feu sous la cendre*, comédie comique, interprétée par Charlotte Meyriam. Affiches.......... 565
SAFFI. — *Dix minutes au Music-Hall n° 30*, projections animées des meilleures attractions du monde entier. Aff. 220

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Union-Eclair

12, rue Gaillon — Tél. Louvre 14-18

Présentation du Lundi 16 Janvier 1922.

Livrables le 3 Mars 1922

FILMS SAIDREAU. — *La nuit de la Saint-Jean*, ciné-drame. Tragédie adaptée et mise en scène par M. Robert Saidreau, d'après l'œuvre de MM. Francheville et Chanlaine, interprétée par Jean Dax et Marie Russlana-Doubassof. Affiches, photos, notices .... Environ 1.300
MUNDUS-FILMS. — *Billy au bal masqué*, comique (série Billy West). Affiches, photos, notices...... Environ 500

Livrable le 20 Janvier 1922

ECLAIR. — *Eclair Journal*.................... Environ 200

Électric-Palace, 5, boulevard des Italiens.

Etablissements L. Aubert

124, Avenue de la République — Tél. Roquette 73-31 et 73 32

Présentation du Mardi 17 Janvier 1922, à 10 h. du matin

Livrables le 10 Mars 1922

NATURA-FILM. — *A travers la France*, par Ardouin Dumazet, auteur du « Voyage en France », couronné par l'Académie Française : *De Bastia à Saint-Florent*. 130
MONATFILM. — *Le poing... d'honneur*, comédie dramatique, avec Victor Moore. Affiches, photos............ 1.400
FILM-FRANÇAIS AUBERT. — *Diogène ou l'homme tonneau*, dessins animés 300
L. AUBERT. — *Aubert Journal*........................ 180

Salon de Visions Cinégraphiques du Gaumont-Palace, Boulevard de Clichy

Comptoir-Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes — Tél Nord 51 13

Présentation du Mardi 17 Janvier 1922

Livrable le 20 Janvier 1922

Gaumont-Actualités n° 3.................................. 200

Livrables le 3 Mars 1922

SVENSKA-FILM. — Exclusivité Gaumont. — *Fleuves et torrents Suédois*, documentaire........................ 200
FILM ARTISTIQUE DES THÉATRES GAUMONT. — *Parisette*, grand ciné-roman en 12 épisodes par Louis Feuillade, adapté par Paul Cartoux, publié par le journal *L'Intransigeant*. 3 affiches lancement 150/220, 1 affiche lancement 220/300, 1 affiche texte 110/150. 4 affiches artistes 110/150, photos 24/30, timbres, billets, traite, etc.
1er épisode : *Manoela*......................................
EDITION-GAUMONT. — *La vivante épingle*, com. dram. 1.920
(Ce film a déjà été présenté)
CHESTER-COMEDIE. — Exclusivité Gaumont. — *Haut les mains*, deuxième comédie de la série ultra-comique « Chester-Comédie ». 1 affiche 110/150 (passe partout). 600

Livrable le 3 Février 1922

EDITION-GAUMONT. — *Le canard en ciné n° 9*.......... 140

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Pathé-Consortium-Cinéma

Service de Location : 67, faubourg Saint-Martin — Tél. Nord 68-58

Présentation du Mercredi 18 Janvier, à 9 h. 45 précises

Livrables le 3 Mars 1922

FILMS-LEGRAND. — PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Le crime de Lord Arthur Savile*, d'après Oscar Wilde. Mise en scène de M. René Hervil. Interprètes : André Nox, A. Dubosc, Barral, M. York et Cécil Mannering, Mmes Olive Sloane, Catherine Fonteney, Monique Chrysès. 1 aff. 160/240, 3 aff. 120/160, 1 série de 12 ph. Env. 1.880
PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Journal*, 1 affiche générale 120/160..
PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Revue*, 1 affiche générale 120/160..

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Films Erka

38 *bis*, avenue de la République — Tél : Roquette 46-18-46-49-46-91

Présentation du Mercredi 18 Janvier, à 2 h. (rez-de-chaussée)

ERKA. — Album documentaire Erka n° 7, *Les merveilles de la Mer*, 6e série ....
GOLDWYN. — *La Marque du Maître*, drame tiré de la célèbre nouvelle de Catherine Newlin Burt, interprété par Barbara Castleton, Russell Simpson et Richard Tucker. Affiches, photos, clichés.......................
ERKA. — *La poupée du Milliardaire*, (pochade française), tirée d'une nouvelle de Jean Boucher, adaptation et mise en scène d'Henri de Fescourt, interprétée par Andrée Brabant, et Stewart Rome. Aff., phot., Cl.

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Film Triomphe

33, rue de Surène Téléph. Elysées 27-30 et 29-50

Présentation du Mercredi 18 Janvier, à 4 h. (rez-de-chaussée)

HODKINSON. — *Le Diable jaune*, idylle chinoise, mise en scène de Hugo Ballin, interprétée par Mabel Ballin et Togo Yamamoto. Affiches 150/230, 120/160, photos.. 1.565

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Compagnie Vitagraph

25, rue de l'Echiquier.

Présentation du Mercredi 18 Janvier, à 2 h. (1er étage)

En Auvergne, documentaire en couleurs....... Environ 150
La veuve fatale, comédie du Far-West en 2 parties. Env. 600
La jarretière, comédie en 1 prologue et 3 parties, avec Corinne Griffith................................ Environ 1.250
Fridolin décorateur, comique en 2 parties... 600

Salle Marivaux, 15, boulevard des Italiens

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, Avenue des Champs-Elysées

Présentation du Jeudi 19 Janvier 1922, à 10 heures

PARAMOUNT. — *Veuve par procuration*, comédie comique interprétée par Marguerite Clark...... .... 1.150
PARAMOUNT. — *A l'ombre du bonheur*, drame sentimental interprété par Enid Bennett 1.500
PARAMOUNT. — *Paramount magazine n° 21*............. 150
Un Précurseur du Cinéma. Les femmes sculpteurs.

Ciné Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière

Phocéa Location

8, rue de la Michodière.

Présentation du Jeudi 19 Janvier, à 10 heures

PHOCÉA-FILM. — *L'étrange aventure*, conte tragique, interprété par Joë Hammam........................
PHOCÉA-LOCATION. — *Sculpture animée*, Bicard et l'agent Balloche, scénario de la Fouchardière................
MUNDUS-FILM. — *La Panthère Noire*, comédie dramatique, interprétée par Florence Reed sous la direction artistique de M. Émile Chautard......................

Ciné Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière

Cinématographes Harry

158 *ter*, rue du Temple Tél. Archives 12-54

Présentation du Samedi 21 Janvier 1922, à 10 heures

CHRISTIES-COMEDIES. — *Le rapide de 4 h. 35*, comique .. 305
RÉALART-PICTURES. — *Les surprises du téléphone*, comédie humoristique en 5 actes, interprétée par Bébé Daniels. 3 affiches, 1 série de photos 1.550

N. B. — Les difficultés au sujet de notre film *Une femme assassina*, interprétée par William Russell et Fritzie Brunette, ayant été heureusement aplanies, ce film modifié sera à nouveau présenté samedi prochain sous son nouveau titre *Jack mystifié*.

- Petites - Annonces 1 FRANC la ligne

DEMANDES D'EMPLOIS

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN, propriétaire de Cinéma-Concert, connaissant à fond partie Cinéma-Music-Hall, cherche direction, gérance (avec ou sans promesse de vente), peut fournir caution et références. — Ecrire PINON R., Cinéma-Bal-Café Clamecy (Nièvre). (53-1-2)

JEUNE MÉNAGE, sans enfant, demande place, gérant cinéma, homme opérateur connaiss. électricité et moteur, femme pourrait être caissière. Ecrire au *Courrier*, B. P. (2)

BON PIANISTE, beau répert., cherche place, seul, petite ville France, n'importe où. Ecrire : H. A., *Courrier Cinématographique*. (2-3)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

Plusieurs occasions à enlever de suite : Postes Pathé renforcés, entièrement neufs, pour grandes exploitations, en ordre de marche. — Postes ambulants et demi-professionnels, tables bois, en ordre de marche. Lanternes utilisant l'arc électrique ou l'incandescence. — Pied professionnel avec plateforme pour prise de vues. — Appareils pour prise de vues, type Lumière, neufs, pouvant facilement être transformés en appareils modernes ou tireuses. — Objectifs pour projection et prise de vues. — *Centrale Agence Cinéma*, 77, faubourg Saint-Denis, Paris. Téléph. Bergère 49-00. (2-4)

FAUTEUILS à BASCULE depuis **10** fr., chaises pliantes en fer, meilleur marché que partout, fabrication irréprochable. Garantie 10 ans. BANULS fils, place de la Mairie, Alais (Gard). (31 à..)

FAUTEUILS ET STRAPONTINS
Système de fermeture breveté S. G. D. G.
PÉGHAIRE
43, Rue de Reuilly, 43
PARIS 12e — Tél. : Roquette 31-93
(52 à 9)

CENTRAL UNION CINÉMA
105, Avenue Parmentier, PARIS (XIe)
Vente de Films, Stock et Exclusivité
Appareils Neufs et d'Occasion
Location de bons programmes à des prix les plus réduits
(1-2-3)

A VENDRE six appareils à sous "**EUREKA**" en parfait état. Conditions avantageuses. S'adresser au *Courrier*. (51 à...)

GROUPES ÉLECTROGÈNES de Dion 200/250 amp., 110 v. **8.200** fr.; Aster 47 k., alternateur Cie Générale Nancy, 115/200 v. 20 HP triphasé 50 périodes **12.500** fr. Groupe Aster 25 ampères 110 volts **3.450** fr. Groupe Fiat Lux 15 amp. 110 v. **2.950** fr. M. EYDELNANTH, 18, rue de Bruxelles, Paris. (2-3-4-5)

MANUFACTURE de FAUTEUILS, STRAPONTINS, BANCS, CHAISES. Important stock livrable de suite. A qualité égale, prix défiant toute concurrence. Nouveau modèle de chaises pliantes à fond perforé montées en travées. V. BAULT, Ingénieur-Constructeur, 5, avenue du Sergent-Hoff, à Bry-sur-Marne (Seine). (2-3)

PETITES ANNONCES
(Suite.)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

JE suis acheteur de strapontins d'occasion. J. MONNET, 23, rue du Maréchal-Foch. Hayange (Moselle). (1-2)

POUR VENDRE OU ACHETER CINÉMAS de toute importance et dans n'importe quelle région ? Ne faites rien sans consulter les répertoires de l'OFFICE J. MOLLET, à Abbeville (Somme). (21 à...)

Métreuses, Colleuses, Enrouleuses-Ciné, Lampe d'atelier « Union », pour Studios, Chambres photo et Matériel de Laboratoire, Lanternes et Lampes projection toute puissance. Etablissements UNION, 6, rue du Conservatoire, Paris (9e). Tél. : Gut. 01-94. (2)

DOCKS ARTISTIQUES
69, Faubourg St-Martin, PARIS
Sièges et strapontins à bascule depuis 11 fr. *Tickets de contrôle*, cartes de sortie. *L'Acétylox* éclairage oxy-acétylénique remplaçant l'arc électrique. Toutes fournitures oxygène, pastilles acétylène dissous, etc., etc. Réparations soignées et rapides de tous appareils. *L'Irradiant* poste à incandescence marchant sur tous courants, économie, sécurité. Charbons spéciaux pour la projection, marque *Conradty-Noris* les plus réputés. Fournitures générales neufs et occasions pour le cinéma. Postes complets, fauteuils, décors, groupes électrogènes, etc., etc. Installations complètes de salles de spectacles.

CINÉMA-OFFICE
22 & 30, Rue de Trévise, PARIS (9e)
(Fondé en 1905)
Fournitures générales pour Cinémas. — Postes. — Groupes. — Fauteuils. — Neuf et Occasion. — Vente. — Achat. — Echange. — Réparations. — Catalogue gratuit sur demande.
L. LAENNEC. — Tél. Bergère 50-99
(4 à...)

FAUTEUILS et STRAPONTINS depuis 10 fr.
DELAPORTE, Constructeur
21, Rue Chevreul, à PANTIN, (Seine)
Livraison rapide
Moyens de communication : tram : Bobigny-Opéra et Bobigny-Les Halles : Arrêt : Rue de Pantin, au Pré-St-Gervais. (41 à...)

SPÉCIALITÉS DE SIÈGES A BASCULE. Groupes électrogènes et convertisseurs, vente et achat. MARZO, Maison fondée en 1860, 39, rue des Terres-au-Curé, 9, villa Nieuport, Paris (13e) (37 à...)

TRANSFORMATEUR
Agregat, 120 volts alternatif triphasé, sur 65 volts continu 40 ampères. Etat de neuf, fabrication Sachsheenwerke. Prix : 4.000 fr A. HILBER, 16, rue Ste-Hélène, Strasbourg. (1-2-3)

SERAI ACHETEUR de films d'occasion. S'adresser à la maison H. BLERIOT, Gaston LARPILLIER, successeur, 187, rue du Temple, Paris. (51 à...)

MAISON P. BROCHERIOU
Bureaux : 137, rue Lafayette, PARIS
Ateliers et Remisages
89-91, Avenue Beauséjour, Le PARC St-MAUR
Matériels pour tous spectacles, (cinémas, théâtres, cirques).
Fabrique de fauteuils et strapontins (agent spécial de la Maison Ve MARTIN et PEBEYRE) fabrication irréprochable, prix sans concurrence à qualité égale.
Décors de théâtre (neufs et occasions) artistes décorateurs attachés à la maison, plans, maquettes, décoration nouvelle, merveilleux effets.
Appareils et postes cinéma occasions (Power's, Pathé, etc.).
Nouveaux moteurs industriels C.-L. de 3 à 10 HP (simples, pratiques, économiques). Prix incroyables (notice sur demande)
Tracteurs et camions automobiles avec garanties, marche parfaite.
Joindre timbre pour renseignements.
(14 à ..)

FAUTEUILS ET STRAPONTINS
N'ACHETEZ PAS avant d'avoir consulté....
FLEURET & LADOUCE
.... à SAINT-DIZIER (Haute-Marne)
Vous trouverez un grand choix de modèles, des prix réduits et une fabrication irréprochable.
Modèles visibles à PARIS, chez Monsieur COCANDEAU, 127, Faub. du Temple. Métro : Belleville. Téléph. : Nord 34-75. Et à LILLE, chez M. COLLEE, 76, rue de la Chaude-Rivière, Tramways : Mongy-Anet-Gare de Fives. G. Pont Belle-Vue. (41 à ..)

ACHAT ET VENTE DE FONDS

CINÉMA 700 places, dans grande ville du centre. Situation parfaite, bonne clientèle, affaire d'avenir. A vendre. Excel. conditions. — Ecrire : R. T. B, au *Courrier*. (18 à...)

CINÉMA, Côte d'Azur, Préfecture, 11.000 habitants, garnison, 700 places, salle hiver, jardin été, marche sans arrêt, bénéf. 40.000 prouvés, à enlever 85.000, affaire tout repos. Demander renseignements : J. DOL, Les Cigales, Draguignan. (2)

A **Vendre**, pour raison de santé, **Casino-Cinéma-Théâtre-Café** (avec licence), situé au Bord de la Mer (Calvados), emplacement idéal, concurrence impossible, ouvert toute l'année. Prix 125.000 francs dont 75.000 fr. comptant, immeuble compris. Bel appartement, plusieurs chambres, et grande dépendance. Vue sur la mer. Affaire sérieuse de tout repos. Agence s'abstenir. Ecrire A. L. au *Courrier* qui transmettra. (2-3)

A PROFITER de suite Cinéma 400 pl. Banl. Paris, seul, agglom. 12.000 hab. Mat. ent. neuf, p. Pathé, transf., gr. scène, long bail, aff. avenir. Interm. abstenir. Ecrire V. A. au *Courrier*. (2)

DIVERS

Les Conférences Métapsychiques de Mlle Volf sur Vénus, la planète des Diamants, Saturne et Mercure, sont en vente au *Courrier*. — Prix : 1,50. Par poste : 1,65. (20 à...)

OCCASION. A vendre film annonce « *Le Tourbillon* ». — S'adresser au *Courrier*. (29 à...)

PROJECTION ET PRISE DE VUES
seul établissement enseignant rapidement et sérieusement. Cours de 10 à 12 heures, de 14 à 17 heures et de 20 à 22 heures. *Grand Choix* d'appareils de projection et de prise de vues. Matériel neuf et d'occasion. Vente et achat. — ECOLE PROFESSIONNELLE, 66, rue de Bondy, Paris, groupes électrogènes et convertisseurs. (33 à...)

PLACEMENT D'OPÉRATEUR, placement gratuit, charbon pour cinéma extra-lumineux, cours technique supérieur de projection. KINOGRAPH, 31, rue Saint-Antoine, 2 à 7 h. (48 à 15)

GRANDE MANUFACTURE DE SIÈGES DE BILLANCOURT
FAUTEUILS NE TRAITEZ RIEN sans voir nos 60 modèles ET RETENEZ BIEN !
Nous rendre visite c'est traiter avec nous
POURQUOI ?
Parce que du plus simple au plus riche ils sont, à qualité égale, *Les plus beaux* / *Les plus solides* / *Les meilleurs marchés*
60 pour cent LES MOINS CHERS
Immense production | *Tous nos fauteuils sont garantis* | *Trois grandes usines* | *Concurrence impossible*
— Nombreuses références —
FAUTEUILS depuis **9** francs **STRAPONTINS** depuis **12** francs
NOTA. — Aucune maison n'est dépositaire de notre fabrication et notre strapontin extra-plat, B. S. G. D. G., ne possède que 3 centimètres d'épaisseur ; il est unique en son genre de construction ; sa solidité est à toutes épreuves et n'a aucune ferrure en saillie ; il peut s'adapter à tout endroit. **CHAISES DE LOGES** velours **32** francs
4, rue Traversière, à BILLANCOURT (Seine)
Métro jusqu'à Auteuil et Tramway jusqu'au Pont Billancourt. (46 à...)

Pour vendre ou pour acheter **CINÉMAS, MUSIC-HALL**
PARIS, BANLIEUE et PROVINCE
S'adresser en toute confiance au **MONITEUR des CINÉMAS**, *39 bis, rue de Châteaudun, à Paris, qui a toujours de nombreux amateurs.*
Téléphone : TRUDAINE 25-73

Le Projecteur Acier "**IMPÉRATOR**"

ERNEMANN

est le seul

qui ait obtenu les plus hautes distinctions aux récentes Expositions :

AMSTERDAM 1920
Grande Médaille d'Or

LONDRES 1921
Grande Médaille d'Or
et Diplôme d'Honneur

" L'IMPÉRATOR "

A FAIT SES PREUVES
ET S'EST IMPOSÉ
Uniquement par ses Qualités
QUI N'ONT JAMAIS
ÉTÉ ÉGALÉES

LIVRÉ AVEC TOUTES GARANTIES

Les Établissements de 1er ordre tournent avec "l'IMPÉRATOR"

Service technique à la disposition des Clients pour tous renseignements, démonstration, montage, etc.

INSTALLATION COMPLÈTE DE CABINES

ATELIER DE RÉPARATIONS

Heinr. Ernemann . A-G. Dresden.

LIVRAISON IMMÉDIATE ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ **LIVRAISON IMMÉDIATE**

Stock à Paris

ROMBOUTS Frères, 16, Rue Chauveau-Lagarde (Madeleine) - PARIS (8e)

○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ **Téléphone : GUTENBERG 30-09** ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

Le Gérant : Charles Le Fraper. Imp. du COURRIER, 26, Rue du Delta — Tél. : Trud. 28-07

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, "Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library" (2020-2022)

